

Un mystérieux investisseur s'intéresse au HCC et au FCC

LA CHAUX-DE-FONDS Des dirigeants du HCC et du FCC ont rencontré en Italie des représentants d'un investisseur du Qatar qui leur propose de fortes sommes d'argent.

MARCHÉ La proposition de ce mystérieux investisseur n'a pas séduit les responsables du HCC, qui ont jugé les conditions de cette offre comme étant «inacceptables».

CONTREPARTIE Après avoir proposé une forte somme comme premier investissement, les représentants de l'investisseur demandent un «droit de retour» sous forme de cash. **PAGE 31**

Après le non à la vignette, Le Locle ne renonce pas à la H20



DAVID MARCHON

INTERVIEW «Nous ne lâcherons pas le morceau», affirme le président de la ville du Locle Denis de la Reussille après le non à la vignette. D'ici à la réalisation de la H20, des mesures continueront d'être prises pour réguler le trafic en ville. Le réaménagement de la plaine du Col n'est pas remis en question. **PAGE 9**



DAVID MARCHON

LA CHAUX-DE-FONDS
L'affaire Jean-Charles Legrix dans l'impasse
PAGE 7

JURA
Nouvelle grille des salaires pour les employés d'Etat
PAGE 11

HISTOIRE
La Suisse refuse d'ouvrir ses archives sur l'apartheid
PAGE 19

LA MÉTÉO DU JOUR

pied du Jura	à 1000m
-3° 1°	-10° -1°

SOMMAIRE
Feuilleton **PAGE 16** Télévision **PAGE 33**
Cinéma **PAGE 17** Carnet **P. 34-35**

PUBLICITÉ

POUR TOUS LES FANS DE PRIX FOUS BIENVENUE CHEZ NOUS

89.-

TUR MIX TX 180 U gris Machine à capsules Nespresso®

RECEVEZ Fr. 100.-

CLASSÉ ÉNERGÉTIQUE A-40% PARTICULIÈREMENT EFFICACE EN ÉNERGIE 40% PLUS ÉCONOMIQUE

marincentre

MediaMarkt.ch
Parce que je ne suis pas fou.

9 77 14 21 08 70 00 4 0 0 4 8

L'INVITÉ

GILBERT PIGEON
ÉCRIVAIN

Niqab et burqa ne sont pas des signes religieux

Le canton du Tessin s'est récemment prononcé contre le port du voile intégral dans l'espace public. La question a-t-elle été posée au nom de certains principes démocratiques ou, plus insidieusement, dans le cadre d'une offensive populiste anti-musulmane? Je préférerais pour ma part que les principes l'emportent sur l'islamophobie, ne serait-ce que pour rappeler à nos concitoyens dans quel type d'Etat ils vivent.

La République – ou si l'on préfère la Confédération helvétique, est une communauté de visages. On ne s'y aventure pas masqué, du moins pas publiquement. Le visage ouvert, offert à la vue de tous, se porte comme un signe d'identité, de destin partagé. Ce principe pose l'égalité de tous les citoyens dans le cadre d'un Etat démocratique respectant les droits de l'homme et régi par une constitution et un système politique basé sur des élections libres. Tout Etat qui entend défendre ces valeurs est en droit de les faire respecter.

La démocratie garantit à tous les citoyens le droit d'opinion et de religion, mais elle n'impose ni opinion ni religion d'Etat. D'où le fondement laïc de ses institutions. Dans un Etat comme la Suisse, on ne saurait rencontrer deux catégories de citoyens: ceux qui évoluent à visage découvert et ceux – en général celles – qui se glissent masqué(e)s tels des fantômes dans les rues de nos villes. L'effet d'étrangeté est tel qu'il peut

conduire à des rejets violents et à des généralisations hâtives que personne ne souhaite.

Pourquoi se masque-t-on? En règle générale, on dissimule son visage pour des raisons de sécurité (forces de l'ordre, pompiers, motocyclistes...) ou, inversement, du côté des gens qui ne respectent pas la loi, par peur d'être reconnu (cagoules et passe-montagne des casseurs et des malfrats) ou encore, pour de pseudo-règles religieuses (burqa, niqab). Dans ce dernier cas, ne pas tolérer l'usage de masque intégral dans l'espace public ne doit pas pour autant accroître la répression ni conduire l'Etat à édicter des lois restrictives et la plupart du temps extrêmement difficiles à appliquer.

Il s'agit plutôt de convaincre, d'expliquer les règles du jeu démocratique: ici ça ne se fait pas d'apparaître publiquement en dissimulant son visage. A nos yeux, ce n'est pas le visage des femmes qui est indécent, mais l'obligation qui leur est faite de le dissimuler (même si certaines femmes affirment se voiler intégralement par libre choix).

La Belgique a choisi de «botter en touche», comme on dit en jargon sportif. Afin d'éviter la stigmatisation de telle ou telle re-

ligion et, dans la foulée, la fabrication de nouveaux «martyrs» (but sciemment recherché par les milieux intégristes), les Belges ont édicté un principe général: «Nul, en dehors des périodes de carnaval, n'est autorisé à paraître masqué dans l'espace public.» Point final. C'est simple, laïc et un brin comique.

Ce n'est pas le visage des femmes qui est indécent, mais l'obligation qui leur est faite de le dissimuler.

Ils ont beau jeu de parler d'«intolérance» ceux qui refusent la confrontation des visages et des identités. Si Dieu a fait l'homme à son image – ce qu'affirment les trois religions monothéistes –, n'est-ce pas offenser ce Dieu que de refuser d'exposer publiquement son visage? D'ailleurs, niqab et burqa ne sont pas des signes religieux mais des masques ethniques de discrimination sexuelle. Des quatre (4) versets du Coran recommandant de voiler une partie du corps (féminin il va sans dire, la discrimination étant ciblée), aucun de ces versets ne désigne explicitement le visage

mais uniquement la poitrine. Recommandation sur laquelle, je suppose, tout un chacun peut tomber d'accord, du moins dans l'espace public...

Dernière parution: «Sophie Bonheur» L'Aire, 2013



VOLLEYBALL

Il n'y a pas que le gotha pour soutenir le club

Bien sûr, sponsoriser le NUC grâce à l'argent du club des 50 dont les membres font partie du «gotha» de Neuchâtel, c'est très bien... mais est-ce suffisant pour afficher si ostentatoirement sa situation de privilégié qui dans l'espace VIP, boit l'apéro sans se dépêcher puisqu'il a la télévision pour assister au début du match.

Dans un club comme le NUC, la récolte de fonds est aussi et surtout le fait de gens modestes qui payent leur place à chaque match, de ceux qui vendent des saucisses à la Fête des vendanges ou qui sont bénévoles à l'occasion d'un loto ou d'une manifestation quelconque.

D'eux on ne parle jamais, ils aident et c'est tout. Le gotha du club des 50 ferait bien de s'en inspirer!

Jean-François Jendly
(Fontaines)

QUESTION JURASSIENNE

Le statu quo serait une grave erreur

La question jurassienne se re-ferme, ai-je entendu dire, pour une génération avec le vote du 24 novembre dernier.

Ce verdict populaire pourrait justifier le statu quo. Ce serait une grave erreur. Il était patent que la question posée ne pouvait mener qu'à une polarisation, un classique du genre

LE CLIN D'ŒIL



CIEL ET LAC Quand la lumière nous offre un somptueux tableau.
PHOTO ENVOYÉE PAR DYLAN KOLLER, DE THIELLE

quand des débats se font à deux. La solution d'avenir passe par des pistes de réflexion multipolaires: il est de toute urgence possible et souhaitable de penser à créer, aussi vite que possible, un nouveau grand canton du Milieu de la Suisse, enfin viable et pouvant peser de tout son poids sur la politique fédérale tout en étant un partenaire de choix et de poids face aux grands centres que sont la Région bâloise, le Triangle d'or ou encore l'Arc lémanique.

Il réunirait les cantons du Jura, de Berne, de Fribourg, de Soleure et de Neuchâtel actuels. Seuls, ces cantons n'ont aucun avenir politique à long terme, ne pouvant même pas financer des avances pour les infrastructures, par exemple.

Ce nouveau canton, typiquement suisse par son bilinguisme, ses cultures multiples,

son tissu économique diversifié, de hautes écoles et d'universités unique en Suisse, comprendrait en plus la capitale fédérale.

A mon sens, il n'est pas judicieux que les autorités actuelles bernoises et jurassiennes vivent le 24 novembre comme un échec. Il conviendrait qu'elles entament rapidement des discussions avec leurs homologues. Ces dernières, à Neuchâtel, Fribourg et Soleure, feraient bien de déclarer leur intérêt à un tel débat.

Cette proposition, novatrice, prospective, est pleine de promesses pour l'avenir de nos régions. Les échecs peuvent devenir une chance. En plus, il ne s'agit pas d'utopie, mais de réalisme.

Jean-Jacques Beljean
(Colombier)

RAPPEL

RÉSERVES La rédaction se réserve le droit de publier ou non, de titrer, d'illustrer ou de limiter le propos à l'essentiel.

SIGNATURES Les textes doivent être signés (nom et lieu). Ils seront accompagnés d'un numéro de téléphone auquel la rédaction pourra joindre l'auteur. La rédaction ne publie pas de courriers anonymes.

LONGUEUR Les textes seront limités à 1500 signes maximum (espaces inclus).

LIMITES Les injures, attaques personnelles, accusations sans preuves et lettres à caractère discriminatoire seront écartées. La rédaction ne publie ni poèmes, ni lettres de remerciements.

VOS RÉACTIONS SUR ARCINFO.CH

LE SITE INTERNET DE
L'EXPRESS L'IMPARTIAL

Legrix de retour

Le Conseil communal de La Chaux-de-Fonds conteste l'analyse juridique de la Cour de droit public. Quelques-unes des nombreuses réactions parvenues sur le site Arcinfo.ch

Il manque des Legrix

Ce sera difficile de rendre le Conseil communal crédible après l'immense bavure commise. Il manque des Legrix dans nos administrations pour dénoncer le laxisme et oser parler d'incompétence.

Christof

Des pratiques qu'on croyait révolues

Que la majorité d'un exécutif puisse au moyen d'une pirouette, quelle qu'elle soit, exclure un membre de la minorité (quelle qu'elle soit aussi...!) fait planer le spectre d'un retour à des pratiques de purge qu'on croyait révolues et qui font bien peu de cas de la souveraineté du... souverain! Heureusement qu'il y a encore des instances juridiques pour le rappeler à nos élus!

cachou

Un processus sain

Quand, dans un Etat, vous ne percevez le bruit d'aucun conflit, vous pouvez être certain que la liberté n'y est plus.

Stavanger

Démission en bloc

Je pense que le Conseil communal devrait démissionner dans son entier, y compris M. Legrix. Et les employés ayant subi du mobbing auraient tout avantage à porter plainte...

gruyère

Des torts manifestes

Pour que la justice se prononce si rapidement, c'est que l'affaire est claire et que les torts du Conseil communal sont manifestes. Il est temps maintenant que le Conseil communal reprenne un fonctionnement digne de ce que les citoyens attendent de lui et se remette à cinq au travail!

Mach3

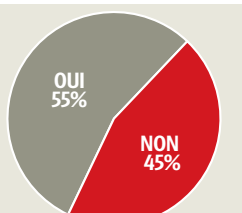
INFO

Pour nous joindre: Rédaction de L'Express, Pierre-à-Mazel 39, 2001 Neuchâtel – E-mail: redaction@lexpress.ch
Rédaction de L'Impartial, Rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds – E-mail: redaction@limpartial.ch

LA QUESTION D'HIER

Dans l'affaire Legrix, les autorités chaux-de-fonnières ont-elles agi trop précipitamment?

Participation: 163 votes



ASILE La reprise du centre par la Confédération soulève des inquiétudes.

Perreux sera géré par des privés

DELPHINE WILLEMIN

La reprise du centre de requérants d'asile de Perreux par la Confédération est en marche. Les lettres de licenciements viennent d'être transmises aux collaborateurs en charge de l'encadrement des migrants, «*mais pas à tous les treize employés*», précise le conseiller d'Etat en charge de l'Economie et de l'Action sociale, Jean-Nat Karakash. Pour gérer le centre dès l'année prochaine, l'Office fédéral des migrations (ODM) a mandaté deux entreprises privées: l'encadrement des migrants sera assuré par ORS Service AG, basée à Zurich et déjà active dans différents centres fédéraux, à Vallorbe, Châtillon (FR) et à l'aéroport de Genève; la sécurité sera assurée par Securitas. Prévu pour dix ans, le bail n'a pas encore été signé avec le canton, propriétaire des lieux.

La date du transfert n'est pas encore connue, mais la gestion par des privés soulève des inquiétudes. Les employés seront-ils réengagés? Les conditions de travail seront-elles péjorées au détriment de la qualité de l'accueil?

«*Le fait que le centre de Perreux soit repris par la Confédération c'est une chose, mais je suis scandalisée que l'on confie ce travail à une entreprise privée*», réagit Marianne Ebel, membre de Solidarités et ex-députée. Pour elle, il s'agit d'une privatisation. «*Nous entrons dans une logique de profit. Or, il s'agit d'un travail d'accueil, qui doit se faire dans de très bonnes conditions et dans le respect des gens. Pour assumer ses charges, cette entreprise devra forcé-*



Les résidents de Perreux sont peu à peu transférés vers d'autres centres, en vue de la reprise du centre par la Confédération. ARCHIVES DAVID MARCHON

ment économiser sur le personnel. C'est scandaleux!»

L'entreprise ORS va-t-elle réaliser des profits sur le dos des requérants d'asile? Habitée à la question, l'entreprise renvoie à la foire aux questions de son site web: «*Ce serait parfaitement intolérable sur le plan moral, et puis ce n'est pas possible d'un point de vue pratique. (...) Il n'y a aucune marge de manœuvre exploitable par qui que ce soit*». Le conseiller d'Etat Jean-Nat Karakash offre

une lecture plus nuancée: «*La question n'est pas du ressort du canton, mais il semble évident qu'une entreprise privée a pour but de générer du profit. C'est en tout cas le constat que peut faire l'Etat lorsqu'il sous-traite des prestations à des sociétés privées!*»

Discussions en cours

Le porte-parole de l'entreprise, Roman Della Rossa, n'a pas souhaité répondre sur les conditions d'embauche. «*Nous préférons d'abord discuter des conditions de travail avec les collaboratrices et les collaborateurs concernés, afin d'être fair-play*». Il ne précise pas non plus quels sont les profils recherchés, ni si les employés actuels seront repris. Dans une déclaration d'intention, la Confédération et le canton ont indiqué vouloir s'employer, «*dans la mesure de leurs possibilités, à rechercher des solutions adéquates et satisfaisantes*». Mais sans garanties. Porte-parole de l'ODM, Céline

Kohlprath confirme qu'«*ORS est libre de l'embauche*».

L'avenir est incertain pour les employés actuels. «*Ils bénéficient d'un appui du bureau de la mobilité interne de l'Etat qui les accompagne dans leurs démarches en vue d'un reclassement*», explique Jean-Nat Karakash, précisant qu'aucun plan social n'est prévu.

Souçonnant des salaires en baisse, Marianne Ebel s'inquiète d'une éventuelle perte de qualité de l'accueil à Perreux, «*sans que cela ne fasse de vagues, car les requérants ne vont pas se plaindre*». Elle avertit: «*Il est primordial de veiller à un accueil respectueux. Il n'y a encore pas si longtemps, on parlait de la Suisse comme d'une Terre d'asile*». Le porte-parole d'ORS affirme que «*le bien-être des requérants d'asile est notre priorité*». Et l'ODM fait confiance à cette entreprise «*qui a une longue expérience de la gestion de requérants d'asile*», note Céline Kohl-

prath. L'entreprise ORS précise qu'elle propose des activités et permet aux requérants de structurer leurs journées pour «*s'occuper intelligemment dans un environnement valorisant*».

A visage couvert, des voix dénoncent l'idée que le canton prévoie une économie de deux mil-

QUI EST ORS?

Créée en 1992, ORS services AG est basée à Zurich. L'entreprise est spécialisée dans l'encadrement et l'hébergement des requérants d'asile et des réfugiés, telle qu'elle se présente sur son site internet. A la tête de 450 collaborateurs, la société prend en charge 4500 requérants d'asile chaque jour, dans sept centres de la Confédération, divers centres d'hébergement, appartements, sur mandats de communes et des cantons de Berne, Bâle-Ville, Fribourg, Soleure et Zurich.

Le porte-parole Roman Della Rossa ne s'étend pas sur les conditions de travail au sein de l'entreprise, mais il garantit que «*les employés sont tous qualifiés, tant sur le plan social que technique et assurent un travail professionnel*». Il ajoute qu'ils «*parlent plusieurs langues, savent à quoi tiennent les relations entre individus, communiquent efficacement et s'imposent dans les situations difficiles*». ORS propose par ailleurs des cours de formation continue, notamment en matière de gestion des conflits et des différences culturelles. ◉

lions de francs l'an prochain grâce à ce transfert, sans avoir posé de conditions. Or selon Jean-Nat Karakash, l'Etat ne pouvait pas exiger de garanties, «*dans la mesure où la Confédération n'exploite pas elle-même ses centres d'accueil*», mais via des mandats soumis aux règles des marchés publics. ◉

LE TRANSFERT S'ORGANISE

DÉMÉNAGEMENT Le centre de Perreux se vide peu à peu. Le transfert des requérants vers des sites de second accueil ou vers d'autres centres de premier accueil avance rapidement, indique le conseiller d'Etat Jean-Nat Karakash. La prochaine étape est la fermeture du centre cantonal, qui changera de statut et d'organisation.

BÉNÉVOLES La reprise du centre de Perreux par la Confédération marque aussi la fin de la distribution bénévole de nourriture en collaboration avec Table suisse. Ceux-ci livrent chaque mardi un camion entier de marchandises, gratuitement, depuis juin 2012. «*La dernière distribution aura lieu le 17 décembre*», confirme Dominique Deschenaux, qui coordonne les distributions et l'équipe de 21 volontaires. «*Je crois qu'à l'avenir, il y aura un service de traiteur, d'après ce qu'on m'a dit. Nous avons vécu des moments forts. les requérants nous attendaient chaque mardi avec impatience*». ◉



«**Cette entreprise privée devra économiser sur le personnel. C'est scandaleux.**»

MARIANNE EBEL MEMBRE DU PARTI SOLIDARITÉS

«Il ne s'agit pas d'un licenciement collectif»

CRITÈRES Des 13 employés du centre d'accueil de Perreux, une partie ont donc reçu leur congé ces derniers jours, avec effet au 31 janvier pour certains. Mais les délais varient selon les types de contrats. Aux yeux de Marianne Ebel, de Solidarités, «*cela ressemble fortement à un licenciement collectif, qui doit être accompagné d'un plan social*». Le syndicat des Services publics (SSP) a été sollicité pour analyser la question. Le centre a été ouvert en 2012 de façon temporaire en raison d'un afflux exceptionnel de réfugiés liés à l'actualité politique et la majorité des collaborateurs bénéficient d'un contrat de droit privé. Mais selon le conseiller d'Etat Jean-Nat Karakash, «*il ne s'agit pas d'un licenciement collectif au sens du Code des obligations*». Il doute d'ailleurs que l'Etat soit soumis à ces critères.

SYNDICAT Reste que pour en avoir le cœur net, le SSP va se pencher sur la manière dont les choses se sont passées à Perreux. «*Nous allons vérifier si les choses ont été faites dans les règles, mais nous ne pouvons rien dire de plus à ce stade*», indique le secrétaire central Yves Mugny. Une assemblée générale avec le personnel est prévue lundi. «*Une chose est sûre, nous allons certainement nous adresser aux politiques, qui ont un devoir moral de replacer ces collaborateurs*». ◉

Réorganisation de l'asile au niveau suisse

La reprise du centre de Perreux par la Confédération s'inscrit dans le remodelage du dispositif d'asile au niveau fédéral. La révision de la loi sur l'asile, adoptée en juin dernier par le peuple, prévoit que 60% des procédures soient traitées et réglées directement dans des centres fédéraux – contre un tiers jusqu'ici – et que 40% des requérants d'asile soient répartis entre les cantons. Cette réorganisation implique une forte hausse du nombre de places d'hébergement gérées par la Confédération, de 1400 aujourd'hui à 6000 demain. Le but final étant d'accélérer les procédures.

Le dispositif prévoit cinq régions administratives dotées d'une structure centrale, a priori les actuels centres d'enregistrement et de procédure. Autour de ceux-ci graviteraient trois ou quatre centres de 400 places. Des centres spéciaux pour les récalcitrants pourraient s'y ajouter. Le canton de Neuchâtel devrait être rattaché à la région de Vallorbe.



La refonte du dispositif national d'accueil des requérants est en cours. ARCHIVES DAVID MARCHON

Le système actuel répartit les requérants entre les cantons selon des critères uniformes, en fonction notamment de la population. Avec le nouveau régime, qui devrait se préciser début 2014, les cantons pourraient se voir confier des tâches de nature différente.

A Perreux, la capacité d'accueil maximale est fixée à 250 personnes les trois premières années. Le centre en hébergeait une centaine ces derniers mois. L'ODM ne peut se prononcer sur une augmentation future du nombre de places, qui dépendra des fluctuations des demandes d'asile. Pour l'heure, Neuchâtel accueille environ 2,4% des personnes déposant une demande d'asile en Suisse (30 000 demandes au total en 2012).

En parallèle à l'ouverture du centre fédéral de Perreux, celui des Pradières fermera ses portes au printemps prochain. Le conseiller d'Etat Jean-Nat Karakash espère que les deux événements seront coordonnés, même s'ils ne sont pas liés. ◉

L'Impartial

**Abonnez-vous
dès maintenant**

et pour 
de plus par mois,
recevez un
iPad mini!

En partenariat avec

 
tout, simplement.

Offre exclusive valable jusqu'au 30 novembre 2013

ium

DERNIERS JOURS!

**C'est le moment d'en profiter,
dimanche il sera trop tard**

Pour profiter de cette offre rendez-vous sur www.limpartial.ch/ipad
ou contactez-nous au **032 910 20 40**.

Vous êtes déjà abonné et souhaitez bénéficier d'une offre de renouvellement avec iPad?
Contactez-nous par mail à offreipad@limpartial.ch.

Mentions légales : Offre non cumulable, non transférable, réservée aux particuliers et aux personnes majeures, non-abonnés et résidant en Suisse.
Valable jusqu'au 30 novembre 2013. Tarif Apple au 22 novembre 2013 pour l'iPad mini 16 Go Wi-Fi blanc CHF 329.-.

ART Des œuvres de L'Eplattenier, Bachelin, Girardet et Lermite en vente ce week-end à Crissier.

La région des Trois-Lacs aux enchères

LÉA JELMINI

Plus de 100 œuvres d'artistes neuchâtelois aux enchères. Ce samedi, à Crissier, près de Lausanne, la maison de ventes aux enchères Galartis propose 110 lots d'artistes de la région des Trois-Lacs. La plupart d'entre eux sont neuchâtelois. «Nous avons un peu agrandi l'espace géographique afin de proposer une belle vente d'œuvres de la région neuchâteloise, ainsi que des œuvres d'Albert Anker, originaire d'Ins», dans le canton de Berne, explique Marie Rochel, historienne de l'art responsable du département «art suisse» de Galartis.

Certaines œuvres proposées ce samedi devraient attirer les collectionneurs. En effet, plusieurs œuvres d'Albert Anker seront mises en vente. Ce peintre, qui se rendait à l'école à Neuchâtel, est souvent surnommé «Le peintre national», en raison de ses représentations populaires de la vie des villages du pays au 19^e siècle. En juin dernier, l'un de ses tableaux représentant une «Leçon de gymnastique à Anet» s'est vendu à 7,5 millions de francs.

La pièce maîtresse de la vente de samedi est intitulée «Jeune Bernois faisant ses tâches». Il s'agit d'un crayon et aquarelle sur papier de 1902, signé et daté par Albert Anker. Cette aquarelle de 24x33,5 centimètres est estimée entre 50 000 et 70 000 francs.

Pour proposer cette grande vente d'artistes neuchâtelois, trois collections privées ont été regroupées. Un amateur d'art neuchâtelois, qui préfère rester anonyme, révèle que plusieurs de ces œuvres d'artistes du canton proviennent d'un habitant de la région Est de Neuchâtel, qui a hérité de nombreux tableaux d'artistes régionaux.

Parmi les lots proposés ce samedi, sont vendues notamment des œuvres d'Auguste Bachelin, de Karl Girardet et de Charles L'Eplattenier. Des artistes pour lesquels les musées neuchâtelois possèdent des collections qui pourraient être agrandies avec cette vente aux enchères.

«Certaines des œuvres proposées, notamment celles sur papier, sont intéressantes pour nos collections», explique Antonia Nessi, conservatrice du département des arts plastiques du



«Jeune Bernois faisant ses tâches» est un tableau du peintre Albert Anker, originaire d'Ins. Il s'agit de la pièce maîtresse proposée ce samedi par la maison de ventes aux enchères Galartis. SP-GALARTIS

Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel (MAHN).

Antonia Nessi confie qu'il n'est pas assuré que le MAHN fasse des achats lors de cette vente aux enchères: «Notre décision dépend toujours de la qualité des œuvres, de leur authentifi-

cation et de leur état de conservation. Une pièce se juge sur place, à la loupe», précise Antonia Nessi. «Ce n'est pas parce qu'un tableau est un L'Eplattenier que le musée va automatiquement vouloir l'acquérir», conclut-elle. ●

INFO

Informations complémentaires: Le catalogue de la vente aux enchères est disponible sur www.galartis.ch. La vente se déroulera à l'Hôtel des ventes de Galartis, situé à Crissier/Lausanne, route du Bois-Genoud 1, ce samedi à 16h15.

SÉLECTION D'ARTISTES NEUCHÂTELOIS

AUGUSTE BACHELIN (1830-1890) Auguste Bachelin a œuvré dans différents domaines artistiques, mais sa vocation première était la peinture. Il peignait notamment des soldats, mais aussi des paysages lacustres. Après avoir suivi des cours à Paris, aux côtés d'Albert Anker, il a installé son atelier à Marin en 1854.

KARL GIRARDET (1813-1871) Initié très jeune au dessin et à la peinture par son père, il intègre l'École nationale des beaux-arts, à Paris, en 1822. Sa peinture de genre et d'histoire séduit la famille royale, et il devient le protégé de Louis-Philippe. Il deviendra peintre officiel de la cour avant d'installer son atelier à Montmartre, à Paris.

CHARLES L'EPLATTENIER (1874-1946) Il est considéré comme l'un des principaux créateurs de l'Art nouveau suisse. Apprenti chez un peintre décorateur, il a été encouragé par celui-ci à entreprendre des études à l'Académie de Neuchâtel. Il continuera sa formation à l'École nationale des beaux-arts, à Paris. A 23 ans, il devient professeur à l'École d'art de la Chaux-de-Fonds. En 1914, il démissionne pour se consacrer à son œuvre personnelle.

Des œuvres accessibles

«Des œuvres d'artistes neuchâtelois qui ont de bonnes cotes sont proposées lors de cette vente aux enchères», analyse un amateur d'art neuchâtelois qui préfère rester anonyme. Parmi les œuvres proposées, beaucoup sont à des prix accessibles aux particuliers, puisqu'il s'agit souvent de dessins et de tableaux que faisaient ces artistes pour gagner leur vie au quotidien. Nombre des œuvres proposées sont estimées à quelques centaines de francs. Le connaisseur d'art explique que cette vente peut être l'occasion d'obtenir une œuvre d'un artiste que l'on admire. «Si quelqu'un désire avoir une œuvre d'Auguste Bachelin, ces lots sont une bonne occasion d'en faire l'acquisition pour des prix accessibles». Il précise que parmi les artistes du canton proposés, cer-

tains ont une renommée locale: par exemple Bachelin et Röthlisberger. D'autres ont une renommée nationale: par exemple L'Eplattenier, et Jean-Pierre Schmid, dit Lermite. Une œuvre de ce dernier attire l'attention du connaisseur, «une belle composition», un tableau estimé entre 5000 et 7000 francs, selon le catalogue de la vente aux enchères. Il s'agit de l'une des œuvres neuchâteloises les plus chères proposées lors de cette vente.

Les fourchettes de prix proposées sont des estimations de la valeur de l'objet sur le marché de l'art actuel. Ces cotes réagissent en fonction de l'offre et de la demande, et les prix estimés peuvent s'élever lors de la vente si des enchérisseurs s'entêtent sur l'acquisition d'une œuvre. ●

POLICE-POMPIERS

La grève pourrait prendre fin lundi soir

Policiers et pompiers neuchâtelois sont convoqués lundi après-midi en assemblée générale. Ils doivent se prononcer sur les dernières propositions des employeurs, l'Etat et les villes de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, au sujet du financement du plan spécial de leurs retraites. Ils décideront alors s'ils stoppent ou continuent le mouvement entamé le 1^{er} novembre.

Le vote se fera à bulletins secrets. Si le personnel décide d'accepter les dernières propositions du Conseil d'Etat, dont nous n'avons pas pu prendre connaissance, alors la grève pourrait prendre fin immédiatement à l'issue de l'assemblée. Si par contre ces propositions sont considérées comme insuffisantes, le mouvement sera poursuivi, et les policiers et pompiers monteront immédiatement au Château: le Grand Conseil siègera en effet dès lundi après-midi pour sa session consacrée au budget 2014.

La grève des factures et de certaines amendes (les petits excès de vitesse notamment) en est à son 28^e jour. Selon les représentants des syndicats, elle coûterait à l'Etat 40 000 francs par jour. Un chiffre que le conseiller d'Etat Alain Ribaux conteste.

● FRK



La grève des factures et amendes d'ordre dure depuis 28 jours. KEYSTONE

BUDGET DE L'ÉTAT

Une dérogation qui divise

La session de décembre du Grand Conseil neuchâtelois s'annonce ardue: réunis lundi et mardi, les députés devront adopter un budget 2014 qui présente un déficit de 25,6 millions de francs, et surtout décider, ou non, de déroger au frein à l'endettement en ce qui concerne les investissements (notre édition du 31 octobre).

Une majorité qualifiée des trois cinquièmes est nécessaire à cette dérogation. Mais elle semble difficile à atteindre: la droite, majoritaire au Grand Conseil, estime que les circonstances économiques exceptionnelles qui justifieraient une telle dérogation ne sont pas réunies.

La commission des finances s'est mise au travail dès le projet du Conseil d'Etat connu. Elle n'a cependant pas encore terminé ses travaux ni trouvé d'accord. Il lui reste deux séances, vendredi et lundi matin, pour boucler son rapport. Les pistes qui se dégagent? La majorité de droite de la

commission voudrait rester dans les limites du frein prévu par la loi, mais sans diminuer les investissements, qui sont déjà à un niveau très bas. Il s'agit donc de tenter d'optimiser certains postes. «En tous les cas, le travail de la commission est extrêmement difficile, d'autant qu'elle a eu un mois de moins pour se mettre au travail, puisque le budget a été présenté avec un mois de retard», indique son président libéral-radical Olivier Haussener. Si sa majorité ne voit pas, logiquement, les mêmes possibilités d'économies que la minorité de gauche, «on ne peut pas dire que la commission fasse preuve de mauvaise volonté pour trouver des solutions.»

«Certaines positions restent quand même diamétralement opposées», tempère un peu le député popiste Cédric Dupraz. «Pour la gauche, la situation exceptionnelle de la recapitalisation de Prévoyance ne justifierait la dérogation au frein.» En tous les cas, d'ici à lundi, tout reste ouvert. ● FRK

NEUCHÂTEL-PARIS Trois liaisons quotidiennes, mais un changement à Frasne.

Le remplaçant du TGV se met en place

Après l'abandon annoncé en juillet dernier de la ligne TGV Neuchâtel-Paris, le canton et Lyria (la société commune des CFF et de la SNCF qui exploite les TGV franco-suisse) se sont associés pour mettre sur pied trois liaisons quotidiennes vers Paris avec changement à Frasne dès le 15 décembre.

Les voyageurs qui souhaiteront se rendre à Paris par le TGV depuis la gare de Neuchâtel auront trois liaisons quotidiennes en changeant de train à Frasne, pour récupérer la rame qui arrive de Lausanne: une le matin à 8h10, une autre vers midi à 12h11 et une dernière à 18h04. Ce qui leur permettra d'arriver à la gare de Lyon respectivement à 12h02, 16h02 et 22h02. Dans l'autre sens, trois rames partant de Paris à 8h02, 11h58 et 17h57 permettront de récupérer à Frasne un RegioExpress pour Neuchâtel arrivant à 11h52, 15h56 et 21h52. Soit pour ces six liaisons quotidiennes (trois dans un sens, trois dans l'autre) un temps de parcours d'environ quatre heures.

Actuellement, un seul TGV va directement de Neuchâtel à Paris à 8h10 le matin (arrivée à 12h11) et retour de Paris à 17h57 (arrivée à Neuchâtel à 21h52). Et il y a deux navettes, une tôt le matin vers 6h et une autre vers



Par ce photomontage, la Fédération du Transjuralpin salue l'offre proposée. SP

18h pour attraper le TGV à Frasne. «La demande de la clientèle pour ce train de 6 heures était assez faible», explique Olivier Baud, chef du Service cantonal des transports. «Nous avons choisi de mettre sur pied une na-

vette supplémentaire plutôt vers midi pour répondre à la clientèle.»

Par ailleurs, les clients achetant un billet depuis Neuchâtel seront désormais considérés comme des clients internationaux. Alors que jusqu'à présent, comme ils ne prenaient le TGV qu'à Frasne, donc sur France, ils étaient comptabilisés comme des clients domestiques français. Et comme l'expliquait en juillet dernier dans «L'Express-L'Impartial» Alain Barbey, directeur de Lyria, dans un TGV Lausanne-Paris, qui est une ligne transfrontalière, la clientèle internationale a un quota supérieur à la clientèle domestique et donc les Neuchâtelois étaient défavorisés: ils devaient parfois prendre un billet depuis Lausanne car on leur disait que depuis Neuchâtel le TGV était plein!

Par ailleurs, Olivier Baud précise également que les voyageurs de Neuchâtel pourront, la plupart du temps, rester dans le train à Frasne en attendant l'arrivée du TGV venant de Lausanne, car le quai de cette petite gare française, en particulier en hiver, n'est pas particulièrement accueillant! Enfin, le canton de Neuchâtel a obtenu de Lyria qu'elle assure un service de restauration, également entre Neuchâtel et Frasne. ● NWI

6 RÉGION



Avec le sourire aux lèvres, 218 étudiants ont reçu leurs bachelors.



La remise a eu lieu au temple du Bas.



Après cette partie officielle, les lauréats ont été invités à fêter leur diplôme avec folie.

UNIVERSITÉ Remise de 218 bachelors en lettres et sciences humaines.

Un rite de passage pas si sage

LÉA JELMINI (TEXTE)
GUILLAUME PERRET (PHOTOS)

«J'aimerais commencer mon discours par une anecdote personnelle», a commencé Anne-Caroline Le Coultré, étudiante de la faculté des lettres et sciences humaines, ayant obtenu une mention très bien – magna cum laude – pour son bachelor, ainsi que l'un des trois prix d'excellence de la Société des alumni de l'Université pour son travail de baccalauréat universitaire. Elle a donc raconté son histoire: «Il y a deux ans, je lisais l'article qui parlait de cette même remise de diplôme, et en lisant une citation de l'étudiante qui prononçait son discours, je me suis dit "Je n'aimerais pas être à sa place!"»

Hier soir, c'était toutefois à Anne-Caroline Le Coultré que revenait la tâche de prononcer un discours. Son désir a été de se montrer digne de représenter aussi les 217 autres étudiants qui ont reçu leur bachelor en lettres et sciences humaines. Devant un temple du Bas rempli des proches des lauréats, elle a vanté les avantages de l'Université de Neuchâtel et de sa taille humaine. «Une université où les étudiants

connaissent leurs professeurs, et où cette connaissance est réciproque.» «C'est la maison!», a-t-elle clamé, en racontant les joies de la vie étudiante neuchâteloise.

Anne-Caroline Le Coultré s'est ensuite posée la fameuse question, qui s'était déjà posée à la remise l'année dernière: «Mais à

«L'Université de Neuchâtel, c'est la maison!»

ANNE-CAROLINE LE COULTRÉ
ÉTUDIANTE AYANT OBTENU UN PRIX D'EXCELLENCE DE LA SOCIÉTÉ DES ALUMNI DE L'UNIVERSITÉ

quoi ça sert d'avoir un bachelor en lettres et sciences humaines?». Non sans dénoncer comme fallacieux les propos d'un député qui avait nommé la faculté des lettres «usine à chômeurs», elle s'est montrée pragmatique. «Même si beaucoup d'entre nous exercerons des métiers sans rapport direct avec les études que l'on a menées, nous aurons pu profiter d'un espace d'impunité, où vit l'idée même de la

connaissance désintéressée», a-t-elle expliqué, faisant référence aux propos de l'un de ses professeurs de l'Université de Lausanne, où elle a entrepris un deuxième bachelor.

D'autres discours ont été prononcés à cette occasion. Tania Zittoun, vice-doyenne de la faculté, a mis l'accent sur le rite de passage que représente la remise d'un bachelor. Elle a aussi vanté la créativité et l'esprit critique que les études universitaires permettent de développer.

«Je suis un peu mal à l'aise: avec la journée portes ouvertes de l'Université et cette remise de bachelor le même soir, j'ai l'impression qu'on essaie de faire de la place pour les nouveaux», a plaisanté Pascal Mahon, vice-recteur de l'Université, avant de rappeler aux étudiants qu'ils sont accueillis à bras ouverts et encouragés à continuer leurs études dans la maison. Il a ensuite proposé une interprétation grammaticale du mot «passage». «On peut le voir comme un pas franchi sagement, mais aussi comme une négation de "sage"». Il a ensuite laissé l'interprétation de ce mot aux étudiants, les enjoignant à fêter leur diplôme avec une certaine folie. ◉



La joie était palpable chez les étudiants, après ces trois ans passés sur les bancs de l'université.

LES LAURÉATS EN BACHELOR DE LA FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Bachelor en lettres et sciences humaines

Luc Abbet; Nils Mikael Ahnebrink; Betül Akin, bien - cum laude; Manuel Andion Parajes; Kim Andrey; Naiema Alexandra Ansermet; Camille Marie Arrigo; Muriel Aubert; Sylvie Augsburg; Fanny Balsiger-Gaudard; Vania Camila Bär Tarus; Margareta Maria Barber; Valérie Annick Beauverd; Baptiste Bernasconi; Sandy Alessia Bernasconi; Boris Bettex; Sylvine Astrid Beuret, bien - cum laude; Jemima Krista Beureux; Samuel Bieri; Nicolas Binggeli; Patrick Biolley; Séverine Déborah Patricia Blanchet; Baptiste Blandinier, bien - cum laude; Sarah Blaser, bien - cum laude; Sylvain Bolt; Aurélie Marie-Louise Bornet, bien - cum laude; Lianna Bortot, bien - cum laude; Léa Botteron, bien - cum laude; Audrey Gwénaëlle Bouché-Beraldo; Valentin Sylvain Cyril Braekman, bien - cum laude; Angélique Jocelyne Liliane Brague; Caroline Branca; Andrea Filipa Brás Lopo; Ruth Bucherer; Clémentine Hélène Marie Bugnon, bien - cum laude; Louison Bühlmann, bien - cum laude; Sandrine Bussy, bien - cum laude; Emanuelle Gayane Capt; Jill Capt; Marie-Caroline Catherine Cario, bien - cum laude; Fiona Mary Carroll; Fabio Robert Carsana; Elie Cattin; Jérôme

Louis Cavin; Steven Champion; Emmanuel Charmillot, bien - cum laude; Stéphanie Chassot; Joseph Christopher Clark; Laetitia Mélody Clément; Giustina Natalia Colica; Cyril Cordoba, bien - cum laude; Chloé Marie Cordonier; Marlène Cotter, bien - cum laude; Raphaël Lorris Cretol, bien - cum laude; Gianfranco Giuseppe Gérald Cutruzzola; Patricia Catarina da Fonseca Romão; Anouck Daenzer; Alexandra Dall'Orno; Eloïse De Coulon; Matthias Della Vedova; Margaux Lysiane Détraz, bien - cum laude; Loraine Roxane Luca Ding, bien - cum laude; Sven Christophe Dolder; Marushka Anastasia Tiphaine Ducommun-dit-Verron; Stéphane Egger; Selina Alexandra Emmenegger, bien - cum laude; Florence Caroline Eschmann; Mélanie My-Lê Ettlin, bien - cum laude; Clémentine Favier; Léa Juliette Farine, bien - cum laude; Laura Favrat; Bénédicte Favre, bien - cum laude; Xavier Francis Favre; Damian Fernandez Canosa; Aurélien Gino Alberto Ferreira; Marion Lily Fert, bien - cum laude; Daphné Feuz; Arthur Antonin Friedli, très bien - magna cum laude; Elena Galfetti; Elie Gauthier; Carole Ghilmetti; Florence Gilliard; Odile Léonore Girard; Perrine Véronique Claire Girard, bien - cum laude; Lucienne Girardier Serex, bien - cum laude; Florie Joëlle Giroud; Delphine Gonzalez; Alexandra

Nathaly Gonzalez Popa; Sandrine Grandjean-Perrenoud-Comtesse; Vincent Grandjean-Perrenoud-Comtesse, très bien - magna cum laude; Antoine Julien Grise; Niklaus Manuel Güdel, bien - cum laude; Ophélie Guélat; Juliane Salomé Gyger; Cyril Hasler; Karin Hernandez; Mélody Heyer, bien - cum laude; Gaëtan Hirschi; Lucie Regina Hofstetter; Tobias Hofstetter, bien - cum laude; Christgnon Qoheleth Lorielle Hounga; Fanette Humair, bien - cum laude; Mouna Haide Hussain, bien - cum laude; Nicola Iannarone; Amanda loset, bien - cum laude; Raphaëlle Javet, très bien - magna cum laude; Nicolas Joray, bien - cum laude; Tom Kaeser, bien - cum laude; Hares Khan; Giorgia Anne Kostka, bien - cum laude; Martin Charles Kottelat, bien - cum laude; Océane Gervaise Krattinger; Laure Kressebuch; Benjamin Kühner, bien - cum laude; Daniel Lagger; Viviane Lamou, bien - cum laude; Virginie Langenegger; Barbara Larcher; Britt Arlene Lauper, bien - cum laude; Anne-Caroline Sophie Le Coultré, très bien - magna cum laude; Silvie Lemmel-Bendova; Anastasia Liechti; Eva Lisboa; Maude Louviot; Zahira Lovat; Magali Patricia Lovis, très bien - magna cum laude; Félix Luginbühl; Jérémie Magnin; Maya Hélène Maharjan; Noémie Claire Maiorano-

Flückiger, bien - cum laude; Audrey Ellen Patricia Maire, très bien - magna cum laude; Floriane Mamie, bien - cum laude; Célia Juliana Haydee Hilda Marquis; Arnaud Martin; Cécilia Mathys, bien - cum laude; Noémie Matos, bien - cum laude; Alexandre Gyger; Cyril Hasler; Karin Hernandez; Alice Louise Jeanne Millet, très bien - magna cum laude; Coralie Minger; Yan Mischler; Gary Pierre Louis Georges Mollard; Ivana Giulia Monnard; Stanley Victor Monnet; Alexandre Morciano; Fantin Florian Moreno; Ellina Mourtzina; Alain Claude Muhunde; Mirela Mujic; Larissa Müller, bien - cum laude; Misha Laura Müller, bien - cum laude; Rosalie Muriset, bien - cum laude; Nadine Nicolet; Perrine Nissels, bien - cum laude; Aline Oeuvray; Lucas Maurice Pahlisch; Axel Paillard; Sabrina Pantaleo; Estelle Isaline Paratte; Guillaume Pellaton; Océane Caroline Pelluet; Nina Perret; Anne-Claire Perrot, bien - cum laude; Alba Queijo; Aude Ratzé; Noemy Renevey; Pascal Rey; Christelle Richner; Jérôme Rion; Edba Andrea Ritz; Ludvine Robert; Tatiana Rodriguez; Sven Romanens; Gaëtan Rossi, bien - cum laude; Vanina Rossini; Félix Antoine Loïs Rousseau; Sophie Rumo, bien - cum laude; Samuel Sandoz; Ana Isabel Saraiva Dias; Laetitia Monique Sauthier;

Audrey Savary, bien - cum laude; Fanny Schaffter; Eve Schaller; Luca Schiavano; Delphine Gwendoline Schiess; Carole Schneider; Corinne Schüpbach; Josette Seydoux; Florence Ian-Wan Shih; Anne-Laure Natacha Sierra; Pauline Simonet, bien - cum laude; Elodie Soares; Coline Sonney; Antoine Staffelbach; Sandra Stähli; Fabien Steiner; Alexandre Steudler; Simon Pierre Stokoe; Daniska Tampise Klebo; Antonella Tarchini; Sophie Anna Tarchini Jouny; Gaëlle Mariquita ten Broek; Wilma

Marilu Terraz; Julien Thiébaud; Virginie Eliane Clady Thivollet; Alizée Toffolon; Samuel Bernaby Torche; Michael Dany Tortella; David James Treller; Guillaume Truffer, bien - cum laude; Elodie Joséphine Verdan; Lucie Voillat, bien - cum laude; Fanny von Gunten, bien - cum laude; Anne Vuilleumier; Justine Marie Charlotte Warnet, bien - cum laude; Tobias Yannick Wegmann; Jonathan Samuel Wenger; Aline Cécile Widmer, bien - cum laude; Anouchka Wittwer; Loïc Zbinden.

Trois prix d'excellence

Prix d'excellence de la Société des alumni de l'Université de Neuchâtel: Vincent Grandjean pour son travail de baccalauréat universitaire en histoire contemporaine en sciences humaines, intitulé «Kraus et l'Autorité: une histoire intellectuelle et sociale sous l'Empire agonisant»; Anne-Caroline Le Coultré pour son travail de baccalauréat universitaire en histoire de la langue française, intitulé «L'anglo-français: faux français d'Angleterre ou dialecte à part entière? Analyse de quelques caractéristiques propres au français insulaire (1250-1400)»; Lucienne Serex pour son travail de baccalauréat universitaire en histoire médiévale en sciences humaines, intitulé «Portail roman de la collégiale de Neuchâtel. Réflexions sur le discours des comtes de Neuchâtel». ◉

AFFAIRE LEGRIX L'élu ne sera pas encore réintégré. Vu les positions divergentes entre l'UDC, les autres formations politiques et le Conseil communal, aucune solution n'apparaît.

La Chaux-de-Fonds dans une impasse

DANIEL DROZ

La Chaux-de-Fonds est dans l'impasse. La mise à l'écart de Jean-Charles Legrix reste d'actualité. A la suite des événements de mardi – publication de l'arrêt du Tribunal cantonal et séance du Conseil général –, on ne voit pas comment la Ville pourrait sortir de ce cul-de-sac. Mise en perspective.

Le Conseil communal, y compris l'élu UDC, s'est réuni hier pour sa traditionnelle séance hebdomadaire. Celle-ci n'a pas modifié les positions des uns et des autres. Le Conseil communal n'a pas l'intention de faire machine arrière. Jean-Charles Legrix ne réintègrera dans tous les cas pas son bureau et le dicastère Infrastructures & Energies ce jeudi matin (lire ci-dessous).

A la même table?

Impasse. Premièrement, il faudrait d'abord que les acteurs principaux de cette affaire – les quatre conseillers communaux et l'élu mis à l'écart, ainsi que leurs avocats respectifs – s'assentent à la même table pour discuter d'une porte de sortie. Porte que le Conseil communal n'a pas entrouverte mardi soir. Pas plus que Jean-Charles Legrix, qui souhaite, en principe, retrouver son dicastère.

Impasse politique. Le Conseil général est divisé. L'UDC réclame la réintégration de son élu dans les plus brefs délais. Et menace d'exiger la démission des quatre autres membres de l'exécutif. Ceux-ci sont appuyés par les autres formations du législatif. Les partis socialiste et libéral-radical, le POP, les Verts et le Nouveau parti libéral jugent inapplicable la réintégration de Jean-Charles Legrix.

Impasse juridique. Si la cour de droit publique juge illégale la mise à l'écart de l'élu UDC, elle n'ordonne pas clairement son



Séance du Conseil général mardi soir: le Conseil communal a campé sur ses positions vis-à-vis de Jean-Charles Legrix. DAVID MARCHON

retour à la tête du département Infrastructures & Energies.

«Condamnés» à s'entendre

Son arrêt «n'exclut aucunement toute mesure de réorganisation qui modifierait le domaine d'activité et les responsabilités antérieures du recourant (réf: Jean-Charles Legrix)», peut-on lire dans les considérants du tribunal. «Il ne peut être donné suite à sa conclusion tendant à ce qu'il puisse reprendre immédiatement l'ensemble de ses fonctions au sein de son dicastère.» L'arrêt condamne, en quelque sorte, les parties à s'entendre sur une redistribution des cartes. Et encore, l'exécutif songe à recourir au Tribunal fédéral. Ce qui retarderait d'autant un «arrangement». Et ici encore, qu'en serait-il d'un éventuel effet suspensif? En reviendrait-on à la situation du mois d'août ou de lundi matin?

Impasse toujours. Le Conseil communal veut protéger l'anonymat des collaborateurs de l'administration qui ont témoigné dans le cadre de l'audit. Une plainte pénale de Jean-Charles Legrix a été déposée. Il n'entend pas la retirer. Dans ce cadre, cet anonymat ne semble plus garanti. Le Ministère public pourrait obtenir les noms de ces collaborateurs.

Le Nouveau parti libéral a d'ailleurs déposé une interpellation sur ce sujet. «Le Conseil communal peut-il nous indiquer quelles mesures il entend prendre en faveur des collaborateurs qui devraient être entendus par la justice pénale?», interroge-t-il. Une préoccupation qui est celle de tous les partis, excepté l'UDC. «La souffrance des employés dans le cadre de l'audit n'a pas disparu», soulignent-ils.

Ceci sans compter qu'une partie des cadres de l'administration aurait fait part au Conseil communal de son refus de collaborer avec Jean-Charles Legrix s'il venait à être réintégré. Autant dire que la sérénité ne serait pas prête de reprendre ses droits.

En l'état actuel des choses, aucune solution ne semble voir le jour pour sortir de l'im-

passé. La démission des cinq conseillers communaux et leur remplacement par les viennent-ensuite de leurs partis respectifs? Le Nouveau parti libéral – encore lui – le suggérerait hier en fin d'après-midi dans un communiqué. Vu les positions des uns et des autres, on imagine mal pareil scénario se réaliser. ●

«ON M'A DEMANDÉ D'ÊTRE PATIENT»

Le Conseil communal a siégé toute la journée avec Jean-Charles Legrix, avant de se réunir sans lui. «On m'a demandé de me récuser», nous a dit l'intéressé hier en fin d'après-midi. Le conseiller communal toujours sans portefeuille s'est dit surpris que le président ne mette pas en point zéro de l'ordre du jour de la séance plénière les conséquences du jugement du Tribunal cantonal qui annule sa mise à l'écart. Jean-Charles Legrix ne se rendra toutefois pas à son bureau ce matin, comme il nous l'avait dit la veille. «On m'a aussi demandé d'être un peu patient, ce que j'ai accepté», dit-il. Mais son avocat a réclamé une discussion entre les parties pour fixer leurs intentions concernant la réintégration de Jean-Charles Legrix d'ici la fin de la semaine, rapporte-t-il. ● RON

MÉMENTO

LA CHAUX-DE-FONDS L'hiver à la Croix-Rouge.

Pour affronter l'hiver bien au chaud, dit-elle, la Croix-Rouge procède dans son vêt'shop de la rue de la Paix 73 à La Chaux-de-Fonds, à une vente spéciale, à tarifs rabotés, aujourd'hui de 14h à 18h et samedi de 9h30 à 11h30.

DÉDICACE

Martina Chyba chez

Payot. «Vie en rose et chocolat noir», c'est le titre de l'ouvrage que dédicacera Martina Chyba samedi de 11h à midi chez Payot La Chaux-de-Fonds, Léopold-Robert 25.

EXPO-VENTE

Tissages pour l'Inde.

La tisserande amateur Irène Matthey prépare une expo-vente de sa production personnelle (écharpes, étoles, coussins, tapis, descentes de lits) au temple Saint-Jean samedi de 14h à 18h et dimanche de 11h à 12h après le culte. Le bénéfice sera entièrement versé à un projet de l'entraide protestante en Inde dans le domaine de l'alphabétisation des filles, du compostage et de l'achat de terres agricoles, dont un DVD sera projeté.

LA SAGNE

Marché de Noël aux

Bénéciardes. Le 11e marché de Noël organisé à la ferme de Willy Reymond aux Bénéciardes, sur la commune de La Sagne a lieu demain de 17h à 22h, samedi de 10h à 22h et dimanche de 10h à 17h. Au programme, des stands d'artisans de la région, avec des fidèles et aussi quelques nouveaux. On peut manger sur place des menus typique terroir, et goûter pendant tout le marché des grillades, le thé de Noël, le vin chaud et des pâtisseries. Le Père Noël viendra faire une visite dimanche vers 14h avec ses cornets pour les enfants. Si ce marché dégage un bénéfice, il sera dévolu à des œuvres de solidarité pour les gens de la région.

CONSEIL GÉNÉRAL Des «centenaires» jamais rénovés depuis 1914 pour raisons historiques seront liftés de pied en cap.

Oui pressé pour un coup de jeune à la rue du Commerce

Un oiseau en décomposition dans la baignoire d'un appartement heureusement inoccupé, des balcons menaçant de s'effondrer, des installations électriques à la limite d'être dangereuses, la décrépitude des murs, un état de délabrement généralisé... Les immeubles communaux rue du Commerce 101-105 et 95-99 ont été décrits avec des accents apocalyptiques mardi soir au Conseil général de La Chaux-de-Fonds. Celui-ci a accepté à l'unanimité un crédit de 6,1 millions afin de rénover le premier bloc, et de vendre l'autre en droit de superficie à la coopérative d'habitation La Renouveau. Mais de toutes parts, on se demandait comment ces immeubles avaient pu en arriver à un tel état. De fait, ils n'ont pas été rénovés depuis 1914!

Le conseiller communal Théo Huguenin-Elie l'a expliqué par

des raisons historiques, «des vieux de la vieille m'ont aussi informé». L'une des raisons, c'est qu'«on a poussé au plus loin le rôle social en refusant des rénovations pour ne pas augmenter les loyers».

De la peine à se loger

Précisément, cette question de loyers accessibles aux plus modestes a été largement évoquée notamment par le POP, alarmé de constater que ces appartements rénovés ne seraient plus à la portée des gens à l'aide sociale. «L'offre de loyers modiques est problématique, surtout dans ce contexte de pénurie, la ville comprenant 1,03% de logements vacants. Les précarisés ont de plus en plus de peine à se loger», confirmait le conseiller communal Théo Huguenin-Elie. «A la gérance communale, nous cherchons sans cesse des solutions.» Pour ces immeubles de la rue du Commerce,



Des immeubles vénérables qui tombent en ruine... RICHARD LEUENBERGER

«nous mettrons en place une plateforme d'aide à la relocation».

Dans la foulée, le Conseil général a accepté la vente des immeubles communaux David-Pierre-Bourquin 7 et Passage Léopold-Robert 4. Frédéric Hai-

nard (Nouveau parti libéral) demandait des précisions sur l'acquéreur, l'entreprise LRM Services Sàrl basée au Landeron d'après le rapport, or, il n'y avait rien trouvé! Hier, Théo Huguenin-Elie a expliqué que cette so-

ciété venait tout juste de déménager son siège de Bienne au Landeron. Cela dit, elle offre des garanties bancaires et n'est pas une inconnue: elle est liée à la société LIROM Chapes qui avait notamment réalisé les chapes du Musée d'histoire en cours de rénovation.

Des bégonias en avril?

Oui également (par 27 voix contre cinq) pour remplacer, au centre horticole, des «couches» en plein air par deux serres, à raison d'un crédit de 1,3 million. Le législatif a relevé le travail pénible des employés du centre, qui doivent planter les pousses à moitié couchés sur une planche. «Il n'est ni possible ni digne de poursuivre cette production dans les conditions de travail actuelles du personnel des Espaces verts», confirmait le conseiller communal Jean-Pierre Veya.

Mais les Verts se posaient de nombreuses questions sur le bilan énergétique de ces futures serres. Rappelons que, vu une météo exécrable, la moitié des plantes avaient été détruites, d'où des réclamations des clients. Or, «les réclamations du cimetière sont symptomatiques de notre société. On ne sait plus planter les choux! Les gens veulent des bégonias fleuris en avril, par n'importe quel climat... Même si nous sommes partisans de produire local, ce n'est pas à n'importe quel prix», commentait Laure-Anne Herrmann Brand. En demandant l'analyse de la pertinence de certaines cultures du centre horticole. Mais, répondait Jean-Pierre Veya, mieux vaut produire ces plantes sous serre ici plutôt qu'ailleurs. Et ailleurs, elles sont aussi produites sous serre, avec l'impact du transport en plus... ● LD

TROIS JOURS DE FESTIVITÉS.

VALABLE DU
28.11 AU
30.11.2013



50%

6.60 au lieu de 13.20
Tous les Coca-Cola
en emballage de 6 x 1,5 litre



50%

2.75 au lieu de 5.50
Mélanges de Noël
avec ou sans crêtes de coq
500 g



40%

3.95 au lieu de 6.60
Entrecôte de bœuf/rumsteak entier
Uruguay/Argentine, les 100 g

Actions Migros par SMS: envoyez
«JOIE» au 8080 (service SMS gratuit).

OFFRES VALABLES AUX DATES INDIQUÉES. EN QUANTITÉS POUR
CONSUMATION MÉNAGÈRE ET JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK

MIGROS
M comme Magique.



Les autorités locloises remettent l'ouvrage H20 sur le métier, a prévenu le président de la ville du Locle Denis de la Reussille. ARCHIVES DAVID MARCHON

LE LOCLE Les conséquences du refus de l'augmentation de la vignette.

«On ne lâchera pas le morceau sur le tunnel de la H20!»

RAPPEL DES FAITS

Le refus de la vignette à 100 francs le week-end dernier a plombé l'extension du réseau autoroutier. Dès lors, qu'en est-il des projets loclois comme le contournement de la plaine du Col-des-Roches? Interview du président de la Ville, Denis de la Reussille.

SYLVIE BALMER

Denis de la Reussille, la construction du tunnel de contournement de la ville du Locle est-elle toujours à l'ordre du jour après le refus le week-end dernier, si oui à quel horizon?

Cela reste toujours un sujet très important à nos yeux, mais même en ayant une vision optimiste, on ne peut imaginer que se dessine une nouvelle proposition avant quatre ou cinq ans. C'est le temps que nous aura fait

perdre ce refus, et que prendront les nouvelles démarches auprès du Conseil fédéral. La seule possibilité, c'est en effet de remettre l'ouvrage sur le métier à Berne, et notamment avec Doris Leuthard, pour sensibiliser les élus à la problématique des Montagnes. Il est clair que le canton de Neuchâtel ne pourra pas supporter un tel coût tout seul. Ce que nous comptons mettre en avant, en dépit du refus des Neuchâtelois, c'est le «oui» des trois villes, Le Locle et La Chaux-de-Fonds, mais aussi Neuchâtel. Une chose est sûre, on ne lâchera pas le morceau.

Quatre ou cinq ans, c'est long... En attendant, des mesures seront-elles prises pour tenter malgré tout de limiter le trafic en ville?

Les autorités s'y sont engagées bien avant le refus de la vignette. Pour mémoire, on est passé de 1,5 kilomètre de zones 30 km/h à 22 kilomètres au Locle. Indépendamment du refus de la vignette, nous allons poursuivre dans cette voie, même si prendre des mesures de ce type est souvent très compliqué. Nous prévoyons notamment de créer des couloirs de bus, le rapport sera présenté au début de

l'année prochaine au Conseil général.

Doit-on en déduire «pas de tunnel, pas de lac»?

Non. L'aménagement de la plaine du Col-des-Roches n'est pas remis en question. Mais il faudra aménager le calendrier, examiner si on commence d'abord par construire l'éco-quartier ou plutôt la zone de loisirs, ce genre de choses. Je profite de souligner qu'il est dommage de réduire ce projet au seul lac puisque la zone s'étendra sur toute la plaine, des usines Dixi aux Moulins souterrains du Col-des-Roches. Le projet comprendra certes la création d'un lac, mais aussi d'un éco-quartier, la renaturation de la rivière du Bied, des ruisseaux des Calame et la Grecque, l'aménagement d'une partie des marais, des chemins didactiques etc. C'est en ce sens que nous prévoyons d'aménager la plaine et c'est toujours notre volonté. ●

«L'aménagement de la plaine du Col-des-Roches n'est pas remis en question.»

DENIS DE LA REUSSILLE PRÉSIDENT DE LA VILLE DU LOCLE

ÉNERGIES RENOUVELABLES Raphaël Domjan reçoit le Prix solaire européen 2013.

Distinction continentale pour PlanetSolar

Concepteur et auteur de la première circumnavigation de la planète avec le soleil pour seul propulseur, Raphaël Domjan recevra demain soir, à Berlin, le Prix solaire européen 2013.

Cette consécration récompense le fabuleux périple de 60 000 kilomètres à travers mers et océans, bouclé entre septembre 2010 et mai 2012, au départ de Monaco. Raphaël Domjan, son équipe, le bateau et les partenaires sont distingués dans la catégorie «média» pour la visibilité qu'ils ont su donner à cette unique et prometteuse aventure – la fondation SolarPlanet, que préside Raphaël Domjan a d'ailleurs produit «A la



L'arrivée triomphale de PlanetSolar, le 4 mai 2012 à Monaco. KEYSTONE

poursuite du soleil», un film de 52 minutes.

Suisse régulièrement primée

Le Prix solaire européen a été institué en 1994 par le Parlement européen afin de promouvoir le développement de l'énergie solaire en Europe. La Ville de Neuchâtel avait été sacrée en 1999. En 2010, c'est SolarImpulse, l'avion de Bertrand Piccard, qui avait été honoré pour son premier vol de nuit. Depuis la création du prix, la Suisse a toujours reçu une distinction dans l'une ou l'autre des catégories qu'il comporte. ● STE

Fielmann fête Noël – Fêtez avec nous!

Puissante lampe de poche à LED* en aluminium avec 9 LED économiques. Idéale pour le camping, la maison ou la voiture. Toujours à portée de main grâce à sa lanière et son étui protecteur. 3 ans de garantie.

CHF 4,50



Cadres de haute qualité par lot de 3* en aluminium. Pour les formats de photo 9x13, 10x15 et 13x18 cm. Avec pied articulé en velours noir. 3 ans de garantie.

CHF 5,90



Jumelles du type 10x25* Grossissement 10x, renfort caoutchouc et sacoche pratique pour le transport. 3 ans de garantie.

CHF 8,90



Loupe à pied à LED* En métal de très grande qualité, grossissement 2x, agent lumineux très résistant. Piles inclus. 3 ans de garantie.

CHF 15,90



Station météo radio-pilotée* sans fil. 4 fonctions en une: horloge, réveil, température intérieure et extérieure. 3 ans de garantie.

CHF 15,90



Appareil de nettoyage professionnel à ultrasons* pour un nettoyage minutieux de vos lunettes, de vos bijoux et de vos objets en métal. Avec un volume de 600ml et une puissance de 50W. 3 ans de garantie.

CHF 28,60



*Jusqu'à épuisement des stocks.

fielmann
www.fielmann.com

Plus de 100 SALONS et articles d'ameublement



**20% sur les modèles d'exposition
Livraison garantie avant Noël !**

à prix de fête !

VAC.

AMEUBLEMENT

Rue des Crêtets 130, La Chaux-de-Fonds **Tél. 0848 840 900** Chemin des Mésanges 4, 1032 Romanel-sur-Lausanne
Offrez-vous plus de confort pour Noël : www.vac.ch

MANIFESTATIONS

La compétence des meilleurs experts de Paris en peinture et antiquité

JOURNÉE D'EXPERTISE gratuite et confidentielle

Mardi 3 décembre à l'Hotel des Trois Rois au Locle de 9h à 12h
Mardi 3 décembre à l'Hotel Fleur de Lys à la Chaux de Fonds de 13h à 19h

Peintures

Charles L'Eplattenier (1848 -1946)
Soir au bord du Doubs 1943
Huile sur toile 89X116
Estimation 20'000 / 30'000 CHF

Art Asiatique

Vase meiping en porcelaine émaillée jaune
à décor en bleu sous couverte, h.36 cm
Adjugé 950'000 CHF

**Livres, argenterie,
archéologie**

Joan Miró - Alfred Jarry, *Ubu roi*, Paris 1966
Edition ornée de 13 lithographies
Estimation 40'000 CHF

GALERIE ARTS ANCIENS & MILLON ASSOCIES
art-ancien@bluewin.ch · www.artsanciens.com · www.millon-associes.com
032/835 17 76 · 079/647 10 66

LA CARTE par le menu

Chaque vendredi dans **L'Impartial**

Renseignements et réservations:

publicitas

Tél. 032 729 42 62
Fax 032 729 42 59

OFFRES D'EMPLOI

CARROSSERIE DE MONTMOLLIN
Recherche au plus vite ou à convenir

Un tôlier en carrosserie

- Avec expérience
- Autonome
- Au bénéfice d'un permis de conduire

Veillez nous faire parvenir votre dossier de candidature complet à l'adresse suivante :

CARROSSERIE DE MONTMOLLIN
Diego Leggeri
Impasse du Murgier 4
2037 Montmollin

DIVERS

OLYMP

DIGEL
THE MENWEAR CONCEPT

Kauf

m.e.n.s.
Men's & Women's since 1960

CASA MODA

MEYER

FRUTIGER
CONFECTION

"mode de vie..."

DANIEL-JEANRICHARD 15 / 2400 LE LOCLE
TÉL. 032 931 17 20 / FAX 032 931 17 26
www.frutiger-confection.ch

Fermé le mercredi après-midi
Ouvert le samedi après-midi

DIVERS

NEW THINKING.
NEW POSSIBILITIES.

New Generation Hyundai i30

Une fusion entre le design, la technologie et la sécurité

Avantage client jusqu'à

5'700.-*

* Hyundai i30 GD Wagon 1.6 CRDi Style. Equipements : peinture métal - pack Luxury (éclairage automatique, sièges avant chauffants, aide au parking arrière et avant latéral, régulateur / limiteur de vitesse) - système de navigation avec écran couleur de 7", caméra de recul, Prix brut : 32'630.-, Prix net : 26'930.-, Consommation mixte 4.4/100km, 117g CO2, catégorie d'efficacité énergétique A.

* Hyundai i30 GD 1.6 CRDi Style. Equipements : peinture métal - pack Luxury (éclairage automatique, sièges avant chauffants, aide au parking arrière et avant latéral, régulateur / limiteur de vitesse) - système de navigation avec écran couleur de 7", caméra de recul, Prix brut : 31'430.-, Prix net : 25'730.-, Consommation mixte 3.8/100km, 100g CO2, catégorie d'efficacité énergétique A.

CAMPING-CARS
VENTE • LOCATION • REPARATION

McLOUIS RAPIDO

183, rte de Meyrin
1214 GENEVE
022 341 14 14 www.GRANDEVASION.ch

Journée du timbre
Dimanche 1^{er} décembre
Bourse - exposition
Restauration du Grand-Pont
de 10h-12h et de 14h-16h30
Timbrophilia Chaux-de-Fonds

EMMAÜS
VENTE SPECIALE
linges de maison anciens
&
autres merveilles

30 novembre 2013
9h-12h / 13h30-16h

ETOILE AUTOMOBILE SA
Cortailod
032 7 290 290

La force du Groupe Leuba, c'est aussi ses agents locaux !

GARAGE DE L'AVENIR SA **GARAGE SPORT DUAL**
La Chaux-de-Fonds Le Locle
032 913 10 77 032 933 91 50

GROUPE-LEUBA.CH

VENEZ L'ESSAYER!
www.leuba-event.ch/essais



PARLEMENT JURASSIEN La nouvelle loi sur le personnel de l'Etat nécessitait une mise à jour de la grille salariale de la part du canton. C'est chose faite. Mais Michel Thentz a transpiré.

Un statut plus attractif et une prime

GÉRARD STEGMÜLLER

A en croire certains députés, le décret sur le traitement du personnel de l'Etat que le Parlement jurassien a adopté hier par 40 voix contre 15 (PDC) était l'un des points les plus « importants » de la législature. L'après-midi fut donc particulièrement agité. Surtout vis-à-vis de Michel Thentz. Pour une question de forme au sujet de l'entrée en vigueur du fameux décret – son application se fera finalement en deux temps –, le PDC a refusé l'entrée en matière. Echec. Puis les socialistes se sont opposés à leur ministre du Personnel sur une éventuelle allocation de prime, en nature ou en espèces. Re-échec. On a vu à la tribune un Michel Thentz « bagarreur » dans le bon sens du terme. Qui a fini par vaincre.

Entrée en force le 1er janvier 2011, la nouvelle loi sur le personnel de l'Etat parle d'un statut unique. Il n'y a plus de fonctionnaire, ni d'enseignants: tout le monde est employé d'Etat. Restait alors à unifier l'échelle des salaires, qui concerne directement plus de 3500 collaborateurs du canton. Ceux-ci ne gagneront pas forcément plus, sauf ceux qui effectueront une grande partie de leur carrière professionnelle au service de l'Etat jurassien.

Moderniser et rendre plus attractif le statut de la fonction publique, tel est l'objectif de la nouvelle loi. Le décret relatif au traitement insiste sur plusieurs points: progression harmonieuse sur 25 ans des salaires avec un plafond rehaussé, égalité entre homme et femme, nouvelle échelle des classes (dorénavant 25) et des annuités (25), diminution progressive de l'écart

entre annuités ainsi qu'une nouvelle évaluation des fonctions (entrée en vigueur le 1er janvier 2014 pour ce point). Cet exercice d'équilibriste devait se faire sans toucher aux salaires nominaux et sans augmenter la masse salariale (opération blanche).

Mais pour le PDC, l'entrée en vigueur au 1er janvier 2015 de cette nouvelle disposition coûtera six millions, dont une bonne partie à la charge des communes, vu que celles-ci sont censées assurer le salaire des membres du corps enseignant à concurrence des deux tiers. Faux, a rétorqué Michel Thentz. Une entrée en vigueur un 1er janvier évite le cumul de l'annuité ordinaire et du passage dans la nouvelle échelle fusionnée.

Du mou?

La nouvelle grille offre des salaires supérieurs à l'ancienne. Mais au lieu de 17 ans, il faudra travailler 25 ans pour toucher le maximum. Et le ministre a insisté: « En fonction de la progression, certains salaires seront légèrement inférieurs par rapport à l'ancienne. »

Via le décret, le Gouvernement et la majorité de la Commission de gestion et des finances désiraient instaurer une prime annuelle en nature ou en espèces de maximum 2000 francs à un employé ou un groupe d'employés au vu de l'excellence des prestations fournies ou en raison de l'accomplissement d'une tâche dépassant le cadre habituel de travail. Les socialistes n'ont pas voulu en entendre parler: « Cela voudrait dire qu'il y a du mou dans l'administration », a lancé Josiane Depp. Les camarades ne seront pas suivis (35 voix contre 21).

Décret emballé! ●



Rude séance pour le Gouvernement jurassien et le ministre du Personnel Michel Thentz (à gauche). BIST

Une convoitise nommée Moutier

Au lendemain du vote du 24 novembre, on a beaucoup évoqué Moutier à l'occasion des questions orales. « Si Moutier dit oui lors du vote communaliste, quel hôpital va-t-on fermer? Le site de Moutier ou de Delémont? » a questionné le député UDC Damien Lachat. « Celui de Porrentruy! » lui ont lancé sous forme de boutade plusieurs de ses pairs. Plus sérieusement, le ministre de la Santé Michel Thentz lui a rappelé « que la position du Gouvernement jurassien n'a pas varié sur ce point. La planification hospitalière n'est pas une affaire de frontières cantonales. Les hôpitaux de soins aigus, tel celui du Jura, ne sont pas en concurrence entre eux. Au contraire, il se doit de développer des collaborations avec l'Hôpital du Jura bernois, Hôpital neuchâtelois et les établissements bâlois. »

Toujours au sujet de Moutier, l'élu PDC Maurice Jobin s'est inquiété de l'attitude future du gouvernement bernois en cas de vote commu-

naliste: « Et si le Conseil exécutif mettait les bâtons dans les roues au niveau de la procédure? » « Pas question d'un nouveau vote consultatif de la population prévôtoise pour savoir si Moutier veut déposer une demande pour un vote communaliste auprès du canton de Berne », l'a rassuré la ministre Elisabeth Baume-Schneider.

Moutier encore! L'UDC Frédéric Juillerat, sur la base d'une initiative parlementaire, désirait que la Commission de la justice se penche sur la création d'un seul cercle électoral lors des élections au Parlement. Exit donc les trois districts. Plusieurs députés se sont succédés à la tribune pour dire que l'idée n'était pas saugrenue, que cela pouvait déboucher sur des débats à portée cantonale et non plus régionale ou locale, comme c'est parfois le cas. Mais que politiquement, tant que le cas de Moutier demeure en suspens, cette requête n'était pas habile. ●

TORNOS Walter Fust veut toutes les actions

L'industriel alémanique Walter Fust a confirmé, hier, sa volonté d'acquérir l'ensemble des actions nominatives en main du public du groupe Tornos, sis à Moutier. Pour mémoire, Walter Fust contrôle déjà près du tiers du capital de Tornos. Le conseil d'administration du fabricant prévôtois de machines-outils estime que le prix par action proposé par Walter Fust dans le cadre de son offre publique d'achat (OPA) est trop bas. Il n'émet toutefois aucune recommandation quant à l'acceptation ou le refus de cette OPA. Tornos souligne que son conseil d'administration a pris cette décision à l'unanimité, mais en l'absence de deux membres.

Walter Fust propose 4,70 francs par titre, une prime de 2% par rapport au cours de clôture de la semaine dernière. Hier, le titre de Tornos a ouvert en hausse de 1,03% à 4,90 francs, alors que le SMI grappillait 0,15% à 8251,30 points.

Le conseil d'administration estime du reste que, par son offre, Walter Fust souligne la confiance accordée à Tornos, « tout en garantissant la stabilité à long terme de l'actionnariat ». De son côté, l'industriel ne prévoit aucune réorientation stratégique du fabricant de machines-outils. Après expiration du délai de carence de dix jours de Bourse, l'OPA pourra être acceptée pendant 20 jours, soit du 12 décembre au 16 janvier. Walter Fust indique se réserver le droit de prolonger la période d'offre « une ou plusieurs fois ».

L'industriel, qui compte parmi les entrepreneurs les plus riches de Suisse, contrôle 33,325% des actions, soit juste en dessous du seuil de 33,33% obligeant un actionnaire à lancer une offre. Fin octobre, Tornos a bifé une vingtaine de postes sur le site prévôtois, déjà frappé l'an passé par près de 150 suppressions d'emplois. ● **ATS-RÉD**

ARRESTATION Cinquantaine de vols à son actif

Le Ministère public bernois a mis en accusation un Allemand soupçonné d'avoir perpétré une cinquantaine de vols dans sept cantons et qui est passé aux aveux. Les dommages et le montant délictueux sont estimés à un peu plus de 100 000 francs.

Actuellement en détention, âgé de 39 ans, l'auteur de tous ces cambriolages profitait dans 75% des cas de l'absence ou de l'endormissement des habitants pour s'introduire dans leur domicile par une porte ou une fenêtre non verrouillée ou restée ouverte. Il faisait en particulier main basse sur du numéraire, des bijoux, des montres, des articles de luxe ainsi que des cartes de crédit ou bancaires. Lorsqu'il trouvait ou devinait les codes, l'auteur retirait de l'argent dans des distributeurs ou effectuait divers achats. L'homme, avait été décrit pour la première à la police avec précision par la fille d'un lésé en juillet 2012, à Tavannes. Quelques heures plus tard, un ressortissant allemand correspondant au signalement préalablement donné avait été contrôlé, puis interpellé à proximité de la gare de Reconvilier. ● **COMM-RÉD**

SAIGNELÉGIER Exposition majeure de philatélie en 2014 dans les Franches-Montagnes. Pour la première fois nationalement timbrée!

« En venant s'installer à Saignelégier, ce sera la première fois que l'exposition nationale de philatélie aura lieu dans le Jura, en 2014! », se félicite Liliane Rérat, présidente du comité d'organisation.

« Intitulée FM Phila, depuis plusieurs mois déjà elle est en préparation, dans les milieux des collectionneurs de timbres dans les Franches-Montagnes. » Cette manifestation majeure de la philatélie se tiendra, dans une année, à la halle-cantine sise sur la localité. « Ce sera une excellente façon, pour les philatélistes francs-montagnards, de fêter le 50e anniversaire de leur société! », lance-t-elle encore pour rappeler le cinquantenaire, important pour la région.

Attention pièces rares...

Durant la « Journée du timbre », organisée chaque année, les plus belles réalisations des philatélistes suisses sont présentées dans le cadre d'un concours. Pas moins de 350 cadres-vitrines permettront au grand public de découvrir de véritables chefs-

d'œuvre. Les timbres-poste seront mis en valeur selon des thèmes précis ou selon des types de collections. Les jeunes philatélistes concourront également, mais dans une catégorie qui leur sera réservée.

De plus, une bourse philatélique réunira une douzaine de marchands qui proposeront leurs produits. Une occasion unique de découvrir quelque rareté ou pièce recherchée depuis longtemps... Un stand d'animation permettra aux enfants de s'initier à cet art particulier.

A chaque exposition nationale de philatélie La Poste émet un timbre-poste spécial illustrant la région qui accueille la manifestation. Via son service spécialisé en la matière, elle en désigne l'auteur sur la base d'un projet. L'exemplaire gagnant est émis, entouré d'un feuillet, appelé « bloc ». « Celui-ci affranchira le courrier et colportera partout l'image des Franches-Montagnes, contribuant ainsi à leur renommée! », s'exclame enthousiaste Liliane Rérat.

Lors de l'exposition, en 2014,



Les bourses aux timbres, des rendez-vous qui ont pignon sur rue et courues par les amateurs et les collectionneurs. RICHARD LEUENBERGER

les visiteurs pourront obtenir ce bloc neuf, ou oblitéré d'un cachet spécial par un bureau postal temporaire installé à la halle-cantine.

« Une telle manifestation représente une promotion unique et une aubaine touristique considérable pour la commune. Bien des nuitées seront réservées dans les hôtels et

les restaurants seront pris d'assaut! Car le rendez-vous compte aux yeux des amateurs de philatélie de toute la Suisse et des pays voisins! »

Dans les règles de l'art

Un catalogue présentera les exposants et le déroulement de la manifestation. Il sera diffusé

dans l'ensemble des sociétés philatéliques de Suisse. De la sorte, il sera donc, quelques semaines durant, l'ambassadeur du Jura. « Il offrira aussi une visibilité aux institutions et aux entreprises environnantes par le biais d'annonces publicitaires qu'elles ne manqueront pas d'y insérer. » Des prix, constitués de produits de la région, récompenseront les exposants et les heureux lauréats de la tombola organisée pendant la fête.

Rendez-vous touristique

Mais il faudra que les organisateurs commencent par le commencement. Intéressés par un appui bienvenu, ils solliciteront dès que possible des personnes et des entreprises. « Nous espérons pouvoir compter sur un accueil favorable! », précise Liliane Rérat, qui sera soutenue dans ces démarches par Pierre Godat, secrétaire du comité d'organisation.

« Dans quelques mois, le comité, en accord avec La Poste, aura le plaisir de présenter au public le timbre spécial en forme de bloc et aux couleurs des Franches! »

● **COMM-SFR**

SAINT-IMIER Gospel, animations et bonne humeur prévus au rendez-vous.

Noël ensemble repart sur les chapeaux de roue

BLAISE DROZ

Après le brillant coup d'essai transformé en coup de maître de l'an dernier, Noël ensemble repart sur les chapeaux de roue vers une édition 2013 consolidée et riche de belles promesses à découvrir du 5 au 7 décembre.

Initiateur et chef d'orchestre de la manifestation, Michel Ruchonnet se souvient avec plaisir que la première édition de l'an dernier avait dégagé un petit bénéfice et même permis de faire un don de 2000 francs aux Cartons du cœur.

On se souvient que dans sa formulation antérieure, Noël ensemble s'était quelque peu essoufflé et avait subi un coup d'arrêt pendant deux années. Michel Ruchonnet, alors tout nouveau conseiller de ville socialiste, avait pris sur lui de motiver quelques-uns de ses camarades, non sans lancer une invitation appuyée aux animateurs de la vie locale et aux représentants des autres chapelles politiques. Son appel a été réitéré lors du dernier Conseil de ville: «*Je ne souhaite pas un Noël socialiste mais une manifestation véritablement destinée à tout le monde!*»

Avec la commune et l'EMJB

Pour cette édition, seul un radical a répondu à l'appel mais Michel Ruchonnet est têtue et il fera tout pour poursuivre l'universalisation de la fête: «*Il faudrait quand même être un peu tordu pour politiser Noël!*», professe-t-il. Reste que Noël ensemble se fera cette année avec le soutien logistique de la com-



Fanny Anderegg animera un atelier gospel tout public. OLIVIER GRESSSET

mune et une participation forte de l'École de musique du Jura bernois ainsi que de la chorale et des musiciens de l'école primaire ou encore du Cide.

L'édition de cette année promet un très riche programme durant les trois jours de la manifestation, soit une semaine après

Erguël expo. N'y aurait-il pas eu moyen de faire coïncider les dates des deux manifestations pour leur donner davantage encore de volume? «*Ce serait bien mais on se heurte toujours à des problèmes de logistique. Par exemple pour Noël ensemble, il est important de choisir la date de*

Saint-Nicolas, soit le 6 décembre», explique l'institutrice Elisabeth Beck, qui pilote la partie musicale de Noël ensemble et qui se dit aussi très attachée au cortège de Saint-Nicolas organisé par les commerçants du Cide. Il se formera à 17h30 sur l'esplanade du collège pour rallier la place du Marché.

Noël ensemble sera polymorphe à souhait et promet un festival de concerts liés à une animation sur la place du Marché autour et dans un tipi plus grand encore que l'an dernier, ainsi que neuf chalets (sept en 2012) loués par des artisans ou institutions comme le Pré-aux-Boeufs, CormoAtlas, la Pimpinière etc.

Fanny Anderegg, guest star

Les animations vont se succéder sur un train d'enfer au point qu'il n'est pas possible de les détailler toutes. Mais comment ne pas s'attarder sur l'animation proposée par la Biennoise Fanny Anderegg? Elle qui enseigne la musique à Biemme et à l'EMJB va animer un atelier de chant gospel tout le samedi avec pour point d'orgue une présentation du travail de la journée au public. Un véritable petit concert dans la collégiale sur le coup de 17h30 avec le concours de professeurs de l'EMJB qui accompagneront les chanteuses et chanteurs inscrits. Utile précision qu'apportent les organisateurs. Aucun prérequis n'est nécessaire, les chants afro-américains qui seront appris et produits seront connus et faciles, de manière à ce que tout se passe dans une totale bonne humeur. ●

Trois jours sur la brèche pour faire la fête

JEUDI 5 DÉCEMBRE Les festivités de Noël ensemble débuteront jeudi 5 décembre à 17h30 sur la place du Marché avec l'ouverture officielle du marché de Noël, des stands de restauration et de la tente (tipi) chauffée. L'animation musicale débutera une demi-heure plus tard sous le tipi avec l'accordéoniste David Lehmann, le guitariste Silas Auderset et leurs musiques tango, valse et airs yiddish. Déplacement à la collégiale sur le coup de 19h30 pour le concert des élèves de Renan-Sonvilier et de Saint-Imier.

VENDREDI 6 DÉCEMBRE L'ouverture des feux aura lieu dès 16h30 vendredi et l'animation musicale du duo Lehmann-Auderset dès 18h. Le cortège de Saint-Nicolas démarrera à 18h30 sur l'esplanade du collège primaire. A 20h, la collégiale s'emplira du son des cors des Alpes de Dacord puis des Bee's Gospel Singers, tous venus de La Chau-de-Fonds.

SAMEDI 7 DÉCEMBRE Enfin samedi sera une journée pleine entamée à 9h déjà avec les animations habituelles sur la place du Marché et le début de l'atelier gospel de Fan-

ny Anderegg à l'aula de l'école primaire. A 10h30, pim-pom pim-pom voilà le Téléthron, organisé comme il se doit par les pompiers d'Erguël qui assureront aussi la restauration de midi. L'animation tiendra tout l'après-midi sur la place et sous le tipi puis à 17h30, l'atelier gospel, qui aura encore répété durant l'après-midi, donnera son concert dans la collégiale. Enfin, la manifestation se terminera en apothéose dès 20h30 à la collégiale avec le chœur des Emibois, soutenu par l'Ensemble instrumental de la HEM de Lugano, qui interprétera en particulier le Magnificat de John Rutter. ●

FOIRE Erguël expo ouvre ses portes à Saint-Imier pour tout le week-end.

Vers une prometteuse douzième édition

Erguël expo ouvrira les portes de sa 12e édition demain déjà à 18h. «*Grâce à une nouvelle disposition de la salle, le nombre d'exposants a pu être augmenté d'environ cinq unités pour atteindre le nombre de 33*», se réjouit la présidente Maruska Verardo. «*En outre, ceux de Saint-Imier auront le bonheur de recevoir une participation financière offerte par la commune en guise de remerciement pour leur patience durant les travaux de la*

Grand-Rue et pour les remercier de leur engagement toujours vif à participer à Erguël expo.» Ce ne sera pas la seule nouveauté de cette édition. La garderie innove de façon remarquable. Vouée à accueillir les tout petits, elle offrira aussi un coin détente aux ados.

Les jeunes eux-mêmes se sont manifestés au travers d'un groupe d'élèves de l'école secondaire. Leur idée a été jugée excellente, aussi ils disposeront de quelques

écrans TV pour y jouer à des jeux, choisis avec soin et qui excluent la violence.

Côté animation, les organisateurs attendent beaucoup du coin de dépistage du diabète. «*Un service intéressant et gratuit que l'expo rendra à ses visiteurs*», se réjouit une fois de plus la présidente. En effet, le diabète est une maladie fort répandue et parfois très handicapante. Or, nombreuses sont les personnes qui en souffrent

sans encore s'en rendre compte. L'opportunité d'un dépistage gratuit est donc bonne à prendre. Côté festif, on pourra compter demain soir sur Platinum Dance Academy, puis samedi sur la Fanfare des cadets, l'humoriste François Vorpe accompagné du Big Band UIB Jazz Orchestra de Biemme. Quant à la restauration, on attend beaucoup de la carte prometteuse de Beni Zeller et du traditionnel bar Chez Milla. ● BDR

GRAND CONSEIL BERNOIS

Plan d'austérité général

Après près de 30 heures de débats, le Grand Conseil bernois a adopté hier le budget 2014 avec les mesures d'économies qui l'accompagneront. Les coupes décidées par la majorité bourgeoise ont permis d'établir un budget équilibré. Le compte de fonctionnement, qui présente un excédent de recettes de 600 000 francs, a été accepté par 87 voix contre 56. Les socialistes et les Verts notamment ont voté contre.

Plus de 200 millions d'économies

Ce résultat positif du budget n'a été obtenu que grâce à des mesures d'austérité qui touchent tous les domaines, en particulier l'instruction publique et la santé. Le Grand Conseil ne pouvait pas voter sur ce plan d'austérité mais juste en prendre connaissance.

Quelque 230 millions de francs d'économies ont été nécessaires. La plupart des mesures inscrites dans le projet du gouvernement à majorité rose-vert ont été acceptées sans débat. D'autres ont donné lieu à des échanges plus nourris comme lors l'augmentation de la taille des classes des écoles bernoises.

La croissance de la masse salariale du personnel et du corps enseignant sera abaissée entre 0,7% et 1% selon l'année, alors qu'elle était fixée à 1,5% sur les quatre années de planification. La somme forfaitaire que l'on

peut déduire dans la déclaration d'impôts pour les frais professionnels est supprimée au profit des frais effectifs.

Avec ce 15e programme d'austérité en 20 ans, le canton espère éradiquer son déficit structurel. Reste que l'offre des services publics du canton sera inférieure à la moyenne suisse. La mauvaise conjoncture, les baisses d'impôts et les transferts des charges de la Confédération, ont plongé le canton de Berne dans cette situation.

Un gymnase en moins

Dans le cadre des mesures d'économies, le Grand Conseil bernois a décidé qu'il n'y aura plus que deux gymnases à Biemme contre trois actuellement. La ville bilingue comptera désormais un gymnase francophone et un gymnase allemand sur le même site, aux Prés-de-la-rive. Pour le conseiller d'Etat bernois Bernhard Pulver, il importait de prendre rapidement une décision pour éclaircir la situation et lever les incertitudes. L'établissement bilingue de la rue des Alpes va disparaître.

Ce projet de réorganisation qui s'inscrit dans le cadre du débat sur le budget prévoit la concentration de toutes les classes bilingues dans une même unité administrative. A terme, cette restructuration doit permettre au canton de Berne d'économiser quelque 400 000 francs par année. ● ATS-RÉD

ÉLECTIONS CANTONALES

Retour du radical Houriet?

Très actif avec sa Caravane du Jura bernois durant toute la campagne du non, l'ancien député radical de Courtelary Guillaume-Albert Houriet a forcément fait parler de lui dans les états-majors politiques qui sont en train de remplir leurs listes dans l'optique des élections de renouvellement du Grand Conseil en mars prochain. Dans cette perspective, l'intéressé s'est entretenu avec le président du PLR bernois Pierre-Yves Grivel

et Dave vonKaenel, président du PLRJB. Les deux hommes ne verraient pas d'un mauvais œil que l'ancien député vienne en quelque sorte booster la liste radicale du Jura bernois.

Réponse de l'intéressé? «*J'ai accepté de me mettre à la disposition de mon parti. Il reviendra toutefois à ce dernier de décider s'il mise effectivement sur mon retour en politique.*»

On en saura davantage le mois prochain... ● PAB

ASSEMBLÉE INTERJURASSIENNE

Une extension à Neuchâtel?

Anne-Caroline Graber (UDC, La Neuveville) rappelle qu'à une très forte majorité, le Jura bernois vient de s'opposer au lancement d'un processus qui aurait pu conduire à son intégration dans un nouveau canton. Selon elle, l'ampleur de cette majorité montre que le Jura bernois ne désire pas lier son destin institutionnel à celui du Jura. Eu égard à Moutier, elle admet que le dossier, au sens de l'Accord du 25 mars 1994, n'est pas encore clos. Un accord prévoyant qu'au terme de l'aventure, l'Assemblée interjurassienne, (AIJ) sera dissoute.

Selon la députée, plusieurs voix se sont déjà élevées pour souhaiter le maintien d'une AIJ renouvelée destinée à pérenniser les relations entre le Jura bernois et le Jura. «*D'autres personnes pensent à juste titre que les liens entre le Jura bernois et Neuchâtel sont au moins aussi densés que ceux qui existent entre le Jura*

bernois et le Jura.» Dans ce contexte, l'intéressée a déposé une interpellation pour connaître les intentions de Berne s'agissant de l'avenir de l'AIJ. Elle souhaite savoir ce que pense le canton des propositions informelles de maintenir l'AIJ afin de pérenniser les relations entre le Jura bernois et le Jura. «*Le gouvernement n'estime-t-il pas que si l'AIJ devait être maintenue, il conviendrait d'étendre son champ d'action à l'ensemble du territoire de l'Arc jurassien et que l'heure est venue pour Berne et le Jura bernois d'établir avec Neuchâtel des liens concrets parfaitement égaux en droit et en intensité à ceux qui continueront probablement d'exister entre Berne et le Jura?*»

Enfin, «*dans un esprit de clarté et d'apaisement, ne s'agirait-il pas de rompre avec l'exclusivisme de certaines relations qui prévalent entre Berne et Jura?*» ● PAB

VAL-DE-TRAVERS L'assainissement de Prévoyance ne fait rougir le budget 2014.

Entre satisfaction et inquiétude

MATTHIEU HENGUELY

Frédéric Mairy hésite quelque peu entre un sourire et une mine plus grave au moment de prendre la parole. Le conseiller communal de Val-de-Travers en charge des finances présentait hier matin en compagnie de ses collègues, un budget communal 2014 bien difficile à appréhender. Qualifiée de «relativement bonne», malgré un déficit de 512 400 francs et des charges qui prennent l'ascenseur, la prévision est autant assortie de bonnes perspectives que d'importantes inquiétudes.

Tout d'abord, la teinte rougeâtre de budget 2014 est surtout le fait d'un élément ponctuel: la re-capitalisation de la caisse de pensions des employés de la fonction publique neuchâteloise Prévoyance.ne. Pas loin de 3,94 millions de francs devront être dépensés l'an prochain par la commune pour financer sa part à l'assainissement de la caisse. Les comptes 2012 ayant permis de faire une provision de trois millions à cet effet, le solde à payer par Val-de-Travers fait passer les comptes d'un demi-million de bénéfice à un déficit de la même ampleur.

Charge en forte hausse

Avec un total de charges prévues de 72,55 millions de francs, la commune devrait voir ses dépenses augmenter de près de 8,4 millions. Même sans les mil-

lions dus à Prévoyance.ne, l'augmentation «présente quelques motifs d'inquiétude», selon le secrétaire général du dicastère des finances Christian Reber.

Le chef de service a listé des charges ponctuelles (150 000 francs pour des dégâts aux routes provoqués par les intempéries de cet été par exemple), des «consolidations de fonctionnement» (engagements d'ambulanciers) et de «meilleures prestations» (ouverture de places de crèche; +522 000 francs par an).

Restent les «hausse subies», sur lesquelles la commune n'a guère de prise, telles que l'aide sociale (+300 000 francs d'aide distribués, 130 000 francs pour étoffer les services) ou encore le relèvement des cotisations à la caisse de pensions (+250 000 fr./an).

Des motifs de satisfaction

Pour autant, les motifs de satisfaction existent bel et bien, comme la capacité d'autofinancement de 3,3 millions de francs «qui permettra d'investir» (on parle de possibles travaux à la piscine des Combes ou à la patinoire, voire d'une centrale pour les ambulances). L'impôt présente de bonnes perspectives, notamment grâce à la nouvelle clé de répartition entre Etat et communes. «Nous nous attendons à une belle augmentation», indique Christian Reber, «presque 8% de hausse». Soit 1,8 million de francs.

Cette hausse fait même sortir la commune de la péréquation verticale, «signe d'une santé financière améliorée», selon les édiles. Il n'empêche que Val-de-Travers est toujours «lourdement dépendant» de la péréquation intercommunale – 5,6 millions de francs reçus – et que le projet de réforme, mené par le canton et actuellement en consultation auprès des communes, cause des sueurs froides aux responsables des finances. «Ce n'est pas un montant de confort, il est nécessaire à la survie de la commune», dit Christian Reber.

Or, dans sa version actuelle, cette réforme priverait Val-de-Travers de 2,2 millions de francs. «Nous espérons que la commission du Grand Conseil puisse intégrer les remarques des communes», indique Frédéric Mairy. Le grand argentier entrevoit tout de même une aggravation de la situation budgétaire en 2015-2016, eu égard à cette réforme, qui devrait immanquablement grever quelque peu les finances vallonnières.

La parade du Conseil communal reste l'accueil de nouveaux contribuables, l'objectif principal du programme de législature. «Il est important que Val-de-Travers puisse continuer une politique de développement intense et ciblée», conclut Frédéric Mairy.

Ne parlera-t-on pas d'un projet de nouveau quartier et de places de crèches lors de la prochaine séance du Conseil général? ◊



Le 2 de la rue des Collèges, à Couvet, siège du dicastère de l'économie, des finances et de l'intégration sociale. ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER

PUBLICITÉ

AVIS DE SÉCURITÉ IMPORTANT

RISQUE POTENTIEL D'INCENDIE



POUR DES LAVE-VAISSELLE DE



BOSCH



EFF

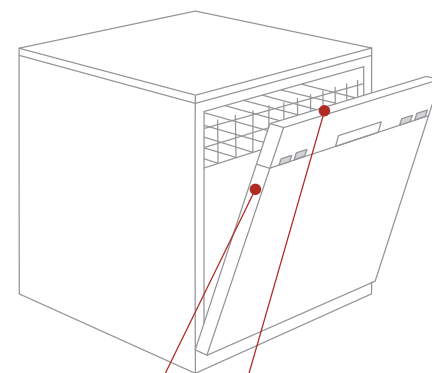
SIEMENS

Vérifiez si votre lave-vaisselle est concerné!

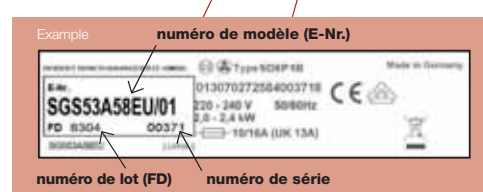
Seuls les lave-vaisselle fabriqués entre 1999 et 2005 sont concernés. Pour vérifier si vous êtes propriétaire d'un des lave-vaisselle concernés, veuillez suivre les instructions suivantes.

1 Vérifiez la marque et le numéro de modèle, le numéro de lot et le numéro de série qui se trouvent à l'intérieur du panneau de porte de votre lave-vaisselle (cf. la photo à droite)

2 Rendez-vous sur www.dishcareaction.ch pour vérifier si votre modèle est l'un de ceux qui sont concernés ou composez le numéro gratuit 00800 – 19081908 pour obtenir plus d'informations et de l'assistance quant aux options qui vous sont proposées.



Attention: Par mesure de précaution, nous vous recommandons de n'utiliser les lave-vaisselle concernés que sous surveillance, c'est-à-dire uniquement lorsqu'une personne est présente à votre domicile. Plus particulièrement, n'utilisez pas les appareils concernés la nuit, lorsque que vous dormez.



Nous regrettons sincèrement tout inconvénient que cela pourrait vous causer et vous remercions d'avance de votre collaboration. Si vous éprouvez des difficultés à identifier si votre lave-vaisselle est concerné ou si vous avez la moindre question à ce sujet, prenez contact avec nous via le site internet ou par téléphone, au numéro gratuit indiqué.

www.dishcareaction.ch numéro gratuit 00800 – 19081908

NEUCHÂTEL Décembre s'annonce «assez exceptionnel».

«Silent partys» au centre-ville

Un mini-concert de la chanteuse Angie Ott et deux silent partys, des carrousels, un marché du terroir... «Cette année, on ne pourra pas passer à côté du centre-ville. On fera très fort», promet Suzanne Dändliker, commerçante. «Le mois de décembre va être assez exceptionnel», assure de son côté Jean-Marc Boerlin, nouveau délégué au centre-ville.

En collaboration avec l'association «Neuchâtel un cœur en ville», qui regroupe les commerçants du centre, la Ville a décidé de débloquer un crédit de 130 000 francs pour animer la zone piétonne durant les Fêtes.

Principale nouveauté, deux discos silencieuses organisées place des Halles les 19 et 21 décembre. Contre sa carte d'identité déposée en garantie, chacun pourra disposer d'un casque sans fil. Il pourra ensuite choisir entre deux programmes musicaux diffusés par deux DJs, puis de se déhancher, voire de chanter.

Angie Ott place des Halles

«Le but est de mettre de l'ambiance, avec des styles musicaux variés, mais surtout des gros tubes, des années 1970 à aujourd'hui», indique Lorin Thorax, membre du comité de Festi'neuch. C'est en effet le festival musical neuchâte-

lois qui assurera la réalisation de ce concept. Lorin Thorax précise que 500 casques seront à disposition le jeudi (de 17h à 22h) et 1000 le samedi (de 17h à minuit).

Toujours dans un registre musical, un concert de la chanteuse Angie Ott se tiendra le 23 décembre à 17 heures, également place des Halles. Pour les plus petits, un carrousel sera installé rue de l'Hôpital, du 2 au 31 décembre. Un marché avec des produits du terroir se tiendra du 13 au 21 décembre rue du Concert.

A terme, Jean-Marc Boerlin souhaiterait organiser un «véritable» marché de Noël, en plus du traditionnel marché de la rue du Coq-d'Inde. «Mais ça a été un peu court cette année.»

Les bonnes idées peuvent aussi venir du dehors

Outre les animations proprement dites, «la Ville veille à mettre en valeur ce cadre magnifique qu'est le centre-ville», précise le conseiller communal Olivier Arni. De nouvelles illuminations, notamment à la collégiale, seront ainsi mises en place. «Ce décor devrait permettre d'attirer plus de chalands que d'habitude», estime le délégué au centre-ville.

Pour Jean-Marc Boerlin, le centre-ville possède trois principaux atouts: «L'endroit est beau,



Jean-Marc Boerlin, délégué au centre-ville, sur la place des Halles, où seront organisés notamment deux silent partys DAVID MARCHON

l'offre, même si elle reste perfectible, est intéressante, et les magasins se situent dans un périmètre restreint.» Tout en s'appliquant à mettre en pratique les actions prévues par la feuille de route établie par la Haute Ecole de gestion, il n'hésite pas à aller chercher du côté de Bienne, La Chaux-de-Fonds ou Besançon de bonne idée transposables à Neuchâtel. Il s'attelle aussi à établir une meilleure communication: «Après des années de problèmes de dialogue, des commerçants pensent encore que la Ville ne fait rien...» ◊ NICOLAS HEINGER

ENSEIGNEMENT

INTERLANGUES
A WORLD OF LANGUAGES

EDUQA

COURS INTENSIFS

**ALLEMAND
ANGLAIS
FRANÇAIS**

tous les niveaux

Début tous les lundis

Grand-Rue 1a
2000 Neuchâtel
032 724 07 77
neuchatel@interlangues.org
www.interlangues.org

Av. L.-Robert 76
2300 La Chaux-de-Fonds
032 968 72 68
lachauxdefonds@interlangues.org
www.interlangues.org

la vitrine du web

Retrouvez-nous sur internet

ENSEIGNEMENT

Assurez votre avenir!

FORMATIONS

Secrétariat – Commerce
Tourisme
Assistants médicales
Préapprentissage

CFP – Centre de Formation et Placement
032 753 29 06
www.cfpneuch.ch

ENSEIGNEMENT

ECOLE plus
Soutien et perfectionnement scolaire

REVISIONS 8^{ème} OR
français - allemand - math
dès le 22.01.2014
le mercredi après-midi,
horaire à discuter
cours en groupe
.....

Cours de soutien
en groupe ou en privé
tous niveaux

Nous vous conseillons sans engagement

Grand-Rue 1a
2000 Neuchâtel
Tél. 032 724 07 78

Av. L.-Robert 76
2300 La Chaux-de-Fds
Tél. 032 968 74 73

www.ecole-plus.ch

PISCINES - SPAS

SAMBIAGIO
Style S.A.

Le grand spectacle de l'eau



Exposition sur rendez-vous

2523 Lignières
Tél. 032 751 28 56

www.sambiagio-style.ch

ENSEIGNEMENT

ECOLE MODERNE
Bilingue & Plus Sàrl



Degrés secondaires
8^{ème} à 11^{ème} Harmos
Cours de langues
Cours de soutien
tous niveaux

Rue Saint-Honoré 10
2000 Neuchâtel
032 724 15 15

www.ecole-moderne.ch

RESTAURANT

Le Romarin

Rue de la Maladière 62 - 2002 Neuchâtel
courrier@romarin.ch
www.romarin.ch
032 717 49 69

DÉCORATION

atout-sens.ch
www.atout-sens.ch

Nous serons au marché de Noël d'Auvernier le 7 et le 8 décembre



Poteries artisanales, idées cadeaux, fontaines, brumisateurs

MACHINES DE JARDIN

WAEELTI
machines sa

Vente et réparations toutes marques



Robot tondeuse Husqvarna dès Fr. 1980.-

Stéphane Waelti

Neuchâtel Goutte d'Or 17 032 724 59 70
La Chaux-de-Fonds Locle 69 032 926 72 50

www.matondeuse.ch

ÉLECTROMÉNAGER

MAC www.mac-ne.ch

Offre du mois

ELECTROMENAGER

Electroménager encastré et pose libre

BOSCH WAW32840CH
Lave-linge automatique HomeProfessional swiss edition
Classe énergétique: A+++
PRIX Fr. 3855.-

Comparez avant d'acheter **SOLDÉ Fr. 1290.-**

Miele - Siemens - Bosch - Jura - Bauknecht - Electrolux
Rue de l'Ecluse 30 • 2000 Neuchâtel • 032 721 15 61

DÉCORATION

BALKAN SCHOOL OF ENGLISH



Celebrating 40 years of language teaching

Cours d'anglais & autres langues

info@balkanschool.com - 032 724 78 20

PISCINES-JACUZZIS



MEIER
GARDEN CENTER
PISCINES & SPAS

COLOMBIER
Tél. 032 843 41 06
cpn@meiergarden.ch
www.meiergarden.ch

SALLE DE BAINS - CARRELAGES



FCM sàrl

Vous construisez ou rénovez votre maison? Vous cherchez le carrelage ou la salle de bains de vos rêves? Faites votre choix dans notre exposition permanente!

FCM. Votre chez-soi se trouve chez nous! www.fcmsarl.ch

FCM Sàrl • Paul-Charmillot 72 • 2610 Saint-Hmier • T 032 941 48 16

publicitas

Rue Saint-Maurice 4 - 2001 Neuchâtel - Tél. 032 729 42 42 - neuchatel@publicitas.ch
Rue Neuve 14 - 2302 La Chaux-de-Fonds - Tél. 032 729 42 62 - lachaux-de-fonds@publicitas.ch

SANTÉ

Leucémies chroniques

Grâce à des thérapies ciblées, la leucémie myéloïde chronique – cancer d'évolution lente – modifie peu l'espérance de vie.

PAGE 18



KEYSTONE

TEMPLE DU BAS L'immense saxophoniste norvégien en concert mardi avec Trilok Gurtu.

Jan Garbarek, toute l'élégance d'un grand Monsieur du jazz

JACQUES ROSSAT

Les jazzmen dont les ventes des disques se comptent par millions ne sont pas légions. Jan Garbarek, hôte mardi prochain du temple du Bas, est de ceux-ci. Tranquille, bourré d'un humour et d'un «understatement» très british, le saxophoniste norvégien nous accorde un long et sympathique entretien.

Vos débuts dans le jazz sont bien inhabituels: très jeune, le coup de foudre pour John Coltrane, un musicien qui n'est pas parmi les plus faciles à aborder!

C'est vrai, comme gosse je n'étais absolument pas intéressé par la musique, quelle qu'elle soit. Mes parents n'avaient même pas de tourne-disque, et je n'écoutais pas les émissions de jazz à la radio... sauf une fois, par pur hasard, à 14 ans: c'était «Countdown» de Coltrane (réd.: de l'album culte «Giant Steps»). Le choc. J'ai tout de suite demandé à mes parents de m'acheter un saxophone et je m'y suis mis, tout seul.

Démarrer en autodidacte avec Coltrane, ça tient de mission impossible. Sa virtuosité est énorme, ses conceptions harmoniques complexes. Avez-vous suivi ensuite une filière plus habituelle?

Quand vous ne savez pas que c'est difficile, les choses sont plus simples! Non, j'ai joué d'oreille, j'ai acheté des bouquins, j'ai appris des collègues avec lesquels j'ai jammé. Le seul enseignement formel que j'ai reçu, c'est en 1980, des cours de composition et de contrepoint dans le style de Palestrina (réd.: 1525-1594...).

Les choses se sont rapidement enchaînées, et le décollage fut impressionnant!

J'ai vite eu mon propre groupe. En 1968, j'avais enregistré avec le quartet un album qu'aucun éditeur norvégien ne voulait produire. Or, il se trouve que nous avions été engagés quelque temps plus tard à Bologne avec Georges Russell; on m'a indiqué un type qui avait l'air d'aimer ce que nous faisons. C'était un dénommé Manfred Eicher, inconnu au bataillon et qui pensait monter une boîte de production. Je lui passe la bande, il me dit qu'il me rappellera, je me dis que c'est fichu, mais six mois plus tard, il me demande d'organiser une séance d'enregistrement à Oslo! Et c'est ainsi que je suis devenu le premier artiste de ce qui allait être le célèbre label ECM.

Ce sont vos enregistrements et vos tournées avec Keith Jarrett qui vous ont vraiment lancé. Un mot sur cette rencontre?



SVEN@FOTOGREEN.COM

« Nous avons la chance d'avoir avec nous l'extraordinaire batteur indien Trilok Gurtu. »

JAN GARBAREK SAXOPHONISTE

J'avais entendu Keith à Oslo en 1966, dans le groupe de Charles Lloyd (réd.: celui-là même qui fut la sensation du premier festival de Montreux). J'avais adoré. Keith a ensuite pas mal tourné en Europe, il m'a entendu jouer, et nous sommes devenus assez copains. Trois ans plus tard, le voilà signé chez ECM, comme moi, et il me demande faire quelque chose avec lui. Ce furent des années fantastiques: jouer avec mon idole, dans le monde entier.

Dans les années 1980, vous vous tournez vers les musiques du monde: musique traditionnelle norvégienne, indienne...

J'étais curieux de tout et j'avais

envie de sortir de ce que je faisais. En fait, c'est le trompettiste Don Cherry qui m'a invité à une session d'enregistrement et m'a demandé d'amener un artiste traditionnel avec moi! Mais c'était diablement difficile de sortir du cadre; et j'ai refait ce que j'avais fait tout au début: écouter, écouter, essayer... Et ça marche!

Votre plus grand succès, c'est «Officium», un disque de chant grégorien avec The Hilliard Ensemble.

Vous vous rappelez que j'ai fait du contrepoint! Au même moment, ECM a engagé The Hilliard Ensemble, des spécialistes du Moyen Age et de la Renaissance. On s'est dit: si on faisait quelque chose ensemble? Ça de-

vait être un petit test qu'on pensait vendre à 300 exemplaires; ce fut plus d'un million!

Qu'est-ce que vous nous proposez à Neuchâtel?

Des très bonnes choses! C'est mon quartet régulier, et nous avons la chance d'avoir avec nous l'extraordinaire batteur et percussionniste indien Trilok Gurtu, l'ancien de John McLaughlin et du groupe Oregon. Une bonne partie de ce que nous allons présenter n'a encore jamais été enregistrée. Beaucoup à découvrir, mais je suis sûr que vous ne serez pas déçus! ◉

INFO+
Neuchâtel: Temple du Bas, mardi 3 décembre à 20h30

LES BONNS PLANS DE... FRANÇOISE KUENZI



UN LIVRE

Tête de pioche et crochet du gauche

D'abord un grand et terrible aveu: vous avez toujours cru que Yasmina Khadra était une femme. Pan sur le bec: l'auteur de «Ce que le jour doit à la nuit» a été officier de l'armée algérienne, et son pseudonyme est composé des deux prénoms de son épouse. Ce qui vous a mis la puce à l'oreille? «Les anges meurent de nos blessures», son dernier roman, qui plonge dans l'univers de la boxe dans l'Algérie de l'Entre-deux-Guerres. Une femme écrirait-elle sur la boxe? Bah, finalement pourquoi pas... Surtout lorsqu'il s'agit d'une histoire d'amour qui, au final, va faire mordre la poussière au héros boxeur, pourtant aux portes de la gloire...

◉ «Les anges meurent de nos blessures», éd. Julliard, septembre 2013

UNE EXPO

Ma planète en noir et blanc

Encore un autre aveu, impardonnable celui-là: avant d'aller voir son expo au Musée de l'Elysée, vous ne connaissiez pas Sebastião Salgado. Enfin, vous ne le connaissez toujours pas personnellement, bien sûr, mais vous avez découvert avec «Genesis», véritable quête photographique à l'échelle de la planète, tout le talent du célèbre (oui, oui!) photographe brésilien. Océans, et montagnes, animaux et peuples indigènes habitent en noir et blanc les murs du musée lausannois. A découvrir, des baleines, des morses, des manchots ou des éléphants comme vous ne les avez jamais vus! Ceux qui hésitent peuvent avoir un avant-goût – en très petit – sur le site internet www.amazonasimages.com.

◉ Musée de l'Elysée, Lausanne, jusqu'au 5 janvier

UN CONCERT

Rendez-vous aux prochaines règles

Malin ça! A force de tergiverser, les billets vous ont passé sous le nez. Stromae affiche complet où qu'il se produise, à Zurich hier soir ou à Genève en mars prochain, à moins d'être prêt à déboursier 160 francs au marché gris... Prochaine date en Suisse: le 5 novembre à l'Arena. Sans ça, c'est la radio, dix fois par jour avec «Tous les mêmes», titre pour lequel le prodige belge a fait une performance de ouf au «Grand Journal» de Canal+, ou en boucle sur votre iPod, c'est selon. Mais à tous les coups vous savourez cette délicieuse vérité: «Il n'y a que Kate Moss qui soit éternelle», et «Racine carrée» peut-être aussi, vendu à 500 000 exemplaires en France. Après ça, l'éternité n'est plus qu'à un jet de pierres...

◉ 5 novembre 2014, Arena, Genève. L'album «Racine carrée» est sorti en août.

LA CRITIQUE DE... L'AVANT-SCÈNE OPÉRA

La mélodie des arts plastiques

L'Avant-Scène opéra présentait le week-end dernier la première d'un concert-promenade proposé jusqu'au 1er décembre au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel: «Exquises Esquisses».

Avec ce spectacle au titre gainsbourien, Yves Senn et sa compagnie poursuivent leur double projet d'exploration et d'émulation: l'art lyrique investit ici un espace muséal et le chœur de juniors donne la réplique aux aînés. Sur l'invitation des chanteurs en marche, le public se déplace entre le grand escalier et deux salles d'exposition (art contemporain et peintures du 19e). Une proximité complice se crée entre les choristes, les œuvres et les spectateurs, sans oublier le piano voyageur où officie vaillamment Eriko Inoue.

La mélodie française est à l'honneur dans ce programme, assortie d'arias baroques et de lieder romantiques. Les chanteurs sont constamment en mouvement, car chaque pièce interprétée est mise en scène. Le baryton Pierre Pantillon tourne dans la salle sur «Che-

vau de bois» de Debussy après que la soprano Corine Wyder eut lancé sa plainte «O del mio amato ben» (Stefano Donaudy) pieds nus sur le rutilant «Tombeau V» de Martin Widmer. La chorégraphie vient s'ajouter à cette œuvre d'art total, quand Claire-Isabelle Attinger se mue en tzigane sur un air de Dvorák ou Julia Moreno danse le «Tango corse». On est à l'opéra lorsque la pétulante Sophie Vuilleumier vient s'évanouir au milieu du tragique dialogue de «La Mort d'Ophélie» (passage du «Tristia» de Berlioz). Le parcours s'achève sur un air de music-hall composé par Satie, «La diva de l'empire», au point d'orgue en forme d'éclat de rire.

Certes, l'interactivité avec les toiles exposées est un prétexte, mais la formule permet de produire une musique de salon dans un cadre original tout en variant l'interprétation et la scénographie. Une réussite.

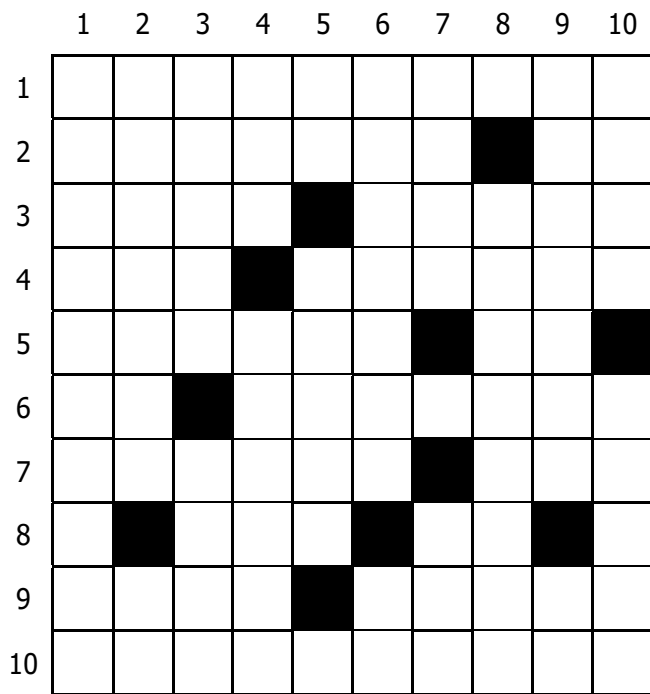
◉ DIDIER DELACROIX

◉ Neuchâtel, Musée d'art et d'histoire, demain et samedi à 20h, dimanche à 17h et 19h (supplémentaire).

16 DIVERTISSEMENTS

MOTS CROISÉS

N° 2853



Horizontalement

1. Vendre la mèche. 2. Ville du Puy-de-Dôme. Prêt à se jeter à l'eau. 3. Lac écosais au succès monstre. Ne vaut pas un rond. 4. Un grand moment. Excessivement forts. 5. Traînera dans la boue. De plus en plus plate. 6. Le titane. Faire bourses à part. 7. Remet à l'abri. Américain volant. 8. Cardinal de Canterbury. Pour lui seulement. 9. Les Anglais s'y promènent. Couche protectrice. 10. Elles ont toutes les raisons d'avoir des bas de laine.

Verticalement

1. Par ici la bonne soupe! 2. Exploitée par le vannier. Bout tic. 3. Etape en Corrèze. Ne fume plus depuis longtemps. 4. Terre en mer Egée. Religieusement peintes. 5. Onomatopée. Désole les randonneurs. 6. @. Premier cours de géographie. 7. Voyage à l'œil. Dans les steppes de l'Asie centrale. 8. En relation avec les étoiles. 9. Faire de la place. Pronom réfléchi. 10. Désertes le soir. Des adeptes des échecs.

Solutions du n° 2852

Horizontalement 1. Séparation 2. Amanites 3. Têt. Trions 4. Irisées. Ol. 5. Sinus. Seul. 6. Flet. Pixel. 7. Elu. Fret. 8. Cors. Erreur. 9. In. AVS. Aid. 10. Tsars. Asse.

Verticalement 1. Satisfecit. 2. Emerillons. 3. Patineur. 4. An. Sut. Sar. 5. Rites. Vs. 6. Atré. Prés. 7. Teissier. 8. Iso. Extras. 9. Noué. Eis. 10. Nasillarde.

FEUILLETON

N° 103



Editions Mon Village SA

La mort de son père affecta profondément Syrena et même beaucoup plus qu'elle n'aurait pu l'imaginer. Pourtant, elle lui en avait voulu de l'avoir laissée sans nouvelles.

Elle préféra penser: «La pénibilité de son travail et sa maladie ont faussé notre relation». Un flot de souvenirs accompagné d'un flot de larmes la détournait de toute autre considération. Après avoir récupéré ses esprits, elle pensa à Wioletta: «Elle récolte ce qu'elle a semé... Justice est faite!»

Contrairement à Monsieur Charmez, implanté à la fois sur Lyon, Paris et New-york, qui gardait son flegme en dépit de la crise, Monsieur Destré en ressentit cruellement les effets. Trois de ses principaux clients avaient cessé de lui passer commandes.

Son père étant acculé à se séparer d'une partie de son personnel, Jean-Charles lui proposa:

«Pour ne pas alourdir tes charges dans ce contexte de crise, j'ai décidé de créer ma propre affaire. Je m'apprete à racheter, pour une bouchée de pain, une entreprise de confection. J'ai l'intention de créer des modèles charmants et sophistiqués qui, malgré le côté luxe de la soie naturelle, resteraient à la portée de la plupart des femmes. En tournant avec un minimum d'employés, j'espère réaliser suffisamment de bénéfices afin de pouvoir traverser la crise. Il en parla aussi à Syrena. Elle trouva l'idée excellente.

«Dans cette période sombre, même si les femmes doivent se serrer la ceinture, elles aimeront, malgré tout, mettre une touche de lumière dans leur quotidien et briller le temps d'une soirée ou d'une fête.

Les mots «lumière, fête, briller» prononcés par Syrena eurent pour effet d'éclairer Jean-Charles... Il se mit à imaginer des vêtements, à la fois, simples et lumineux mariant la soie et l'ambre.

Il présenta à Syrena sa première réalisation, un gilet de soirée, en soie couleur bleu nuit, agrémenté d'une double rangée de perles d'ambre, de strass et d'un galon doré. Elle n'eut aucun doute: ce modèle remporterait un vif succès.

«L'ambre est très léger. On peut facilement l'utiliser en couture et je crois pouvoir dire que le mariage de l'ambre et de la soie est une alliance particulièrement réussie, commenta Jean-Charles.

Syrena fit semblant de ne pas comprendre l'allusion.

«Combien comptez-vous vendre ce gilet?»

«Son prix restera un luxe à la portée de la plupart des bourgeoises. Pour vous donner un ordre d'idée, ce gilet, ainsi paré et doublé de soie, ne devrait pas dépasser le prix d'un bon parfum.

(A suivre)

LOTERIES

Tirages du 27 novembre 2013



Tirages du 27 novembre 2013

9 19 27 32 35 36
6PLAY 6 2chance 2



Rang	N°+chance	Nb gagnants	Gains (Fr.)
1	6+1	0	-
2	6+0	0	-
3	5+1	25	3'758.70
4	5+0	86	1'000.00
5	4+1	1'084	112.85
6	4+0	5'097	59.90
7	3+1	14'489	21.30
8	3+0	68'014	9.05

Prochain jackpot* Fr. 34'300'000.-



N°	Nb gagnants	Gains (Fr.)
6/6	1	931'161.00
5/6	5	10'000.00
4/6	23	1'000.00
3/6	222	100.00
2/6	2'244	10.00

* Montants estimés en francs, non garantis. A partager entre les gagnants du 1^{er} rang.



N°	Nb gagnants	Gains (Fr.)
7	8	10
12	13	16
22	25	34
36	37	43
43	50	56
62	65	66
67	68	

ORDRE EXACT: Aucun gagnant
TOUS LES ORDRES: Fr. 322.10
MILIEU: Fr. 9.70
LES RÉSULTATS SONT DISPONIBLES SUR WWW.LORO.CH

Seule la liste officielle des résultats de la Loterie Romande fait foi.
www.loro.ch

LOTERIES

Tirages du 26 novembre 2013



No.	Etoiles	Nbre gagnants	Gains (Fr.)
5	3	1	39'607'686.05
5	2	2	630'836.55
5	1	8	52'569.70
4	3	64	4'487.20
4	2	912	275.55
4	1	1'578	159.25
3	3	3'135	57.25
2	3	43'853	18.85
3	2	40'358	19.55
3	1	66'459	20.00
1	3	209'623	11.15
2	2	559'194	11.30
2	1	923'850	7.00

Prochain jackpot: Fr. 18'000'000.-



Rang	Gagnants	Gains (Fr.)
1	0	-
2	2	6'991.70
3	4	2'913.20
4	22	741.55
5	35	399.55
6	129	58.70
7	219	23.95
8	1'343	11.30
9	13'898	4.20

www.pmu.ch

Aujourd'hui à Vincennes, Prix des Landes
(trot attelé, réunion I, course 1, 2850 mètres, départ à 13h50)

No	Cheval	Distance	Driver	Entraîneur	Cote	Perf.
1	Tempête D'Azur	2850	A. Barrier	J.P. Marmion	12/1	2a6a4a
2	New Line	2850	P. Levesque	A. Svanstedt	5/1	1a4aDa
3	Tsar Pazzenais	2850	D. Loqueneux	S. Guarato	34/1	0a3a1a
4	Tornade Du Digeon	2850	J.M. Bazire	J.M. Bazire	8/1	2aDaDa
5	Quel Chef	2850	F.M. Andrieu	F.M. Andrieu	19/1	4a4a2a
6	Turbo Jet	2850	J.E. Dubois	J.E. Dubois	15/1	1a1a4a
7	Starter Du Rib	2850	M. Abrivard	J. Hallais	23/1	9a5a0a
8	Sirocco libace	2850	S. Roger	S. Roger	20/1	0a3a4a
9	Royal Quito	2850	L.C. Abrivard	L.C. Abrivard	56/1	9aRaDm
10	Pedro Vici	2850	W. Bigeon	R. Coueffin	12/1	5a3a2a
11	Aisle Stand	2850	P. Vercausse	R. Kuiper	25/1	2a6a3a
12	Québir De Léau	2850	F. Nivard	B. Goetz	10/1	0a4aDm
13	Snob De Corday	2850	P.Y. Verva	S. Guarato	25/1	Da5a5a
14	Récit Jéloc	2875	J.L.C. Dersoir	J.L.C. Dersoir	21/1	9a7aDa
15	Quarlos	2875	M. Mottier	M. Dabouis	36/1	9mDa0a
16	Soleil Du Fossé	2875	E. Raffin	T. Duvaldestin	7/1	DmDa2a
17	Quinio D Relais	2875	S. Hardy	S. Hardy	29/1	0a6a3a

Notre jeu: 2^e-6^e-4^e-5-16-12-1-8 (*Bases)
Coup de poker: 8
Au 2/4: 2-6
Au tiercé pour 15 fr.: 2-X-6
Le gros lot: 2-6-10-13-1-8-4-5
Les rapports:
Hier à Vincennes, Prix de Meslay-du-Maine
Tiercé: 15-2-5
Quarté: 15-2-5-7
Quinté: 15-2-5-7-13
Rapport pour 1 franc:
Tiercé dans l'ordre: Fr. 312.50
Dans un ordre différent: Fr. 62.50
Rapport pour 150 francs:
Quarté dans l'ordre: Fr. 4174.75
Dans un ordre différent: Fr. 521.80
Tri/Bonus: Fr. 1785
Rapport pour 250 francs:
Quinté dans l'ordre: Fr. 87 581.50
Dans un ordre différent: Fr. 1664.25
Bonus 4: Fr. 83.50
Bonus 4 sur 5: Fr. 41.75
Bonus 3: Fr. 7.75
Rapport pour 5 francs (2 sur 4): Fr. 45.50

Notre opinion: 2 - Le maître est au sulky 6 - Dans une forme resplendissante. 4 - Sage, elle mettra tout le monde d'accord. 5 - Un coup sûr pour les places. 16 - Malgré les 25 mètres à refaire. 12 - Un excellent engagement. 1 - Méfiez-vous! Elle aligne les performances. 8 - Il n'est pas du tout barré.
Remplaçants: 10 - Sa musique est agréable. 13 - Une belle limite du recul.

ARCINFO.ch

LE SITE INTERNET DE
L'EXPRESS L'Impartial

**L'INFO EN CONTINU 7 JOURS SUR 7
GRATUITEMENT
SUR VOTRE SMARTPHONE**

A télécharger sur

HOROSCOPE

BÉLIER (21.3 - 20.4)
Amour : sachez profiter des instants de bonheur qui sont à votre portée. Ne tirez pas la sonnette d'alarme sans avoir vérifié vos sources. **Travail-Argent** : vous ne savez pas comment vous y prendre avec un de vos supérieurs. Ne cherchez pas à l'affronter, il y a d'autres moyens de faire valoir vos droits ou vos idées. **Santé** : vous avez besoin de repos.

TAUREAU (21.4 - 21.5)
Amour : vous avez trop tendance à vous sous-estimer, ce qui freine vos relations sentimentales. Vos craintes ne sont pas fondées, ayez confiance en vous. **Travail-Argent** : vous remettrez volontiers en question vos capacités professionnelles. Ne cherchez pas à tout chambouler pour l'instant. Ne dépassez pas vos limites. **Santé** : trop de stress.

GÉMEAUX (22.5 - 21.6)
Amour : méfiez-vous de votre émotivité. Elle nuira à votre lucidité et vous conduira à mal interpréter certains propos ou certains actes. **Travail-Argent** : il sera plus sage de ne prendre aucune initiative, aussi bien dans le domaine professionnel que financier. Demain est un autre jour. **Santé** : reposez-vous. Vous êtes un peu trop sur les nerfs.

CANCER (22.6 - 22.7)
Amour : seul un dialogue sincère vous permettra d'éclaircir la situation. **Travail-Argent** : de nouvelles perspectives sont en vue dans le secteur professionnel. Soyez réceptif à ce qui se trame autour de vous pour ne pas laisser passer une belle opportunité. **Santé** : vous êtes en bonne forme mais vous ne faites pas grand-chose pour l'entretenir et c'est dommage.

LION (23.7 - 22.8)
Amour : un bel enthousiasme amoureux vous animera. **Travail-Argent** : vous serez écrasé par de lourdes responsabilités professionnelles. Pas de dépenses superflues. **Santé** : essayez de vous ménager des moments de pause.

VIERGE (23.8 - 22.9)
Amour : vos rêves pourront devenir réalité si vous vous en donnez les moyens. Laissez votre spontanéité s'exprimer, ne soyez pas sur la défensive. **Travail-Argent** : votre sensibilité aux injustices vous fait sortir de votre réserve. Toutefois, restez objectif dans vos jugements. Ne négligez pas de vérifier l'état de vos comptes. **Santé** : ménagez vos articulations.

BALANCE (23.9 - 22.10)
Amour : vous prendrez plaisir à associer vos proches à vos projets d'avenir. **Travail-Argent** : des opportunités intéressantes se présenteront dans le travail. Soyez prêt à les exploiter au maximum. Côté financier, vous pourrez effectuer des transactions profitables. **Santé** : pour profiter pleinement de votre bonne forme, il faudra décompresser.

SCORPION (23.10 - 22.11)
Amour : vous serez distant et vous aurez tendance à vous replier sur vous-même. **Travail-Argent** : vous vous investirez corps et âme dans votre travail. Serait-ce une façon de fuir votre entourage ? **Santé** : douleurs lombaires.

SAGITTAIRE (23.11 - 22.12)
Amour : vous devrez vous méfier du risque d'étouffer vos enfants ou de les surprotéger. Vous êtes très attentif à leur bien-être, mais vous ne leur laissez pas beaucoup de liberté d'action. **Travail-Argent** : ne redoutez pas les changements qui se produiront dans votre milieu professionnel. **Santé** : vous ne manquerez pas de tonus. Mais il faudra canaliser votre stress.

CAPRICORNE (23.12 - 20.01)
Amour : si certaines de vos connaissances ne vous apportent plus rien, ne perdez pas votre temps, passez votre chemin. **Travail-Argent** : vous ne pourrez être à la fois au four et au moulin ! Vous avez entrepris trop de choses à la fois et vous allez avoir besoin d'aide. Soyez diplomate. **Santé** : bonne vitalité malgré quelques douleurs d'estomac.

VERSEAU (21.1 - 19.2)
Amour : vous avez besoin d'un peu de fantaisie dans votre vie affective. Toutefois, ne vous attendez pas à de grands changements. **Travail-Argent** : n'ayez pas peur de vous lancer. Vous devrez faire preuve de ténacité et de conviction pour parvenir à vos fins. **Santé** : vous contrôlerez mieux votre émotivité et vous conserverez ainsi toute votre énergie.

POISSONS (20.2 - 20.3)
Amour : votre audace sera votre meilleur vecteur de chance. En effet, qui pourrait résister à tant de magnétisme ? **Travail-Argent** : vous songez depuis quelque temps à un changement en profondeur de votre plan de carrière. Passez à l'acte. **Santé** : ne vous y trompez pas, les excitants vous donnent seulement l'illusion d'avoir du tonus.

Grand
destockage

Jusqu'à -41%

Arc Automobiles Apollo SA
032 847 0 847



Eden

Rue de la Serre 83, tél. 0900 900 920 (du réseau fixe CHF 0,80/min.)

Last Vegas 1re semaine - 12/14

Acteurs: Michael Douglas, Robert De Niro, Morgan Freeman. Réalisateur: Jon Turteltaub. PREMIÈRE SUISSE! Quatre vieux amis d'un âge certain décident d'organiser un enterrement de vie de garçon de première classe, à Las Vegas, pour le seul d'entre eux qui est encore célibataire.

VF JE au MA 20h30. SA et DI 15h30

Il était une forêt 3e semaine - 6/8

Réalisateur: Luc Jacquet

«Il était une forêt» propose un voyage au cœur de la vie: le film déroule pas moins de sept siècles, de la première pousse de la forêt pionnière au développement des liens entre plantes et animaux. Sur une idée originale du botaniste de renom Francis Hallé, le film tend à sensibiliser le public sur l'enjeu écologique majeur que représente le «poumon vert».

VF JE, VE, LU et MA 15h. SA et DI 13h45

Captain Phillips 2e semaine - 14/14

Acteurs: Tom Hanks, Barkhad Abdi, Barkhad Abdirahman. Réalisateur: Paul Greengrass.

Capitaine Phillips retrace l'histoire vraie de la prise d'otages du navire de marine marchande américain Maersk Alabama, menée en 2009 par des pirates somaliens. La relation qui s'instaura entre le capitaine Richard Phillips, commandant du bateau, et Muse, le chef des pirates somaliens qui le prend en otage, est au cœur du récit. Les deux hommes sont inévitablement amenés à s'affronter lorsque Muse et son équipe s'attaquent au navire désarmé de Phillips.

VF JE au MA 17h45

Escape Plan - Evasion

3e semaine - 14/16

Acteurs: Sylvester Stallone, Arnold Schwarzenegger, Jim Caviezel. Réalisateur: Mikael Hafström.

Ray Breslin est le plus reconnu des ingénieurs en sécurité pénitentiaire. Après avoir analysé chaque prison de haute sécurité et avoir longuement étudié comment construire l'établissement d'où il est impossible de s'enfuir, ses compétences sont mises à rude épreuve.

VF VE et SA 23h

Plaza

Rue de la Serre 68, tél. 0900 900 920 (du réseau fixe CHF 0,80/min.)

The Hunger Games - Catching Fire

1re semaine - 12/14

Acteurs: Jennifer Lawrence, Josh Hutcherson, Liam Hemsworth. Réalisateur: Francis Lawrence.

PREMIÈRE SUISSE! Katniss et Peeta ont survécu aux Hunger Games. Mieux encore: ils ont tenu tête au puissant Capitole. Leur exemple encourage le peuple opprimé des districts à se rebeller contre le régime.

VF JE au MA 14h, 17h15, 20h15

Thor - Le monde des ténébres - 3D

5e semaine - 12/12

Acteurs: Chris Hemsworth, Tim Hiddleston, Idris Elba. Réalisateur: Taylor Alan.

EN DIGITAL 3D! Après les films Marvel Thor et Avengers, Thor se bat pour restaurer l'ordre dans le cosmos, mais une ancienne race, sous la conduite du terrible Malekith, un être assoiffé de vengeance, revient pour répandre les ténébres. Confronté à un ennemi que même Odin et Asgard ne peuvent contrer, Thor doit s'engager dans son aventure la plus dangereuse et la plus personnelle, au cours de laquelle il va devoir s'allier au traître

Loki pour sauver non seulement son peuple et ceux qui lui sont chers, mais aussi l'univers lui-même.

VF VE et SA 23h15

Scala 1

Rue de la Serre 52, tél. 0900 900 920 (du réseau fixe CHF 0,80/min.)

The Counselor - Cartel

3e semaine - 14/16

Acteurs: Brad Pitt, Michael Fassbender, Javier Bardem. Réalisateur: Ridley Scott.

Un avocat respecté pense pouvoir mettre le pied dans un trafic de drogue sans être happé, et se retrouve vite à devoir survivre.

VF JE au MA 20h15

Turbo - 3D

8e semaine - 6/6

Réalisateur: David Soren.

EN DIGITAL 3D! Escargot baveux d'une lenteur toute relative, Turbo rêve de se déplacer à grande vitesse et de devenir un champion de courses de gastéropodes. Alors qu'il joue au malin sur le toit d'une voiture virombissante, il se laisse entraîner dans les rouages mécaniques du bolide, ce qui lui fait subir une drôle de mutation et rend sa coquille supersonique.

DERNIERS JOURS VF SA et DI 13h30

Et au milieu coule le Doubs

4e semaine - 6/12

Réalisateur: Claude Schauli.

LE GRAND SUCCÈS DE LA RÉGION! Trois ans après «Les 4 saisons du petit train rouge», Claude Schauli revisite le Jura qui le passionne toujours autant! Les horlogers, agriculteurs, artisans, peintres, conteurs, animateurs nature, cochers, pilotes de bateaux qu'il rencontre ont un point commun: l'amour du Doubs. Avec leurs accents jurassiens, neuchâtois ou francs-comtois, ils nous emmènent dans une région préservée qui sent bon le terroir. Un film plein de saveur et de poésie.

VF JE au MA 15h30. DI 10h45

La vénus à la fourrure

1re semaine - 16/16

Acteurs: Emmanuelle Seigner, Mathieu Amalric. Réalisateur: Roman Polanski.

PREMIÈRE SUISSE! CYCLE PASSION CINÉMA! Seul dans un théâtre parisien après une journée passée à auditionner des comédiennes pour la pièce qu'il s'approprie à mettre en scène, Thomas se lamenta au téléphone sur la piètre performance des candidates. Pas une n'a l'envergure requise pour tenir le rôle principal et il se prépare à partir lorsque Vanda surgit, véritable tourbillon d'énergie aussi débridée que déléguée. Vanda incarne tout ce que Thomas déteste. Elle est vulgaire, écervelée, et ne reculerait devant rien pour obtenir le rôle. Mais un peu contraint et forcé, Thomas la laisse tenter sa chance...

VF JE au MA 18h15

The Hunger Games - Catching Fire

1re semaine - 12/14

Acteurs: Jennifer Lawrence, Josh Hutcherson, Liam Hemsworth. Réalisateur: Francis Lawrence.

VF VE et SA 22h45

Scala 2

Rue de la Serre 52, tél. 0900 900 920 (du réseau fixe CHF 0,80/min.)

Les garçons et Guillaume, à table!

2e semaine - 12/14

Acteurs: Guillaume Gallienne, André Marcon, Françoise Fabian. Réalisateur: Guillaume Gallienne.

Le premier souvenir que j'ai de ma mère c'est quand j'avais quatre ou cinq ans. Elle nous appelle, mes deux frères et moi, pour le dîner en disant: «Les garçons et Guillaume, à table!» et la dernière fois que je lui ai parlé au téléphone, elle raccroche en me disant: «Je t'embrasse ma chérie», eh bien disons qu'entre ces deux phrases, il y a quelques malentendus.

VF JE au MA 16h, 18h15, 20h30. DI 11h

L'apprenti Père Noël et le flocon magique

2e semaine - Pour tous/6

Réalisateur: Luc Vinciguerra.

Le nouveau père Noël est un petit garçon de 7 ans! Réussira-t-il son premier Noël? Cette fois, c'est officiel: Nicolas est le nouveau père Noël. Sacrée responsabilité pour un petit garçon de

7 ans! Mais à deux jours de sa première tournée, Nicolas doit faire face à une terrible crise: Aux quatre coins du monde, la magie de Noël est en train de disparaître, et c'est lui qui en est la cause! Car Nicolas a contracté la maladie des enfants qui veulent grandir trop vite: La grande-Personnellose!

VF JE au MA 14h

Gravity - 3D

6e semaine - 14/14

Acteurs: Sandra Bullock, George Clooney, Ed Harris. Réalisateur: Alfonso Cuarón.

DIGITAL 3D! Alors qu'elle s'emploie, en plein espace, à réparer le télescope Hubble, le docteur Stone se retrouve soudain bombardée de débris intergalactiques. Coupée accidentellement de la navette Explorer, Stone part en ville dans l'espace!

DERNIÈRES SÉANCES VF VE et SA 22h30

Scala 3

Rue de la Serre 52, tél. 0900 900 920 (du réseau fixe CHF 0,80/min.)

Le tableau noir

2e semaine - 6/8

Réalisateur: Yves Yersin.

C'est un tableau noir de toutes les couleurs: une pérégrination d'une année dans l'intimité d'une école de montagne. Une classe idéale où les élèves de 6 à 12 ans s'amuse en apprenant, avec leurs succès, leurs échecs, qui appellent tant le rire que les larmes. Un conte dramatique de portée universelle.

VF JE au MA 14h30, 17h30, 20h15. DI 10h30

The Counselor - Cartel

3e semaine - 14/16

Acteurs: Brad Pitt, Michael Fassbender, Javier Bardem. Réalisateur: Ridley Scott.

Un avocat respecté pense pouvoir mettre le pied dans un trafic de drogue sans être happé, et se retrouve vite à devoir survivre.

VF VE et SA 23h

ABC

Rue du Coq 11, tél. 032 967 90 42

L'ogre de la Taïga - 4 courts d'animation russes

0/4

4 légendes et contes russes racontés à travers des films d'animation somptueux. Un chat gouverneur de Sibérie, une orpheline sauvée par une vache, un bélier et une chèvre en fuite... des héros rusés et malins pour des histoires pleines de poésie.

VF SA et DI 16h

Inside Llewyn Davis

8/8

Acteurs: Oscar Isaac, Justin Timberlake, Carey Mulligan, John Goodman. Réalisateur: Joel & Ethan Coen.

Greenwich Village, hiver 1961. Llewyn Davis, guitariste à la main, aimerait gagner sa vie comme musicien. Paumé et sans le sous, il squatte chaque nuit le canapé d'amis. Entre New York et Chicago, le destin d'un homme rêveur et passionné, au cœur de la musique folk.

VO s-t fr/all JE au MA 20h45

lo e te

16/16

Acteurs: Tea Falco, Jacopo Olmo Antinori. Réalisateur: Bernardo Bertolucci.

Lorenzo est un ado de 14 ans, introverti. Au lieu de partir en classe de neige, il se réfugie dans sa cave, dans l'espoir de passer une semaine seul. Mais, débarque sa sœur aînée, toxicomane. Les deux jeunes vont alors coexister ensemble dans cet univers isolé et clos...

DERNIER JOUR VO s-t fr. DI 18h15

Dans un jardin je suis entré

16/16

Acteurs: Avi Mograbi, Ali Al-Azhari, Yasmine Al-Azhari-Kadmon. Réalisateur: Avi Mograbi.

Israélien et Palestinien, Avi et Ali, deux amis de longue date, se racontent leurs propres histoires familiales. Ils remontent le temps et imaginent un Moyen-Orient sans frontières ethniques ou religieuses. Une réflexion sur les conséquences et les héritages de l'histoire.

DERNIERS JOURS

VO s-t fr. JE au SA 18h15

PUBLICITÉ

«Quel bonheur!»

Hôtel Resto 7/7
Cuisine bio
Sympathique
Convivial et coloré

L'AUBIER
www.aubier.ch

Montezillon 032 732 22 11



NEUCHÂTEL

CONFÉRENCE/SPECTACLE

«Récits photographiques en terres inuit»

Musée d'ethnographie. Par Philippe Geslin.

Je 28.11, 20h15.

«Le gardien des âmes»

Théâtre du Passage. Par Francis Freyburger.

Je 28.11, 20h.

CINÉ RÉGION

NEUCHÂTEL

APOLLO 1, 2, 3

(0900 900 920 du réseau fixe CHF 0,80/min.)

Captain Phillips

Je 20h15, VO. Ve-ma 20h15. Ve-di 17h30. Ve-sa 23h. Lu-ma 17h30, VO. 14 ans. De P. Greengrass

Turbo - 3D

Je-ma 15h30. 6 ans. De D. Soren

L'extravagant voyage du jeune et prodigieux T.S. Spivet - 3D

Sa-di 13h15. 6 ans. De J.-P. Jeunet

En solitaire

Di 11h. 8 ans. De C. Offenstern

Cartel

Je 20h30, VO. Ve-ma 20h30. Ve-sa 23h. 14 ans. De R. Scott

L'apprenti Père Noël et le flocon magique

Je-ve/lu-ma 15h. Sa-di 13h30. Pour tous.

De L. Vinciguerra

Avant l'hiver

Je-ma 18h. 12 ans. De Ph. Claudel

Gravity - 3D

Sa-di 15h30. 14 ans. De A. Cuarón

Le tableau noir

Di 10h45. 6 ans. De Y. Yersin

Last Vegas

Je 20h15, VO. Ve-ma 20h15. Ve-sa 22h45. 12 ans. De J. Turteltaub

Et au milieu coule Le Doubs

Je-ve/lu-ma 15h30. Sa-di 13h30. 6 ans. De C. Schauli

La Vénus à la fourrure

Je-ma 18h15. 16 ans. De R. Polanski

Sur le chemin de l'école

Sa-di 15h30. 6 ans. De P. Plisson

Inside Llewyn Davis

Di 10h30, VO. 12 ans. De E. et J. Coen

ARCADES

(0900 900 920 du réseau fixe CHF 0,80/min.)

The hunger games

Je-ma 14h15, 20h30. Ve-di, ma 17h30. Je, lu 17h30, VO. 12 ans. De F. Lawrence

Gravity - 3D

Ve-sa 23h30. 14 ans. De A. Cuarón

CINÉLUCARNE (032 953 11 84)

Alphée des étoiles

Je 20h30. De H. Latulippe

Le tableau noir

Ve 20h30. Sa 20h45. Di 16h, 20h30.

De Y. Yersin

L'attentat

Ma 20h30, VO. 14 ans. De Z. Doueiri

PUBLICITÉ

HAGAR DUNOR LE VIKING N° 732



SEAT

WOW!

ACTION WOW!
VALABLE SUR TOUTES LES SEAT
LIVRAISON JUSQU'AU 20.12.2013

SEAT LEON
prime WOW!
prime WOW CASH!
forfait de livraison

dès 18'950.-
-2'000.-
-2'000.-
offert !!!

à vous dès CHF 14'950.-

NEW SEAT LEON
VENEZ L'ESSAYER!

GRAND CONCOURS
1 iPad à gagner!

SENN
Automobiles SA

LE MAG SANTÉ

EN SUISSE

Un guide pour s'y retrouver

Chaque année en Suisse, plus de 950 personnes sont atteintes d'une leucémie, dont 15 à 20% de cas de leucémie myéloïde chronique. Contrairement à la leucémie aiguë, qui touche toutes les tranches d'âge, la leucémie chroni-

que affecte majoritairement les personnes âgées. Pour en savoir plus: «Les leucémies de l'adulte», brochure de la Ligue suisse contre le cancer, disponible au 0844 85 00 00 ou boutique@liguecancer.ch

CANCÉROLOGIE Le traitement de la leucémie myéloïde chronique – cancer des globules blancs d'évolution lente – est désormais beaucoup mieux maîtrisé.

La révolution du pronostic vital

PAULINE LÉNA

«La leucémie myéloïde chronique peut désormais être traitée dans 90 à 95% des cas», s'enthousiasme Philippe Rousselot, professeur d'hématologie à l'Université Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines. L'apparition des traitements par anticorps monoclonaux, à la fin des années 1990, a révolutionné la prise en charge de ce cancer, dont le diagnostic, jusque-là, annonçait le début d'un parcours du combattant à l'issue rarement positive.

La leucémie myéloïde chronique (LMC) est désormais réellement une maladie chronique qui modifie peu l'espérance de vie dans la majorité des cas. Elle représente 15 à 20% des leucémies de l'adulte. Environ 8000 personnes en sont atteintes en France, où 700 nouveaux cas sont découverts chaque année. Elle touche plus les hommes que les femmes, principalement après 50 ans.

Ponction sternale de moelle osseuse

La leucémie myéloïde chronique est un cancer du sang dont l'évolution est lente: dans de nombreux cas, sa découverte est fortuite et se fait à l'occasion d'une analyse de sang qui fait apparaître un trop grand nombre de globules blancs. L'analyse du frottis révèle la présence de nombreuses cellules immatures passées dans le sang, signalant un dérèglement de la moelle osseuse.

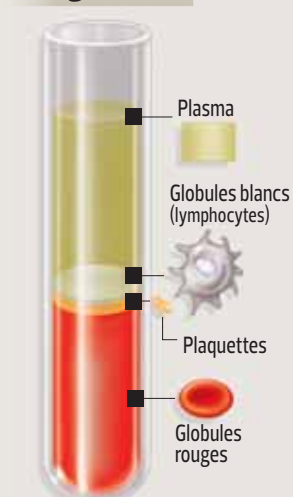
Un myélogramme, qui nécessite une ponction sternale de moelle osseuse, est nécessaire pour confirmer le diagnostic et déterminer le caryotype des cellules immatures.

Les cellules affectées par la LMC ont en effet subi une translocation de matériel génétique, échangé entre deux chromosomes pour former un gène

Les 2 types de leucémies chroniques

COMPOSITION DU SANG

Sang normal

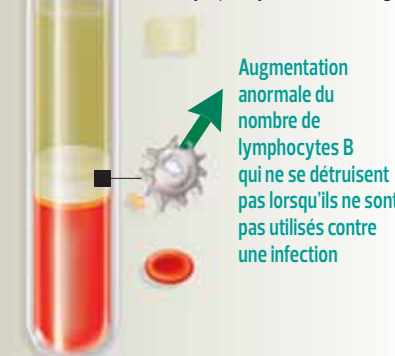


Le plasma représente 55% du volume sanguin, les globules rouges 99% du volume restant et les globules blancs et les plaquettes 1%

Illustration: Sophie Jacopin
Infographie LE FIGARO

1 Leucémie lymphoïde

La maladie se caractérise par la prolifération des lymphocytes dans le sang

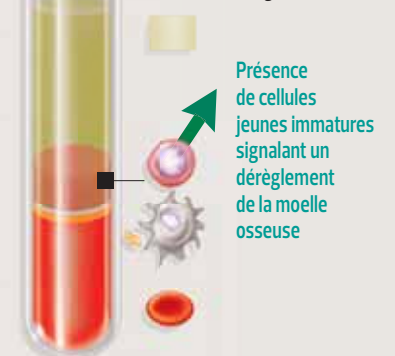


Augmentation anormale du nombre de lymphocytes B qui ne se détruisent pas lorsqu'ils ne sont pas utilisés contre une infection

Ces deux maladies ont une évolution lente, elles apparaissent le plus souvent tard dans la vie (après 50 ans). Elles peuvent, après un diagnostic précis, rester un certain temps sans traitement.

2 Leucémie myéloïde

La maladie s'accompagne de l'arrivée de cellules jeunes dans le sang



Présence de cellules jeunes immatures signalant un dérèglement de la moelle osseuse

ÉVOLUTION POSSIBLE DE LA MALADIE

- Augmentation modérée des lymphocytes
- Gonflement de la rate et des ganglions
- Baisse anormale des globules rouges et des plaquettes

- Moins de 6% des cellules du sang sont anormales
- 6 à 30% de cellules anormales
- Plus de 30% des cellules sont anormales

spécifique retrouvé sur le chromosome dit de Philadelphie.

Il est désormais possible d'examiner ce chromosome au niveau moléculaire pour identifier le type exact de translocation. «Ce chromosome et le type de modification qu'il porte permettent de confirmer le diagnostic, mais ils servent également à confirmer l'efficacité des traitements, dont l'un des objectifs est de les rendre indétectables», souligne le professeur Philippe Rousselot.

«Il n'y a pas d'urgence...»

Le diagnostic complet repose donc sur des analyses qui, selon la disponibilité des laboratoires capables de les réaliser, peuvent prendre d'une à quatre

semaines. «Il n'y a pas d'urgence dans la très grande majorité des cas», rappelle le professeur Rousselot.

Selon les cas, un premier traitement, destiné à ralentir l'activité débordante de la moelle osseuse, peut être appliqué pendant cette période d'attente. La maladie évolue en trois stades, définis par le taux de cellules immatures dans le sang. Plus de 90% des patients présentent un taux inférieur à 6% avec une maladie qui est qualifiée de chronique, sans symptômes.

Thérapie à base d'anticorps monoclonaux

Un traitement sera néanmoins appliqué pour éviter l'évolution vers la

phase accélérée, où les cellules anormales peuvent atteindre trente pour cent. Leur prolifération commence alors à perturber la production d'autres cellules sanguines, plaquettes et globules rouges, et les premiers symptômes peuvent apparaître. La phase blastique, lorsque les cellules immatures dépassent 30%, correspond à une évolution très rapide de la maladie, qui met en cause le pronostic vital.

Lorsque le diagnostic est confirmé, le spécialiste présentera les options de traitement, qui repose désormais sur l'utilisation d'une thérapie ciblée à base d'anticorps monoclonaux et, en premier lieu, l'imatinib, qui reste le traitement de référence depuis 2002 en

«La leucémie myéloïde chronique peut désormais être traitée dans 90 à 95% des cas.»

PROFESSEUR PHILIPPE ROUSSELOT
HÉMATOLOGUE

France et se montre efficace pour deux tiers des patients.

Les médecins ont désormais accès à d'autres anticorps monoclonaux pour les patients qui développent une résistance à l'imatinib, ceux qui n'y répondent pas assez bien ou qui le supportent mal.

Efficaces mais coûteux

«Entre 90 à 95% des patients trouvent aujourd'hui un traitement qui leur convient», souligne le professeur Rousselot. Ces traitements peuvent être pris par voie orale, avec des modalités précises, et devront être suivis au minimum pendant plusieurs années, parfois à vie.

La majorité des échecs sont d'ailleurs liés à un défaut de prise en charge, le plus souvent parce que le patient se lasse d'un traitement qui dure aussi longtemps, parfois parce que le traitement est mal adapté.

Ces traitements sont particulièrement coûteux, d'autant plus que leur efficacité sauve désormais de nombreux patients et qu'ils doivent être pris pendant de nombreuses années.

L'arrivée de génériques de l'imatinib devrait alléger leur poids pour les assurances-maladie. ● *Le Figaro*

Un mot qui fait peur

«Le mot leucémie est porteur de beaucoup d'anxiété, essentiellement associée aux formes aiguës», souligne le professeur Philippe Rousselot, professeur d'hématologie à l'Université Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines. «Il faut prendre le temps d'expliquer pourquoi il n'y a pas d'urgence et, qu'il y ait traitement ou pas, ce qui va se passer après le diagnostic.» L'annonce d'une leucémie chronique, myéloïde (LMC) ou lymphoïde (LLC), doit pouvoir se faire comme pour tous les autres cancers, par le biais d'une consultation d'annonce, gérée par le médecin hospitalier en collaboration avec une équipe spécifiquement formée, qui permet d'expliquer le diagnostic et de décider des choix de traitement.

Les progrès des dix dernières années ont considérablement modifié la prise en charge de ces deux types de leucémies. La LMC conduit à la prise d'un traitement de très longue durée, dont l'efficacité repose sur l'observance du patient, particulièrement difficile à respecter face à une maladie qui ne provoque aucun symptôme. «Avant l'apparition des traitements révolutionnaires dont nous disposons aujourd'hui, la gravité de la maladie était plus claire avec un pronostic peu favorable», rappelle le professeur Rousselot. D'un autre côté, la LLC ne nécessite pas toujours de traitement. Pour de nombreux patients, l'attente peut être difficile à vivre lorsque les années s'écoulent, même s'ils savent que des traitements efficaces sont disponibles.

«Les associations de patients jouent alors un rôle déterminant, à la fois pour tempérer la violence de l'annonce et pour aider le patient tout au long de son parcours», indique Véronique Leblond, professeure d'hématologie à l'Université Pierre-et-Marie-Curie et responsable du service d'hématologie clinique de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, à Paris. ●

Mise en œuvre de thérapies ciblées

«Dans 80% des cas, lorsqu'une leucémie lymphoïde chronique est diagnostiquée, aucun traitement ne sera mis en place d'emblée», souligne Véronique Leblond, professeure d'hématologie à l'Université Pierre-et-Marie-Curie et responsable du service d'hématologie clinique de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière à Paris. «Seuls 50% de ces patients devront prendre un traitement au fur et à mesure que leur maladie évolue.»

La leucémie lymphoïde chronique (LLC) est ainsi une leucémie à part, qui évolue très lentement et parfois sans aucune conséquence jusqu'à la fin de la vie. Elle apparaît tard dans la vie, le diagnostic se fait en moyenne à 70 ans, touche deux hommes pour une femme et représente 4000 nouveaux cas par an en France, un chiffre probablement sous-estimé puisque la maladie n'est parfois jamais détectée en l'absence de symptômes. Elle représente 30% des leucémies, tous âges confondus, et se place au premier rang des leucémies de l'adulte.

C'est pourtant le plus souvent de manière fortuite, à l'occasion d'un examen sanguin de routine que le médecin constate un taux de lymphocytes B supérieur à 5000/mm³, qui dure plus de trois mois.

Une analyse plus précise révèle que ces globules blancs sont tous du même type immunologique: la moelle produit des clones d'un même lymphocyte qui a perdu la capacité normale de se détruire lorsqu'il n'est pas utile pour lutter contre une infection. Ces clones s'accumulent dans le sang, et parfois dans les ganglions lymphatiques et dans la rate, mais ils n'empêchent pas le fonctionnement normal de la moelle osseuse pendant de nombreuses années.

Prises de sang régulières

La maladie évolue alors très lentement jusqu'à ce que les premiers symptômes apparaissent: gonflement des ganglions et de la rate, apparition d'une anémie et diminution du taux de plaquettes. A ce stade, le sang remplit moins bien ses différentes fonctions, en particulier la lutte contre les infections, qui sont d'ailleurs responsables de la moitié des décès liés à la LLC.

La prise en charge des patients asymptomatiques repose sur la surveillance de ces différents signes, grâce à des prises de sang régulières tous les six mois ou tous les ans, pour détecter de tels signes d'évolution. A ce stade, un traitement sera mis en place pour «remettre les compteurs à zéro»

en éliminant les lymphocytes excédentaires pour permettre à la moelle osseuse de reprendre un fonctionnement normal. Le traitement, qui ne dure pas plus de six mois, repose sur une combinaison de chimiothérapie, d'une thérapie ciblée par anticorps monoclonaux et parfois de corticoïdes.

Une analyse précise du type génétique des lymphocytes permet d'adapter le traitement, notamment parce qu'il donne une indication sur la rapidité d'évolution de la maladie.

«L'apparition des thérapies ciblées, associée à une meilleure analyse du profil des patients et de leur maladie, a largement amélioré le pronostic», souligne le professeur François Guilhot, directeur de recherche et responsable du service d'oncologie hématologique et thérapie cellulaire au CHU de Poitiers. La LLC est en effet très variable d'un patient à l'autre. Et, si les médecins disposent désormais de trois anticorps monoclonaux pour s'adapter à chaque patient, de nouvelles molécules sont en développement. Elles visent des cibles plus spécifiques pour une meilleure efficacité avec le moins d'effets secondaires possibles. ●

SALAIRE MINIMAL

La droite dit non

La majorité bourgeoise du Conseil national s'apprête à balayer l'initiative syndicale qui préconise l'introduction d'un salaire minimum garanti à 4000 francs.

PAGE 18



KEYSTONE

SÉGRÉGATION Craignant les plaintes contre les entreprises suisses, Berne refuse toujours de lever le secret concernant les relations avec l'Afrique du Sud.

Archives de l'apartheid muettes

BERNE
BERTRAND FISCHER

Un bâtiment bien gardé sur les bords de l'Aar, à deux pas du pont Montbijou et de la Bibliothèque nationale. C'est là, au no 24 de la rue des Archives, à Berne, que dorment des documents sur lesquels les historiens aimeraient bien jeter un œil.

Ils concernent les entreprises suisses qui commerçaient avec l'Afrique du Sud de l'apartheid, alors placée sous embargo par les Nations unies. La science attendra: le Conseil fédéral ne veut toujours pas lever le secret, a répété, hier, Eveline Widmer-Schlumpf, interpellée à ce propos au Conseil des Etats.

Des crimes cachés?

Il y a dix ans, Berne a en effet décidé de bloquer l'accès à ces documents conservés aux Archives fédérales. En 2010 et 2011, le gouvernement a déjà refusé de lever l'embargo, tout en reconnaissant que l'apartheid constituait un crime contre l'humanité. Aujourd'hui, c'est le sénateur Paul Rechsteiner qui remet la compresse. Le socialiste saint-gallois s'interroge: «Que diable cherche-t-on à dissimuler? Qu'est-ce qui est si brûlant dans ces dossiers?»

La loi suisse sur les archives prévoit un délai de prescription de 30 ans. Dans le cas présent, certains documents remontent à 1960, soit à plus d'un demi-siècle. «Le maintien du secret pourrait donner l'impression qu'il y a des crimes à cacher. S'il s'agit au



Signe des relations entre Berne et Pretoria, l'ancien premier ministre sud-africain, Pieter Willem Botha, a été reçu au Palais fédéral le 31 mai 1984.

KEYSTONE

contraire de documents banals, ils ne méritent pas d'être soustraits au public», ironise l'élu, pour qui ces cachotteries apparaîtraient alors comme une «farce».

Le Vert Luc Recordon observe que «la réputation de la Suisse

n'est pas au zénith», notamment dans le domaine des affaires. «En travaillant à reculer sur ce dossier, ne craignez-vous pas de participer à ce déficit d'image?», demande le Vaudois à Eveline Widmer-Schlumpf.

Dans cette affaire, la ministre des Finances n'est visiblement pas à son aise. Un embarras partagé par l'ensemble du gouvernement, murmure-t-on dans l'antichambre du Conseil des Etats.

Eveline Widmer-Schlumpf a martelé, hier, la position défendue depuis des années par le gouvernement. Le blocage des archives a pour but d'éviter que les entreprises suisses faisant l'objet de plaintes collectives

aux Etats-Unis ne soient désavantagées par rapport aux entreprises étrangères. Le secret ne s'applique qu'aux dossiers portant sur des opérations d'exportation qui n'ont pas encore été rendues publiques. Les documents généraux, par exemple les lettres de l'administration, ne sont pas soumis aux restrictions d'accès.

Depuis novembre 2009, plus aucune entreprise suisse n'est directement concernée par les plaintes déposées par des victimes de l'apartheid. La justice américaine n'a toutefois pas encore tranché. Pour assurer «l'égalité de droit», le Conseil fédéral maintiendra l'embargo partiel «tant que le jugement de première instance n'aura pas été rendu».

Moment approprié pour faire la lumière

Après plus de 40 ans de régime ségrégationniste, l'Afrique du Sud a opéré un tournant décisif en 1990, avec la libération de l'opposant Nelson Mandela, emprisonné depuis 27 ans. L'année suivante, le président Frederik de Klerk abolissait l'apartheid. «En 2014, cela fera 20 ans que Nelson Mandela a été le premier président démocratiquement élu en Afrique du Sud», observe Paul Rechsteiner, qui présidait à l'époque un comité antiapartheid en Suisse. Le sénateur juge le moment approprié pour faire toute la lumière sur cette sombre page d'histoire, dont les ramifications en Suisse restent nimbées de mystère. ●

TROIS QUESTIONS À...



KEYSTONE
GEORG KREIS
PROFESSEUR
À L'UNIVERSITÉ
DE BÂLE

«L'embargo ne devait être que provisoire...»

Professeur à l'Université de Bâle, Georg Kreis présidait le groupe d'experts qui a mené le Programme national de recherche sur les «relations entre la Suisse et l'Afrique du Sud» (PNR 42+), entre 2000 et 2004. Selon lui, l'embargo sur les archives a «gravement perturbé» le travail des chercheurs.

Georg Kreis, en tant qu'historien, vous êtes-vous senti bâillonné par cet embargo que le Conseil fédéral maintient encore aujourd'hui?

Avec mon équipe, nous étions étonnés, et même choqués. Le gouvernement et le parlement avaient donné mandat au Fonds national suisse (FNS) de faire ce travail de recherche, et ce sont ces mêmes instances qui nous empêchaient de travailler à notre guise. On s'attendait à ce que le FNS proteste contre ces entraves, mais il n'en a rien été. En plus, l'embargo ne devait être que provisoire. On a vu par la suite que ce serait pour l'éternité! L'accès est reporté sine die, c'est une manière de faire avaler les choses...

Faire avaler quoi? Que pensiez-vous trouver dans ces archives?

Nous n'avions aucune attente particulière, pas même de préjugé. L'idée fondamentale, c'est que l'historien puisse mettre son nez partout. Dans le monde scientifique, il faut bien sûr travailler sur des hypothèses. La principale question était la suivante: les contributions de la Suisse à l'Afrique du Sud, alors placée sous embargo par l'ONU, ont-elles prolongé le régime d'apartheid ou non? On n'en aura malheureusement jamais la conviction.

Les arguments du Conseil fédéral pour refuser l'accès aux archives ne vous ont pas convaincu?

On pourrait se demander si le but est de cacher des interactions entre le privé et l'officiel, mais je ne le crois pas. Il faut plutôt voir les intérêts financiers qui sont en jeu. Si une entreprise est condamnée aux Etats-Unis à une forte amende à cause d'un document que la Confédération a rendu public, il faut s'attendre à ce que la Paradeplatz vienne demander des comptes à Berne. ● PROPOS RECUEILLIS PAR BERTRAND FISCHER

DES CRÉDITS, DE L'OR ET DU PÉTROLE

Mais qu'espèrent donc trouver les historiens dans les archives bloquées par le Conseil fédéral? Beaucoup d'argent, de l'or et même du pétrole, à en croire Sébastien Guex, professeur à l'Université de Lausanne, qui a participé au Programme national de recherche sur «les relations entre la Suisse et l'Afrique du Sud», de 2000 à 2004. La période étudiée va de 1945 à 1990. Pour rappel, un embargo sur les armes, le pétrole et le matériel sensible a été décidé en 1977 par l'ONU. Dès 1985, les sanctions économiques contre Pretoria ont été étendues. A défaut de pouvoir consulter les archives, Sébastien Guex émet une hypothèse. «Déjà très présentes sur le marché sud-africain, les banques suisses ont été encore

plus agressives au temps de l'embargo, pour s'emparer de nouveaux marchés.» Ses recherches montrent qu'entre 1979 et 1981, elles ont accordé des crédits d'environ 800 millions de francs à un seul Etat du Nigeria. «La destination finale était très probablement l'Afrique du Sud.» Sébastien Guex estime par ailleurs qu'entre 50 et 80% de l'or sud-africain était à l'époque écoulé par des sociétés helvétiques. Autre hypothèse: avec sa société Glencore, à Zoug, le trader Marc Rich, décédé en juin dernier, aurait réussi à contourner l'embargo pour approvisionner l'Afrique du Sud en pétrole. «Avec un accès aux archives, ce sont autant de sujets que j'aurais bien aimé creuser», sourit le professeur lausannois. ●



Tandis que Nelson Mandela (à droite) a été libéré en 1990, c'est une année plus tard que l'ancien président sud-africain, Frederik de Klerk (à gauche), a aboli l'apartheid. KEYSTONE

NATIONAL Les fronts sont figés. La majorité bourgeoise va balayer l'initiative syndicale qui préconise l'introduction d'un salaire minimum garanti.

Pas de majorité pour un salaire minimum suisse à 4000 francs

BERNE
CHRISTIANE IMSAND

En Suisse, une personne sur dix gagne moins de 4000 francs par mois pour un travail à plein-temps. Pour la gauche rose-verte, c'est une situation indécente à laquelle il faut mettre un terme le plus vite possible. Pour la droite, c'est une réalité dont il faut s'accommoder.

Entre ces deux visions, il n'y a pas de dialogue possible. C'est pourquoi la majorité bourgeoise du Conseil national, à l'instar du Conseil des Etats, s'apprête à rejeter l'initiative de l'Union syndicale suisse pour un salaire minimum de 4000 francs. Le peuple aura le dernier mot. Il se prononcera dans le courant de l'année prochaine.

Bien que les jeux soient faits, un débat fleuve s'est engagé hier sous la Coupole. Plus de septante conseillers nationaux, en sus des représentants des groupes parlementaires, ont annoncé leur intention d'intervenir dans la discussion. La diffusion «on line» du débat a sans doute favorisé cet engouement. Il témoigne aussi de l'importance de l'enjeu. L'initiative s'inscrit dans le contexte des trois votations sur l'immigration et la libre circulation des personnes qui auront lieu entre 2014 et 2015. «L'introduction d'un salaire minimum peut être perçue

comme un rempart contre la sous-enchère salariale», note le syndicaliste vaudois Jean-Christophe Schwaab (PS). L'argument devrait être porteur dans les zones frontalières, notamment dans les cantons du Jura et de Neuchâtel, qui ont déjà inscrit le principe d'un salaire minimum dans leur Constitution.

L'exemple neuchâtelois

A Neuchâtel, le Conseil d'Etat propose de concrétiser cette clause avec un salaire horaire de 20 francs, correspondant à un salaire mensuel de 3640 francs



Des membres du syndicat Unia ont apporté tout leur soutien, devant le Palais fédéral, au salaire minimal à 4000 francs. KEYSTONE



JEAN-CHRISTOPHE SCHWAAB SYNDICALISTE VAUDOIS (PS)

«L'introduction d'un salaire minimum peut être perçue comme un rempart contre la sous-enchère salariale.»

pour 42 heures hebdomadaires (13e salaire inclus). L'initiative de l'USS va un peu plus loin, avec un salaire horaire de 22 francs.

Aux yeux des partis bourgeois, l'introduction d'un tel plancher aurait des conséquences fatales pour la compétitivité de l'économie suisse, constituerait un appel d'air pour les immigrés et sonnerait le glas du partenariat social qui permet de tenir compte des différences entre les branches et les régions. «Le montant proposé est le double du Smic fran-

çais», souligne le rapporteur de la commission, Jean-René Germanier (PLR, VS). «Il mettrait en péril de nombreuses PME et affecterait particulièrement la branche du tourisme.» En France, le minimum est fixé à 9,43 euros par heure, tandis que l'Allemagne s'achemine vers un montant de 8,5 euros.

Selon l'UDC genevoise Céline Amaudruz, le salaire minimum préconisé par l'USS risque d'exclure les personnes les moins qualifiées du marché du travail. Elle craint en outre qu'il pousse

les salaires vers le bas. «En France, le Smic est devenu le salaire de référence.» A l'instar de plusieurs autres élus, le Vert libéral Thomas Maier (ZH) se demande pourquoi un jeune serait motivé à faire un apprentissage s'il gagnait tout autant sans s'être astreint à une formation.

Souvent invoqué, l'argument du partenariat social fait bondir le syndicaliste bernois Corrado Pardini (PS), particulièrement quand il est évoqué par le chef d'entreprise Ruedi Noser (PLR, ZH). «Vous avez toujours refusé de négocier une convention collective de travail (réd: CCT)», dénonce-t-il. Et de souligner que la moitié des salariés du pays ne sont pas au bénéfice d'une CCT. «L'initiative pourrait avoir un effet stabilisateur sur l'économie suisse, en développant le pouvoir d'achat des consommateurs.» Selon la coprésidente des Verts Adèle Thorens (VD), elle réduirait aussi le recours à l'aide sociale. «Aujourd'hui, l'Etat finance indirectement les entreprises qui n'assument pas leurs responsabilités.»

GRISONS

Une seule langue étrangère

L'initiative «Une seule langue étrangère à l'école primaire» a été déposée mercredi à la chancellerie des Grisons. Le comité d'initiative a récolté 3700 signatures en cinq mois environ, alors que 3000 étaient nécessaires.

Trop d'enfants sont surchargés avec deux langues étrangères obligatoires au niveau primaire, a estimé le comité d'initiative dans un communiqué. L'initiative ne met pas en danger «la paix des langues» dans les Grisons, selon lui.

L'objectif est de renforcer les compétences des enfants dans leur langue maternelle et dans l'apprentissage précoce d'une autre langue étrangère. L'importance de l'italien dans le canton n'est pas contestée ou remise en cause, pas plus que l'enseignement de cette langue comme langue étrangère dans les écoles secondaires germanophones du canton, souligne le comité.

Votation probablement en 2015

Le texte doit maintenant être examiné par le gouvernement. L'initiative sera ensuite soumise au parlement. L'exécutif peut proposer un contre-projet. La

votation pourrait avoir lieu en 2015. Dans les Grisons, la première langue étrangère est l'allemand, l'italien ou le romanche, selon les régions.

La préoccupation des initiants rejoint celle des enseignants allemands de la fédération LCH. Il y a une semaine, ils ont critiqué le nouveau plan d'étude «Lehrplan 21» actuellement en consultation car il maintient l'obligation d'enseigner deux langues étrangères à l'école primaire.

«Cela surcharge les élèves qui ont de la difficulté à apprendre», estime la LCH. Il faut restreindre l'enseignement obligatoire à une seule langue étrangère au primaire. Cette prise de position menace directement l'enseignement obligatoire du français à l'école primaire.

Français menacé

Le canton de Nidwald pourrait éjecter la deuxième langue étrangère de l'enseignement primaire, c'est-à-dire le français. A la demande du parlement, le gouvernement doit réaliser d'ici 2014 un rapport réunissant des conclusions scientifiques sur l'enseignement des langues étrangères à l'école. ● AT5

LIBYE

L'ambassade suisse garde ses soldats

Un détachement militaire devrait continuer de protéger l'ambassade de Suisse en Libye, à Tripoli, pendant deux ans. Par 145 voix contre treize, le Conseil national a accepté de prolonger cet engagement jusqu'en janvier 2016. Le Conseil des Etats doit encore se prononcer. Les coûts de l'opération, hors salaires de soldats, sont estimés à 1,935 million de francs. Un détachement de reconnaissance de l'armée et le détachement spécial de la police militaire sont sur place depuis mi-janvier 2012. ● AT5

PÈRES ABUSEURS

Tribunal thurgovien plus sévère que le procureur

La justice thurgovienne a condamné deux pédocriminels à 13 ans et neuf ans et demi de prison. En 2007 et 2008, chacun d'eux a abusé sexuellement de son propre fils de 6, respectivement 7 ans, ainsi que d'autres enfants. Le principal accusé avait même «vendu» le sien à d'autres pédophiles. Dans son jugement, le Tribunal de district de Münchwilen (TG) a été plus loin que ce que réclamait le procureur. Ce dernier avait exigé des peines fermes de dix ans et demi et sept ans et demi, alors que la défense avait demandé des peines limitées à huit et sept ans de prison. ● AT5

CRIMINALITÉ

L'heure d'hiver fait un tabac

Les cambrioleurs ont sévi en moyenne 214 fois par jour en novembre 2012 en Suisse. Ce qui représente presque le double des cas recensés pendant un mois d'été. Le passage à l'heure d'hiver, et l'obscurité précoce qui en découle, offrent aux malfrats des conditions idéales.

La police a enregistré entre avril et septembre entre 130 et 155 larcins par jour, précise mercredi l'Office fédéral de la statistique (OFS) sur son site internet. Ce chiffre inclut aussi bien les cambriolages perpétrés chez des privés que dans des magasins, ateliers et bureaux.

Les cambriolages enregistrés en novembre, décembre et janvier doublent presque entre 17h et 18h par rapport au reste de la

journée. Aux autres heures, les chiffres varient peu de mois en mois.

Chez les privés, alors que les cambriolages oscillent en 2012 entre 2100 et 2300 cas par mois entre avril et septembre, ils s'élèvent à 3000 en octobre et atteignent un pic de 4200 en novembre. La tendance baisse en décembre, avec 3900 larcins, et en janvier, avec 3600.

La statistique policière de la criminalité a dénombré l'an dernier environ 60 000 cambriolages dans toute la Suisse, dont 34 300 cambriolages chez des privés. S'y ajoutent environ 25 600 autres cas, commis dans des magasins, bureaux ou ateliers, où les heures d'effraction diffèrent peu de mois en mois. ● AT5

UNIVERSITÉS

Quatre cantons ligués contre Berne pour retrouver 200 millions.

Divergence autour d'une subvention

Neuchâtel, Vaud, Fribourg et les deux Bâle se sont fendus, hier, d'un communiqué commun peu banal: ils réclament 200 millions de francs au Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche. Une subvention aux universités aurait fait les frais du changement de mode de versement. Entre 1966 et 2011, la Confédération versait ladite subvention l'année qui suivait la période concernée (en 2011, pour 2010). Désormais, effet de la réforme de la répartition des tâches entre cantons et confédération décidée en 2007, la subvention est versée pour l'année en cours. 2012 aurait donc passé à l'as: «Supprimée sans compensation», indique le communiqué des cantons. Pour tenter de récupérer



L'Université de Neuchâtel. KEYSTONE

cette somme, les cantons ont indiqué avoir «entamé une démarche juridique».

Tribunal administratif à la rescousse?

Laquelle consiste, selon Ariane Baechler, en charge du dossier au Département vaudois de l'éducation, «à avoir adressé une lettre au Département fédéral de l'économie». En cas de réponse négative, le pas suivant serait, selon elle, «une action auprès du Tribunal administratif fédéral».

A Berne, l'idée de l'année de subvention manquante est fermement contestée. Martin Fischer, porte-parole du Secrétariat d'Etat à la formation, répond: «Nous allons très sérieusement étudier cette demande, cependant

nous pensons que l'interprétation des cantons est fautive, car Berne a bien payé la subvention chaque année». Il ajoute que «la même question a été résolue dans d'autres cantons», et que «l'Office fédéral de la justice a validé la nouvelle procédure en vigueur». Formellement, une nouvelle réponse parviendra aux cantons concernés «le plus vite possible».

Dans les unis, l'heure n'est pas encore à l'inquiétude, du moins officiellement: la subvention concernée est versée aux cantons. C'est donc dans les caisses des cantons qu'elle manquerait le cas échéant. Le budget des Universités de Fribourg, Lausanne, Neuchâtel et Bâle ne devrait pas en souffrir pour l'instant. ● LUC-OLIVIER ERARD

Les super offres du week-end

48/2013
Du jeudi 28 au samedi 30 novembre 2013
dans la limite des stocks disponibles

SR V46/13



33%
de moins

2.95
au lieu de 4.50

Oranges blondes, Espagne, le filet de 2 kg (1 kg = 1.48)



1/2
prix

50.70
au lieu de 101.40

Vino Nobile di Montepulciano DOCG Tenuta Trerose 2010, 6 x 75 cl (10 cl = 1.13)



40%
de moins

les 100 g
2.10
au lieu de 3.55

Rôti de bœuf dans l'épaule Natura-Beef Coop Naturafarm, Suisse, env. 1 kg en libre-service

naturafarm



Hit d'assortiment

3 pour 2



40%
de moins

5.90
au lieu de 9.90

Panettone Motta, 750 g (100 g = -.79)



40%
de moins

11.85
au lieu de 19.80

Giandino Pralinetto assorties Coop, Max Havelaar, 1 kg



sur toutes les couches-culottes Pampers

(offre valable pour 3 paquets de prix identique, sauf emballages grand format)
p. ex. Baby-Dry Maxi, taille 4+, 3 x 46 pièces 39.60 au lieu de 59.40 (1 pièce = -.29)
ou Active Fit Maxi Plus, taille 4+, 3 x 42 pièces 43.60 au lieu de 65.40 (1 pièce = -.35)

Sous réserve de changement de millésime. Coop ne vend pas d'alcool aux jeunes de moins de 18 ans.

Offre exclusive!

Valable uniquement les vendredi 29 et samedi 30 novembre 2013

30%

de moins sur tous les jouets

(sauf jouets électroniques et articles de papeterie)

En vente aussi dans

coop city
coop
brico+loisirs



coop

Pour moi et pour toi.

BERLIN Deux mois après sa victoire sans majorité, Angela Merkel a noué une alliance avec la gauche.

Grande coalition allemande sur les rails



Sigmar Gabriel (SPD), Angela Merkel (CDU) et Horst Seehofer (CSU) ont noué leur alliance avec le sourire. KEYSTONE

BERLIN
NICOLAS BAROTTE

Après des heures de négociation, ils sont détendus. Entre Angela Merkel, Sigmar Gabriel et Horst Seehofer, le courant passe visiblement. Il y a peu de temps encore, l'un menait campagne contre les deux autres. Mais la chancelière, le président du SPD et le leader de la CSU, l'allié bavarois de la CDU, viennent de sceller un accord de coalition, plus de deux mois après les élections législatives. Au Bundestag, les conservateurs ont raté la majorité absolue de cinq sièges.

Hier, en fin de matinée, les trois leaders ont présenté – avec le sourire – le contrat de la grande coalition qui devrait bientôt gouverner l'Allemagne. «*Nous avons trouvé un bon compromis*», s'est réjouie Angela

Merkel. «*Les discussions ont été loyales et pleines d'humour*», a assuré le président du SPD. Plusieurs fois, ils ont ri les uns des autres. Quand Sigmar Gabriel a précisé qu'ils s'étaient couchés «*séparément*» à 6 heures du matin. Ou bien quand Horst Seehofer a affirmé qu'il n'y avait «*qu'une personne dans la salle*» qui avait lu l'intégralité du contrat de coalition: la chancelière.

Les négociations satisfont tout le monde

Les négociations se sont poursuivies jusqu'à la dernière minute. Mais chacun peut s'estimer satisfait du résultat: le SPD a obtenu l'introduction d'un salaire minimum, une réforme des retraites ou encore le droit à la double nationalité. La CSU l'introduction d'un péage pour les conducteurs étrangers et le maintien de

la politique familiale, notamment l'aide à la garde des enfants.

Angela Merkel s'est quant à elle félicitée que l'accord refuse toute augmentation d'impôts et renforce la stabilité économique du pays. «*Nous sommes une grande coalition pour maîtriser les grandes missions du pays: finances solides, bien-être et sécurité sociale*», a-t-elle insisté. «*Nous aurons de bonnes chances de pouvoir dire en 2017 que la vie des gens va mieux qu'aujourd'hui*», s'est-elle félicitée, en reprenant une expression de campagne qu'elle utilisait pour qualifier son propre bilan en 2013. Elle a rejeté les critiques sur le difficile financement de toutes les propositions de l'accord. «*Nous avons tout soigneusement calculé*», a-t-elle répondu.

Si les syndicats ont accueilli positivement le texte, le patronat s'est montré un peu plus réservé.

Il a renouvelé son inquiétude pour le marché de l'emploi en Allemagne. Le patron du BDI, qui regroupe les grands groupes industriels, n'a pas caché ses critiques: «*Le contrat de coalition est une chance perdue. Le signal, c'est la stagnation au lieu d'avancer*», a estimé Ulrich Grillo.

Convaincre la base du SPD

Le prochain gouvernement devrait compter quatorze ministres: six du SPD, cinq de la CDU et trois de la CSU. Même si des noms circulent déjà, il faudra encore attendre pour connaître sa composition: les trois dirigeants se sont entendus pour ne pas donner de nom tant que l'accord n'est pas validé. La grande coalition est encore suspendue au vote des militants du SPD, début décembre. Ils sont a priori réticents. Il faudra attendre le

14 décembre pour connaître le résultat. En attendant, «*je reste calmement assise et je continue mon travail*», a commenté Angela Merkel avec sérénité.

Sigmar Gabriel doit maintenant convaincre la base de son parti des vertus de l'accord. C'est un contrat «*pour les petites gens et les travailleurs*», a-t-il assuré, en insistant sur la dimension sociale du texte. «*Les militants du SPD peuvent être fiers*», a-t-il affirmé, en ajoutant avec optimisme: «*Je connais bien ma boutique*». Les 473 000 adhérents du parti sont désormais invités à voter par correspondance. Une fois ce dernier obstacle franchi, le gouvernement allemand pourra se mettre en place. Après un succès électoral sans ambiguïté, Angela Merkel aura dû faire plusieurs concessions de taille à ses alliés. ● **Le Figaro**

ITALIE Silvio Berlusconi éjecté du Sénat

Le Sénat italien a décidé, hier, l'éviction de Silvio Berlusconi, suite à sa condamnation en août pour fraude fiscale dans l'affaire de son empire médiatique Mediaset.

Cette décision était attendue, les élus du Parti démocrate (PD, gauche) d'Enrico Letta et ceux du Mouvement 5 Etoiles (M5S) de Beppe Grillo ayant fait savoir qu'ils se prononceraient pour la déchéance du «*Cavaliere*». Les élus de la Chambre haute ont rejeté neuf textes déposés par les partisans de Silvio Berlusconi pour tenter d'empêcher sa déchéance.

«Je ne vais pas me retirer dans un couvent!»

«*Aucun leader politique n'a jamais subi une persécution comme celle que j'ai vécue*», s'est plaint l'ex-chef du gouvernement, évoquant même «*un peloton d'exécution*» et accusant «*une magistrature communiste d'avoir ouvert la route à la conquête du pouvoir par la gauche*».

Alors que les sénateurs votaient sur son exclusion, Silvio Berlusconi s'est adressé à plusieurs milliers de ses partisans rassemblés devant sa résidence romaine du palais Grazioli. «*C'est un triste jour, un jour de deuil pour la démocratie italienne*», a-t-il lancé. Il a promis de continuer le combat politique même sans mandat parlementaire, comme le fait Beppe Grillo. «*Je ne vais pas me retirer dans un couvent!*», a-t-il assuré. ● **ATS-REUTERS-AFP**



Silvio Berlusconi est persuadé qu'il va rebondir. KEYSTONE

ROYAUME-UNI Le gouvernement veut mieux filtrer les migrants en provenance d'Europe de l'Est.

David Cameron défie Bruxelles sur l'immigration

A un mois de l'échéance, David Cameron tente de décourager une vague d'immigration en Grande-Bretagne venue d'Europe de l'Est, de Roumanie et de Bulgarie, en l'occurrence. La levée, le 1er janvier, des restrictions d'accès au marché du travail dans toute l'Europe pour les ressortissants de ces deux pays, à l'issue d'une transition de sept ans après leur adhésion à l'Union européenne, suscite de vives inquiétudes dans le pays. Les prévisions les plus alarmistes évoquent un afflux comparable à celui des 600 000 Polonais qui s'y sont installés depuis 2004.

Le premier ministre britannique défie Bruxelles en s'en prenant aux principes de la libre circulation au sein de l'UE. D'abord, il annonce des restrictions à l'accès des ressortissants européens aux prestations sociales de l'Etat britannique dès les premiers mois de 2014. A plus long terme, il propose que de fu-

turs nouveaux pays admis dans l'UE devraient atteindre un niveau de revenu minimum avant que leurs citoyens ne soient autorisés à s'installer ailleurs. Cette proposition prendra place dans le catalogue de réformes du fonctionnement de l'Union exigées par David Cameron avant son référendum sur l'appartenance de la Grande-Bretagne, prévu en 2017.

Les mendiants expulsés

«*Nous changeons les règles pour que personne ne puisse venir dans ce pays et réclamer des prestations sociales immédiatement*», affirme David Cameron dans une tribune publiée hier par le «*Financial Times*». Dès l'an prochain, les Européens qui s'installent en Grande-Bretagne devront patienter trois mois avant de prétendre à une indemnité chômage, dont la durée sera ensuite plafonnée à six mois. Des conditions et seuils de



David Cameron durcit le ton. KEYSTONE

revenus seront requis pour d'autres prestations, comme l'aide au logement. Les personnes sans domicile ou pratiquant la mendicité seront expulsées, avec interdiction de retour durant un an.

«*La liberté de mouvement n'est pas négociable. Si la Grande-Bretagne*

veut quitter le marché unique, il faut le dire, vous ne pouvez pas avoir le beurre et l'argent du beurre, David Cameron», a-tancé Viviane Reding, vice-présidente de l'UE. Selon Downing Street, le risque de contestation devant les instances judiciaires européennes serait minime. «*Nous estimons être dans le cadre des accords*», assure une porte-parole du premier ministre.

Le contexte de ces annonces n'est pas anodin. Des statistiques sur l'immigration doivent être publiées aujourd'hui. Le gouvernement peine à atteindre ses propres objectifs de diminution. Il s'est engagé à faire passer sous la barre des 100 000 le nombre d'arrivées nettes en 2015, soit une division par plus de deux. Or, après une réduction d'environ 20%, il craint de ne pas parvenir à infléchir la courbe avant la fin de son mandat. En s'attaquant maintenant à l'immigration européenne, qui représente

un tiers du total, il a des marges de manœuvre très étroites.

«*Il était temps que des initiatives soient prises pour contrôler l'accès au système d'aides sociales, même si je ne suis pas sûr que ces mesures soient suffisantes pour décourager les Roumains et les Bulgares de venir en nombre en Grande-Bretagne*», reconnaît Alp Mehmet, vice-président de l'association Migration Watch.

«*En moyenne, les immigrants d'Europe de l'Est ont des taux d'emploi plus élevés que la moyenne nationale*», rappelle Scott Blinder, directeur du Migration Observatory à l'université d'Oxford. Et, selon une étude de l'University College London, «*sur la dernière décennie, le Royaume-Uni a considérablement plus bénéficié au plan fiscal des contributions des immigrants européens qu'ils ne lui ont coûté en prestations sociales*». ● **LONDRES, FLORENTIN COLLOMP, Le Figaro**

THAÏLANDE La protestation s'étend à tout le pays

Les manifestants qui réclament par milliers la chute du gouvernement en Thaïlande, allant jusqu'à occuper des ministères, ont étendu, hier, leur action à d'autres villes. Il s'agit d'un mouvement sans précédent depuis la crise politique meurtrière de 2010. Des milliers de personnes menées par l'ex-vice-premier ministre Suthep Thaugsuban ont marché vers la capitale, entrant sans violence dans un important complexe du gouvernement, où ils avaient prévu de passer la nuit. ● **ATS-AFP**

UKRAINE - UE Les négociations continuent

Les préparatifs pour un accord d'association avec l'Union européenne se poursuivent, a affirmé, hier, le premier ministre ukrainien Mykola Azarov. La signature avait été suspendue par Kiev la semaine dernière pour des raisons économiques. ● **ATS-AFP**

Le chiffre du jour
700 emplois de moins: le géant français du pneu Michelin va supprimer son site de Joué-lès-Tours (ouest de la France).

PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE Des tarifs fondés sur un rapport équitable entre les primes de risques et les prestations d'assurances sont demandés.

Le Conseil des Etats veut serrer la vis aux assureurs

Le Conseil des Etats veut serrer la vis aux assureurs actifs dans la prévoyance professionnelle, afin de protéger les assurés contre des taux de primes abusifs. Il a approuvé hier, par 20 voix contre 16, une motion en ce sens de Christine Egerszegi (PLR, AG).

Le texte demande au Conseil fédéral d'ajouter dans l'ordonnance sur la surveillance une disposition qui garantisse que les tarifs approuvés par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (Finma) soient fondés sur un rapport équitable entre les primes de risque et les prestations d'assurances.

« Dans ce secteur de la sécurité sociale, qui est soumise dans une large mesure à un régime obligatoire, il serait indiqué qu'une autorité de surveillance intervienne d'office pour que les intérêts des assurés soient efficacement protégés », estime la sénatrice argovienne.

Croissance soutenue

Selon elle, la baisse des rentes AI, par exemple, a été prise en compte de façon très discutée par les assureurs dans les primes de risques 2012. Or, la Finma n'intervient pas contre les primes surfaites tant qu'elle ne constate pas de distorsion du marché dans la publication de la comptabilité et qu'aucune plainte n'a été déposée par une institution de prévoyance contre des taux abusifs.

La ministre des finances Eveline Widmer-Schlumpf a tenté en vain de s'opposer à cette motion. Elle a fait valoir que des instruments prévus dans la réforme



Le Conseil des Etats veut protéger les assurés contre des taux de primes abusifs. KEYSTONE

Prévoyance vieillesse 2020 devraient résoudre le problème en permettant d'éviter les « financements croisés » entre les différents domaines d'assurance. La motion passe au Conseil national. En 2012, les assureurs vie privés suisses ont enregistré une

croissance soutenue. Ils ont affiché un produit de 8,7 milliards de francs contre 7,7 milliards un an auparavant et un bénéfice de 661 millions de francs contre 628 en 2011, selon les chiffres de la Finma publiés en septembre.

Les huit assureurs actifs dans le domaine de la prévoyance professionnelle ont réalisé un produit de 8,7 milliards de francs dont 92,4% sont revenus aux quelque 2,2 millions d'assurés sous forme de prestations.

ATS

LES AUTRES DÉCISIONS

ATTRACTIVITÉ FISCALE Le Conseil des Etats a tacitement transmis une motion du National chargeant le Conseil fédéral de présenter un rapport présentant les régimes fiscaux dans les pays réputés fiscalement attractifs et comparant ces régimes à la législation suisse. Le Conseil fédéral ne s'y est pas opposé, annonçant que ce serait fait dans toute la mesure du possible.

NÉGOCIATIONS AVEC L'UE Le Conseil des Etats a enterré une motion du National fixant des exigences au Conseil fédéral pour ses négociations sur la fiscalité des entreprises. La grande argentine Eveline Widmer-Schlumpf a fait valoir avec succès que la Suisse négociait déjà sur la base d'un mandat avalisé par les commissions parlementaires compétentes et qu'il n'y avait pas lieu de modifier le texte a posteriori.

SURIMPOSITIONS Le Conseil des Etats a transmis tacitement une motion du Conseil national qui charge le gouvernement de modifier l'ordonnance sur l'imputation forfaitaire d'impôt afin qu'elle puisse, à certaines conditions, être accordée aux établissements stables que les entreprises étrangères entretiennent en Suisse. Cette mesure vise à remédier au risque de surimposition de certains établissements.

PRODUITS DE CONSTRUCTION Le droit suisse des produits de construction doit être adapté à la législation européenne. Fort de cet avis, le Conseil des Etats a adopté hier, sans opposition, une révision visant à préserver les avantages de la Suisse sur le marché de ses principaux partenaires.

BONHÖTE		dernier	% 1.1.13
B.Alt. M-Arb. CL (CHF)	9977.00	1.5	
B.Alt. M-Perf. CL (CHF)	13932.00	4.0	
B.Sel-BRIC M-Fonds (CHF)	116.71	-2.3	
B.Sel-O. HR M-Fonds (CHF)	103.25	-1.3	
B.Str.-Monde (CHF)	142.36	8.2	
B.Str.-Obligations (CHF)	100.96	-0.2	
Bonhôte-Immobilier	119.20	-2.9	

AVENIR SUISSE Tibère Adler succède à Xavier Comtesse

Le think tank Avenir Suisse s'est choisi un nouveau directeur romand. Tibère Adler succédera le 1er juin 2014 à Xavier Comtesse. Un mois auparavant, il quittera ses fonctions au sein du conseil d'administration de Tamedia.

Xavier Comtesse s'en va, car il a atteint l'âge légal de la retraite, a indiqué hier dans un communiqué l'organisme qui dit s'engager pour le développement social et économique de la Suisse. Né en 1963, Tibère Adler est connu pour avoir dirigé Edipresse entre 2005 et 2011. Il est membre du conseil d'administration de plusieurs sociétés. Créé en 1999, Avenir Suisse est actuellement soutenu par plus de 100 sociétés et personnalités. ATS

SUISSE - ÉTATS-UNIS

Le bras de fer fiscal pourrait encore durer un an, selon la Banque cantonale de Zurich



Le bras de fer fiscal entre Berne et Washington n'est pas près de trouver son épilogue, selon la Banque cantonale de Zurich (BCZ). L'établissement ne s'attend pas à ce qu'un accord sur le montant concret des amendes soit trouvé avant la fin de l'année prochaine. Cette prévision a été confirmée hier par un porte-parole de la BCZ, qui revenait sur une information diffusée par la « Basler Zeitung ». Pour mémoire, la Banque cantonale de Zurich fait partie des établissements financiers helvétiques jugés coupables d'aide à l'évasion fiscale par la justice américaine. Comme une douzaine de banques suisses, la BCZ se trouve dans la catégorie 1 du programme de régularisation proposé par les Etats-Unis pour tirer un trait sur le passé. Ce groupe comprend les établissements déjà sous le coup d'une procédure du Département américain de la Justice. Quelque 300 autres banques doivent décider d'ici à la fin de l'année si elles veulent faire partie du programme de régularisation. ATS

FISC FRANÇAIS

L'épouse de Cahuzac avait un compte suisse

Patricia Cahuzac, l'épouse en instance de divorce de l'ancien ministre français du Budget Jérôme Cahuzac, a également un compte en Suisse, révèle « L'Agefi » dans son édition d'hier. Ce compte « a été régulièrement alimenté ces dernières années », selon le journal. Il a été découvert par les enquêteurs, lors « d'investigations complémentaires » à celles menées contre son mari Jérôme Cahuzac, selon « L'Agefi ».

« Patricia Cahuzac, 57 ans, médecin dermatologue (...) a également un compte à problèmes à Genève, à hauteur d'un million d'euros (1,2 million de francs), distinct de celui de l'ancien ministre » français, écrit le quotidien. Patricia Cahuzac a été mise en examen en France en août dernier pour fraude fiscale et blanchiment de fraude fiscale.

ATS

INDICATEURS

Source: THOMSON REUTERS

Course sans garantie

INDICES		DJ Euro Stoxx 50	
SLI	12577 +0.3%	3082.6	+0.6%
Nasdaq Comp.	4044.7 +0.6%	FTSE 100	66494 +0.1%
DAX 30	9351.1 +0.6%	SPI	7849.7 +0.0%
SMI	8245.6 +0.0%	Dow Jones	16097.3 +0.1%
SMIM	1561.6 +0.2%	CAC 40	4293.0 +0.3%
		Nikkei 225	15449.6 -0.4%

Change	DEVISES		BILLETS		avec CHF 1 j'achète
	achat	vente	achat	vente	
Euro (1)	1.2169	1.2477	1.204	1.266	0.789 EUR
Dollar US (1)	0.8968	0.9195	0.87	0.954	1.048 USD
Livre sterling (1)	1.4592	1.4961	1.415	1.537	0.650 GBP
Dollar canadien (1)	0.8465	0.8679	0.827	0.903	1.107 CAD
Yens (100)	0.8783	0.9005	0.846	0.948	105.48 JPY
Cour. suédoises (100)	13.6138	14.0004	13.29	14.51	6.89 SEK

Métaux		OR		ARGENT		PLATINE	
		achat	vente	achat	vente	achat	vente
Once/USD	1231.65	124765	1946	1996	1341.25	1366.25	
Kg/CHF	35970	36470	568.5	583.5	39179	39929	
Vreneli 20.-	207	232	-	-	-	-	

MARCHÉ SUISSE (cours en CHF)

SMI	27/11		préc.	haut (52 semaines)		bas (52 semaines)	AUTRES VALEURS	27/11		préc.	haut (52 semaines)		bas (52 semaines)
	27/11	préc.		27/11	préc.			27/11	préc.		27/11	préc.	
ABB Ltd N	23.21	23.05	23.49	1736			Alpig Holding N	122.00	122.00	144.80	104.50		
Acelion N	7730	75.25	7765	43.53			BC Bernoise N	205.80	203.60	264.75	200.00		
Adecco N	70.40	69.00	71.15	44.60			BC du Jura P	63.50d	65.25	68.55	59.50		
CS Group N	26.49	26.52	30.54	20.68			BKW N	30.00	30.50	34.15	27.95		
Geberit N	268.00	265.70	272.80	191.50			Cicor Tech N	33.30	33.05	36.30	25.55		
Givaudan N	1270.00	1275.00	1369.00	921.00			Clariant N	15.89	15.75	16.55	10.50		
Holcim N	65.05	65.25	79.10	61.60			Feintool N	69.25	69.00	77.00	51.75		
Julius Baer N	42.28	41.99	45.14	31.13			Komax	136.10	134.40	136.50	62.00		
Nestlé N	66.15	66.25	70.00	59.20			Meyer Burger N	10.85	10.60	11.75	4.66		
Novartis N	71.45	72.00	74.25	56.00			Mikron N	5.55	5.57	6.28	4.99		
Richemont P	92.40	91.35	96.15	67.60			OC Oerlikon N	13.05	13.05	13.70	9.08		
Roche BJ	252.70	252.70	258.60	177.80			PubliGroupe N	91.70	91.60	153.00	85.00		
SGS N	2051.00	2026.00	2450.00	1980.00			Schweiger P	634.00	629.00	639.00	449.00		
Swatch Grp P	597.50	587.50	602.00	430.10			Swissmetal P	167.60	168.00	182.60	106.00		
Swiss Re N	80.55	80.50	84.75	64.85			Swatch Grp N	102.30	100.90	104.40	74.15		
Swisscom N	462.50	462.20	475.50	381.60			Swissmetal P	0.80d	0.85	2.10	0.23		
Syngenta N	353.90	353.30	416.00	344.70			Tornos Hold. N	4.77	4.85	7.05	3.90		
Tinsocean N	45.73	45.58	54.70	40.09			Valiant N	80.05	81.10	100.80	76.90		
UBS N	16.97	16.83	19.60	14.09			Von Roll P	1.56	1.59	2.20	1.30		
Zurich FS N	253.50	252.20	270.90	225.60			Ypsomed	65.25	65.05	69.00	51.00		

MARCHÉS ÉTRANGERS

	27/11		préc.	haut (52 semaines)		bas (52 semaines)		27/11		préc.	haut (52 semaines)		bas (52 semaines)
	27/11	préc.		27/11	préc.			27/11	préc.		27/11	préc.	
Autodesk (\$)	45.44	45.28	45.86	27.97			L.V.M.H (€)	141.65	140.95	150.05	117.80		
Baxter (\$)	68.22	67.84	74.59	62.80			Movado (\$)	113.97	113.91	114.25	88.57		
Celgene (\$)	161.53	163.43	163.96	58.53			Nexans (€)	33.30	33.19	43.27	28.78		
Fiat (€)	5.75	5.68	6.53	3.83			Philip Morris (\$)	85.53	85.48	96.72	82.46		
Johnson & J. (\$)	95.01	95.06	95.98	68.60			Stryker (\$)	74.60	74.82	75.45	56.60		
Kering (€)	164.35	164.65	185.15	135.61									

Cours sans garantie P = action au porteur N = Action nominative
 Bj = bon de jouissance d = cours demandé o = cours offert

AUGMENTER VOTRE ÉPARGNE 3 DIMINUER VOS IMPÔTS

BCN PLUS FORTS ENSEMBLE

Profitez des dernières semaines pour effectuer un versement en 2013

FONDS/FONDATION DE PLACEMENT SWISSCANTO

	dernier	% 1.1.13		dernier	% 1.1.13
(CH) BF CHF	95.25	-1.2	(LU) EF Climate B	68.93	-20.6
(CH) BF Conv. Intl	99.93	10.5	(LU) EF Innov Ldrs B	202.08	-24.4
(CH) BF Corp H CHF	104.42	0.0	(LU) EF Sel Energy B	828.04	-14.1
(CH) BF Corp EUR	113.15	2.5	(LU) EF Sel Health C	360.99	-
(CH) BF Intl	75.13	-5.8	(LU) EF Sel Intl B	124.00	-24.1
(CH) Commodity A	79.20	-3.4	(LU) EF Sm&MC Jap.	252.700	60.2
(CH) EF Asia A	90.65	11.0	(LU) EF Sm&MC NAm.	76.25	-11.8
(CH) EF Emer.Mkts A	17.62	-6.6	(LU) EF Water B	126.24	20.3
(CH) EF Euroland A	116.34	21.0	(LU) MM Fd AUD	243.47	2.2
(CH) EF Europe	137.94	21.1	(LU) MM Fd CAD	191.31	0.4
(CH) EF Green Inv A	97.91	24.1	(LU) MM Fd CHF	148.38	-0.2
(CH) EF Gold	486.17	-51.1	(LU) MM Fd EUR	105.43	-0.1
(CH) EF Intl	154.70	23.8	(LU) MM Fd GBP	130.60	0.0
(CH) EF Japan	381.00	2.8	(LU) MM Fd USD	194.66	-0.0
(CH) EF N-America	329.59	27.5	(LU) Sic.I Bd CHF	104.70	-1.7
(CH) EF Sm&MC Swi	452.52	25.1	(LU) Sic.I Bd EUR	105.54	-2.8
(CH) EF Switzerland	341.06	24.2	(LU) Sic.I Bd USD	113.22	-4.6
(CH) EF Tiger A	98.45	5.1	Eq. Top Div Europe	122.16	19.5
(CH) EF Value Switz	163.56	26.4	Eq Sel N-America B	167.03	28.5
(CH) SMI Index Fd	84.23	-	Eq Sel Europe B	61.64	-
(CH) SPI Index Fd	113.05	24.1	Bond Inv. AUD B	196.88	-0.6
(LU) BI Med-Ter CHF	117.83	-0.1	Bond Inv. CAD B	184.92	-2.8
(LU) BI Med-Ter EUR	134.76	-0.3	Bond Inv. CHF B	129.62	-0.5
(LU) BI Med-Ter USD	145.41	-0.1	Bond Inv. EUR B	90.17	-0.8
			Bond Inv. GBP B	100.45	-3.2
			Bond Inv. JPY B	11018.00	-
			Bond Inv. USD B	161.56	-3.2
			Bond Inv. Intl B	101.91	-6.1
			lflca	110.00	-10.2
			Pf Income A	108.24	-2.4
			Pf Income B	136.29	-0.7
			Pf Yield A	137.58	-2.0
			Pf Yield B	165.53	-3.6
			Pf Yield EUR A	108.25	0.4
			Pf Yield EUR B	142.74	2.6
			Pf Balanced A	165.90	5.6
			Pf Balanced B	193.22	7.0
			Pf Bal. EUR A	113.15	3.8
			Pf Bal. EUR B	139.84	5.8
			Pf Gl Bal. A	94.16	9.5
			Pf Gl Bal. B	103.40	10.8
			Pf Growth A	217.59	9.9
			Pf Growth B	243.10	11.1
			Pf Growth A EUR	110.80	8.4
			Pf Growth B EUR	130.64	10.1
			Pf Equity A	253.24	17.4



La station avec vue imprenable sur le Cervin s'arpege à pied. Un atout remarqué par l'Association transports et environnement. KEYSTONE

CLASSEMENT L'ATE a passé au crible la mobilité durable de 25 sites de sports d'hiver.

Zermatt et Scuol sont en tête des stations «écomobiles»

Zermatt (VS) et Scuol (GR) sont les championnes suisses de la mobilité durable, selon la deuxième édition du «Guide écomobilité» des stations de ski publié par l'Association transports et environnement (ATE). Les deux communes précèdent Davos et St-Moritz (GR), qui se partagent la deuxième place.

L'ATE a analysé 25 destinations au total, a indiqué hier l'association écologique.

Les deux vainqueurs, Zermatt et Scuol, «possèdent d'excellentes liaisons en transports publics et des offres de mobilité intéressantes sur place», relève l'ATE. Les deux stations ont également amélioré leur offre d'informations en ligne concernant les accès en transports en commun.

Lors de la première édition du guide en 2011, le village sans voiture de Zermatt avait déjà été désigné meilleure station. Scuol avait pour sa part décroché la quatrième place. Cette année, la station a marqué des points grâce à son service de transport de bagages, ainsi qu'à son bus gratuit.

Connexions à améliorer

L'ATE constate que les stations de ski sont généralement attentives aux visiteurs utilisant les transports publics. Les connexions entre les logements de vacances et la communication active d'informations sur les offres de transports publics pourraient encore être améliorées.

Côté romand, Verbier (VS)

partage la cinquième place avec Arosa (GR), Wengen (BE) et Engelberg (OW). Loèche-les-Bains (VS) arrive à la sixième position, à égalité avec Lenzerheide (GR). Nendaz (VS) et Villars-sur-Ollon (VD) terminent à la huitième place, Crans-Montana et Ovronnaz (VS) à la neuvième et Leysin (VD) à la dixième. Champéry (VS) échoue à la 11e place et Les Diablerets (VD) ferment la marche.

«Le classement est un instrument pratique, facilement utilisable», a expliqué Barbara Gisi, directrice de la Fédération suisse du tourisme. L'infailibilité n'est toutefois pas exigée, car le classement reste dépendant de la situation géographique ou des structures politiques.

Ainsi, les réflexions politiques oublient souvent le transport de loisir, remarque l'ATE.

Ce dernier représente pourtant un défi aussi important que le trafic de pendulaires. Selon le microrecensement sur la mobilité et le transport publié en 2010 par l'Office fédéral des statistiques, les trajets pour les loisirs représentent 40% des kilomètres parcourus en Suisse.

Les critères retenus par l'ATE pour son classement comprennent le temps d'accès à la station, la fréquence des transports publics, ou encore les possibilités de transport de bagages. Les offres de transport sur place et la politique d'information des stations ont également été examinées. **ATS**

COMÈTE ISON divise les scientifiques

Des astrophysiciens américains sont partagés quant au sort de la comète ISON, qui passera aujourd'hui plus près du soleil. La majorité d'entre eux pensent que ce gros bloc de glace cosmique va se disloquer.

D'autres, moins nombreux, estiment qu'elle pourrait survivre et passer de l'autre côté du soleil. ISON ne passera qu'à 1,17 million de kilomètres du soleil et subira des températures de 2700 degrés. Or, cette comète est formée à 50% ou peut-être 30% de glace d'eau. Son diamètre a été estimé à 1,2 kilomètre maximum.

Si ISON survit à son passage rapproché du soleil, elle sera visible la nuit en décembre et ce jusqu'à début février.

Elle croiserait dans ce cas au plus près de la Terre le 26 décembre à environ 64 millions de kilomètres. **ATS**

TRAFIC Un trio de fraudeurs se livrait à un drôle de manège.

Des chevaux d'un bon rapport

Trois marchands de chevaux ont été pincés pour n'avoir pas déclaré 70 animaux à leur juste valeur. Leur tour de passe-passe leur a permis d'empocher sur quatre ans 8,8 millions de francs et d'économiser 212 000 francs de TVA, a annoncé hier l'Administration fédérale des douanes (AFD).

Lors d'un contrôle, les documents d'exportation temporaire pour un cheval qu'un marchand romand voulait importer en Suisse ont mis la puce à l'oreille des douaniers. Constatant une anomalie, ils les ont transmis à leur section antifraude, qui a ouvert une enquête.

Les enquêteurs, au bout d'un an de recherches, ont alors découvert le stratagème mis en place par le marchand et ses deux compères, un Tessinois et un Alémanique, pour gagner



Les marchands ont été pincés pour n'avoir pas déclaré 70 chevaux à leur juste valeur.

ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER

plus d'argent que la loi ne le permet. Les trois marchands, associés sur le plan financier et matériel, ont acquis en commun une quarantaine de chevaux.

Chacun d'entre eux a encore acheté quelques bêtes, portant

le total des chevaux à 70. Les animaux étaient achetés auprès d'haras européens réputés, puis importés sous le régime de l'admission temporaire, expliquent les enquêteurs.

Ce mode de dédouanement permet d'importer un bien sans payer définitivement les redevances d'entrée, qui sont simplement garanties.

Une fois un acheteur trouvé, le cheval vendu et les gains répartis, un des trois protagonistes remplissait les formalités d'importation définitives auprès de la douane suisse, déclarant une valeur très inférieure à ce que l'acheteur avait payé. Les trois fraudeurs devront s'acquitter de lourdes amendes, soit au maximum 800 000 francs, a précisé Jean-Claude Duvoisin, de la section antifraude de Lausanne. **ATS**

LAUSANNE

Il tire sur un taxi et écope de six ans de prison

Le Tribunal criminel de Lausanne a condamné hier un jeune homme de 29 ans à six ans de prison. En mai 2012, il avait tiré à trois reprises sur un taxi après avoir tenté de braquer son chauffeur. L'homme a en outre braqué un autre chauffeur de taxi et il a aidé un ami à se livrer à une expédition punitive. Il a principalement été reconnu coupable de tentative de meurtre par dol éventuel et de brigandage qualifié.

Selon les juges, la culpabilité du condamné est «énorme». Il n'a pas directement voulu tuer le chauffeur du taxi sur lequel il a tiré, mais il s'est accommodé de ce risque. L'homme, «pour gagner quelques francs», n'a pas hésité à «passer au-dessus de la barre psychologique qui consiste à ne pas faire de mal à autrui». Affichant un «palmarès impressionnant», il s'est «enfoncé dans la délinquance» dès son adolescence et a déjà été condamné à de multiples reprises. A décharge, le jugement retient ses aveux complets, ses regrets et excuses sincères, ainsi qu'une légère diminution

de responsabilité. Sans ces éléments, le tribunal aurait prononcé une peine «absolument exemplaire».

Coups de feu

Le 8 mai 2012, peu avant minuit, l'homme est monté dans un taxi à la gare de Lausanne. Arrivé au terme de la course, il a braqué un pistolet d'ordonnance sur la tempe du chauffeur. La victime est parvenue à repousser l'arme et à quitter le véhicule pour chercher de l'aide.

Son agresseur a fouillé sans succès l'habitacle du taxi pour y chercher de l'argent, puis a pris la fuite. Le chauffeur est remonté dans son taxi pour quitter les lieux au plus vite. Le condamné s'est retourné et a tiré à trois reprises sur le taxi. Le chauffeur n'a pas été blessé. A l'audience, le prévenu a expliqué avoir agi «instinctivement», de peur que le taxi lui fonce dessus. Dans les trois cas qui lui sont reprochés, il dit avoir agi pour rembourser la caisse familiale, dans laquelle il avait puisé pour financer sa consommation de stupéfiants. **ATS**

THURGOVIE

Trente porcs brûlés dans un incendie

Une trentaine de porcs ont péri mardi soir à Balterswil (TG) dans un incendie qui a ravagé leur porcherie. Les pompiers sont venus rapidement à bout des flammes et ont pu sauver plusieurs dizaines d'autres animaux. Personne n'a été blessé. La cause du sinistre n'est pas encore connue. Une enquête est en cours et les dégâts se chiffrent en dizaines de milliers de francs. **ATS**

ÉTATS-UNIS

Le 24 décembre, le Père Noël sera au tribunal

Un homme employé comme Père Noël dans un centre commercial du Massachusetts est accusé d'avoir la main baladeuse. Le suspect, 62 ans, a été arrêté et inculpé d'attentat à la pudeur. Libéré contre une caution de 1 000 dollars (906 francs) après avoir plaidé non coupable il s'est vu interdire par le juge de fréquenter le centre commercial où se sont déroulés les faits présumés. Il comparaitra à nouveau le 24 décembre et a interdiction de postuler pour un nouveau poste de Père Noël jusqu'à ce que l'affaire ait été éclaircie. **ATS**

Un livre adjugé à 14 millions de dollars

Le premier livre écrit et imprimé sur le territoire qui allait devenir les Etats-Unis a été adjugé 14,2 millions de dollars (12,9 millions de francs) à New York. Il est ainsi devenu l'ouvrage vendu aux enchères le plus cher de l'histoire, selon la maison Sotheby's. Cette très rare édition du «Bay Psalm Book» a été imprimée en 1640 et il n'en reste que 11 exemplaires. L'identité de l'acheteur n'a pas été dévoilée. **ATS**

EN IMAGE



KEYSTONE

LAS VEGAS

On ne plaisante pas avec la sécurité. A Las Vegas, les policiers ont le sens du devoir, à l'image de l'officier Mike Lemley. A l'approche de la fête de Thanksgiving, celui-ci a enfilé un costume de dinde dans le cadre d'une campagne de sécurité routière. Les automobilistes qui ne laissent pas traverser les piétons sur les passages qui leur sont réservés se voient infliger des amendes d'au moins 191 dollars (182 francs). **FTR**

Immobilier demandes d'achat

FAMILLE SUISSE AVEC ENFANTS, cherche à acquérir sa future maison, région Littoral ou Val-de-Ruz. Etudie toute proposition. Ecrire sous-chiffre à X 028-736742, à Publicitas S.A., case postale 48, 1752 Villars-s/Glâne 1.

PARTICULIER CHERCHE À ACHETER appartement de 3 ou 4 chambres à coucher + cuisine et salon au centre-ville Neuchâtel: rue Beaux-Arts ou Evole ou près de la Place Pury pour famille (2 enfants). Vue sur le lac. Email: v100g@yahoo.com - Tél. 001(646)266-8033

CHERCHONS À ACHETER CENTRE-VILLE Neuchâtel les murs d'un commerce avec ou sans locataire. Nous étudions toutes propositions. Merci. Email: v100g@yahoo.com Tél. 001(646)266-8033.

Immobilier divers location

MAGNIFIQUE ESPACE D'ESTHÉTIQUE et de massages à louer à temps partiel ou plus, pour esthéticienne ou masseur/euse ou thérapeute. Situé au centre ville de Neuchâtel, près de la Place Pury dans un cadre raffiné. Prix à discuter. Visite sur rendez-vous. Tél. 079 231 91 62 et tél. 078 645 38 50

A LOUER EST DE NEUCHÂTEL local/dépôt 50 m². Tél. 079 416 34 84.

Cherche à acheter

RECHERCHE PEINTURES NEUCHÂTELOISES: Anker, Bille, Bieler, Berthoud, Bachelin, les frères Barraud, Bouvet, Le Corbusier, Girardet, L'Eplattenier, Robert, Delachaux, Corty, V. Nestlé, Soutter, Olsommer, etc. Livres anciens, gravures. Estimation gratuite à domicile. Paiement au comptant. Galerie Jeanne Le Ster, 2027 Montalchez. Tél. 032 835 17 76 / 079 647 10 66.

ACHÈTE GRANDS VINS DE BORDEAUX, Bourgogne, Rhône, Italiens, etc. Tél. 079 217 45 49.

A BON PRIX ACHÈTE accordéon diatonique et chromatique et tous autres instruments. Tél. 078 654 18 98.

A+ ACHÈTE ANTIQUITÉS HAUT PRIX, appartement complet, mobilier haute époque, tableaux du 16^e au 20^e, peintres neuchâtelais, cadre et miroirs dorés, objets d'arts, sculptures bronze, toute horlogerie, montres bracelets, poche et de marque, tous bijoux en or et ou pour la fonte. Paiement comptant, déplacement rapide. Gerzner, Tél. 079 501 81 74, 079 639 43 78.

ACHAT CASH AVEC PATENTE FÉDÉRALE. Appartement complet, toutes antiquités, meubles, tableaux, bibelots, bronze, montres de toute marque, horlogerie, argenterie, bijoux, or pour la fonte, monnaie, spécialisé peinture du 15 au 20^e siècle. Déplacement gratuit. Tél. 079 351 89 89.

ACHÈTE TOUTES MONTRES-BRACELETS, montres de poche, pendules, réveils même cassés ou en mauvais état pour horloger bricoleur, achète également toutes pièces de monnaies anciennes, médailles et pièces de commémoration, Vreneli et Napoléon. Paiement comptant. Demander M.Werro au Tél. 079 894 82 86 me déplace à domicile ou autre endroit.

Rencontres

DAME 70 ANS, CARACTÈRE JEUNE, région la Chaux-de-Fonds, recherche Monsieur libre de 67 à 75 ans, gentil, généreux, de bon niveau, non fumeur, pour faire un bout de chemin ensemble, si affinité. V 132-264104, à Publicitas S.A., case postale 48, 1752 Villars-s/Glâne 1.

MONSIEUR, 31 ANS, cherche femme entre 25 et 35 ans pour relation sérieuse. Tél. 079 619 57 61.

CHF 50.-
Bon Cadeau
en vendant votre or*
*valable sur présentation du bon pour toute vente d'or 18 k supérieure ou égal à 30 gr limite 31.12.2013
achats d'or ouvert tout le samedi
ocash
consommez local
Espace 3 - 2300 La Chaux-de-Fonds
032/910.53.30 - www.ocash.ch

Demande d'emploi

DAME POLYVALENTE avec expérience et références, cherche travail, dans usine à 100% (visite, etc.), s'occuper de personnes âgées, heures de ménage. Libre tout de suite. Tél. 079 656 99 22.

DAME 57 ANS en pleine forme et avec expérience cherche travail comme employée de maison ou autre domaine de 30 à 100% Tél. 032 913 16 15 le matin ou Tél. 079 434 78 40.

PIZZAIOLA, SERVEUR cherche emploi dans pizzeria, restaurant, cafétéria. Expérience de 17 ans, sérieux, motivé, bonne présentation. Tél. 079 796 79 19.

Véhicules d'occasion

AA BON PRIX ACHÈTE VOITURES, bus, camionnettes, 4x4, toutes marques, état et kilomètres indifférents + voitures grêlées récentes. Paiement cash. Rapidité. 7/7. N'hésitez pas à nous appeler au Tél. 079 200 91 77 ou par e-mail à: flashcars707@gmail.com

A + ACHÈTE AU MEILLEUR PRIX 7/7 toutes marque de véhicules, autos, jeep, camionnettes, tracteurs, bus, utilitaires, 4x4, Pick-Up, etc. État et kilomètres indifférents. Paiement cash. Tél. 078 927 77 23 jusqu'à 23 heures.

A BON PRIX, achète voitures en tous genres, casse/exportation. Enlèvement immédiat. Tél. 076 727 50 52.

A BON PRIX ACHÈTE VOITURES, bus, camionnettes, 4x4, pick up, utilitaires, toutes marques, kilomètres et état indifférents. Paiement cash. Rapidité. Tél. 079 440 35 13. n-hachem@bluewin.ch

AAACHETER CASH: voitures, bus, jeep, camping-car, camionnettes, pick-up, essence et diesel, véhicules 4x4, poids lourds. État et kilomètres indifférents, toutes marques. Bon prix, rapidité. Paiement cash. Tél. 079 240 45 45.

Offres d'emploi

POUR UN CABINET DE GENERALISTE à la Chaux-de-Fonds, cherche assistante médicale à 50%. Dès janvier 2014. [O 132-264262, à Publicitas S.A., case postale 48, 1752 Villars-s/Glâne 1.

Vacances

Ski ski ski Verbier pas cher. Fr. 65.- ½ pension groupes dès 4 personnes. www.post-hotel.ch La Tzoumaz tél. 027 306 16 37.

Divers

CANNAGE ET REMPLAGE DE CHAISES. Trait d'union, Tunnels 38, 2000 Neuchâtel, tél. 032 730 26 70.

AVOCAT - NICOLAS JUVET - Conseils & représentation - Conditions: Tél. 032 724 87 00.

LA BIORÉSONNANCE un excellent moyen de prévention et d'accompagnement dans les troubles de santé, ainsi que des cas lourds. Tél. 032 731 79 60.

ATLANTIC SERVICES, déménagement, débarras, nettoyage, assurance qualité. Votre satisfaction est notre devise. Cartons et devis gratuits, sans engagement. Tél. 076 610 45 45, Olivier.

TOUS TRAVAUX D'ENTRETIEN À L'EXTÉRIEUR Nettoyage de jardin, déblayage de neige, lavage de terrasse-dallage, réparation-peinture portail, balcon etc. Déplacement et devis gratuit. M. Amstutz, Tél. 079 136 48 61.

DYNAMISEZ VOTRE SALLE DE SÉANCE ou de cours avec nos systèmes d'écrans interactifs LEGAMASTER, écrans NEC et projecteurs EPSON. Conseil, vente, installation, service après-vente. Pascal Borel, www.tableau-interactif.ch, tél. 078 860 44 44.

DÉBOUCHAGE, VIDANGE, CURAGE, inspections caméra. Nous sommes à votre disposition, pour tous vos problèmes de canalisations bouchées, également WC et lavabo, etc. Vidange et curage de fosses septiques et séparateurs d'huile. Pour tous renseignements: Didier Calame, Tél. 079 449 56 14 / www.debouchage.ch

ROXY, QUICKSILVER, BILLABONG, BANANA MOON, pour des cadeaux de Noël à prix cassés, avec 20% à 60% de remise sur toute la collection au petit marché de Noël du shop Païa dans le Fitness Fit Form à Colombier (à côté du restaurant des Ailes). Samedi 7 décembre, de 10h à 16h.

Erotique

LA CHAUX-DE-FONDS, ERIKA, jolie black française, lèvres de velours pour fellation à couper le souffle, coquine, doigts de fée, massage professionnel sur table, massage érotique, prostate + fantasme, corps recto/verso à l'huile chaude, 1 heure de relaxation, 3^e âge ok. 7/7. Privé, discrétion assurée. Pas pressée. Dès 8h. Se déplace. Tél. 079 380 53 27 - Tél. 032 535 07 70.

BIENNE. Le touché et la douceur. Mieux vaut un bon massage aux huiles essentielles qui dure 1h sur table. Relaxation et détente, hygiène, par jolie masseuse. 3^e âge bienvenu. Sur rendez-vous. Tél. 079 906 60 67.

BIENNE. Ravissantes merveilles des îles, toutes nouvelles, mûres et jeunes (21, 23, 32 ans) avec de belles formes, forte poitrine, sans tabous, vous proposent massages et plus. Pas pressées. 24/24, 7/7. Se déplacent aussi. Discrétion assurée. Alex-Schönistrasse 37 (tout l'immeuble). Tél. 077 923 20 82, Tél. 078 223 16 37.

LA CHAUX-DE-FONDS, NOUVELLE belle Italienne, blonde, douce, gentille, sympathique. Du lundi au dimanche. Tél. 076 715 87 15.

NOUVELLE À NEUCHÂTEL JENIFER transex, amateur de jeux fantasmes avec une vraie surprise de 22 cm de long... plaisir, seins XXXI, 23 ans, complaisante et prête à vous transporter dans un monde de passion ou votre imagination deviendra réelle. Massage érotique. Service garanti. Rue de l'Ecluse 42b, escalier de l'immobilière. Tél. 076 620 79 69.

CHAUX-DE-FONDS, NYCOLLE, MALLORCA, blonde, coquine, 22 ans, seins fantastiques et naturels. Fellation avec chantilly, 3^e âge bienvenu. sex4u.com/Nycolle. Tél. 076 727 57 75.

NEUCHÂTEL, NEW SUPERBE BRUNETTE du pays de l'est vous propose des services inoubliables avec tendresse. Tous les âges. A ne pas manquer! Hygiène et discrétion. Rue de l'Ecluse 60, 4^e étage. Sonnez chez Stéphanie tél. 076 271 75 12.

LA CHAUX-DE-FONDS, seulement de mercredi à vendredi! Charmante Julia, rousse, 30 ans, mince, grande, douce et tranquille. Reçoit dans ambiance calme et privée. Accès discret. Temps toujours respecté et plaisir assuré! Toutes les prestations sont protégées. Contact-moi sur RDV de 7h à 23h. Tél. 078 864 49 29.

NEUCHÂTEL NEW SANDRA d'origine hongroise je suis ici pour que vos fantasmes deviennent réalité, corps à croquer, dimension d'un top model, 1.75 m, 50 kg, visage angélique. Je pratique toutes les prestations de A-Z sans limite. A partir de Fr. 100.- 3^e âge bienvenu. Fausses-Brayes 11, 3^e étage, studio no 9. 7/7, 24/24. N'hésite pas à me téléphoner au Tél. 076 231 58 23.

LE LOCLE, Zena, femme fontaine (black), 1.75 m, 29 ans, poitrine XXL naturelle, belles formes, fesses bien dodues, vous propose 30 minutes de massage toute sorte aux huiles chaudes, amour, fellation, etc. Pas pressée, venez vous perdre entre mes bras, 3^e âge ok, nuit possible, 7/7. Girardet 42, 1^{er} étage. Tél. 076 636 38 59.

LE LOCLE, NEW BLONDE TATIANA, belle femme, âge mur (38) charmante avec classe, grosse poitrine XXXL, embrasse, 69, massage relaxant et érotique, fellation sans tabous A à Z, fétichisme, jeux d'amour et plus. Je vous accueille seule et sans culotte. 3^e âge OK. 7/7 et 24/24 dimanche aussi. Tél. 076 756 74 84.

NE, MAGUY, vraie petite poupée sexuelle, femme de Barcelone, très sexy, poitrine XXXL naturelle, belles et grosses fesses. Absolutement délicate! Un vrai moment exquis sans modération et pas pressée. Offre toutes prestations et tous fantasmes sans limites. Tous les âges ok. Moments et prix sympa !!! 7/7 jours, 24/24h. Carolina, rue de l'Ecluse 57. Tél. 076 644 10 48.

NEKELLY la belle déesse de l'amour, pleine de tendresse, douce, câline, gentille, blonde sexy, aime les jeux de l'amour, les fantasmes sexuelles et les fantasmes érotiques. Tous les âges ok. Mardi à vendredi dès 10h. Apéro offert, ambiance chaleureuse, cool et pas pressé. Reçoit en privé. Discrétion garantie. www.eurosex.ch. Tél. 078 926 91 56.

LE LOCLE, JESICA, une petite teenie 20, fille avec un corps mortel. Grande poitrine, sexy brunette, sans tabou. Fellation avec chantilly, massage érotique et plus. Tél. 076 609 98 55.

LE LOCLE, mince, blonde, polonaise, Pamela69, très sympa, 7/7, 24/24, hygiène et discrétion. Spécialiste du 69, 120 de poitrine naturelle, tous fantasmes, massage, amour, fellation sous la douche. Votre temps sera respecté. Boisson offerte. Je vais vous faire oublier la routine. Tél. 076 662 97 31. A bientôt.

1RE FOIS À NEUCHÂTEL irrésistible poupée métisse 20 ans, véritable top model, corps sensuelle, raffinée, coquine et hyper sexy. Je réalise tous vos fantasmes sans tabous. Je suis là pour vous emmener dans un océan de plaisir et des sensations fortes. Reçois en privé 7/7, 24/24h. Hygiène et discrétion garanties. www.netescort.ch/crystal Tél. 079 883 45 76.

LA CHAUX-DE-FONDS, jeune femme, belle, gros seins naturels, fesses cambrées, chaleureuse et sensuelle, sans tabous, aime tout, embrasse, massages, sodomie, l'amour partagé et plus. 3^e âge bienvenu. Pas pressée. 24/24. Mercredi, jeudi, vendredi et samedi aussi. Sonnette Samantha. Tél. 077 446 94 14.

CHAUX-DE-FONDS, BELLE RUBI, très coquette, gros seins naturels, mince. Domination, urologie. Super offre, cette semaine: double jouissance, la 1^{re} par fellation gorge profonde + massage relaxant sur table + 2^e fellation et rapport. Sur rendez-vous. Tél. Tél. 079 153 90 41.

LA CHAUX-DE-FONDS, NOUVELLE. JENNY, très jolie blonde, mince, gentille, sexy, coquine, douce. 3^e âge bienvenu. Drink offert. 24/24, 7/7. Parking privé. Tél. 076 793 68 95.

A NEUCHÂTEL POUR 3 JOURS SEULEMENT!!! Rocio petite, très sensuelle, câline, très jolie. Fellation, 69, sodomie et tous fantasmes. A ne pas rater! Salon Venus, Ecluse 60, sonnette Rocio. 24/24. Tél. 076 645 24 71

NOUVELLE À NEUCHÂTEL, 1RE FOIS, Venezuelienne, très jolie, 22 ans, massage érotique, tous fantasmes, 7/7, 24/24. Salon Venus, Rue de l'Ecluse 60, 4^e étage, sonnette: Nicol. Tél. 077 918 57 66.

NEUCHÂTEL, LA BELLE et douce Anna, jeune brésilienne, top service de A-Z 100% assuré. Débutant et 3^e âge bienvenu. Anna privilégie les rendez-vous. Pas pressée. Je parle très bien français et +. A bientôt. Rue des Fausses-Brayes 11, 1^{er} étage, porte 3. Tél. 076 617 93 49.

NEUCHÂTEL RETOUR GABY belle hongroise, j'adore embrasser sur la bouche avec la langue, fellation naturelle, l'amour. Rapport complet, à partir de Fr. 100.- 7/7, 24/24. Pas pressée. Tél. 076 216 38 55.

LA CHAUX-DE-FONDS, privé, Chrystal, jolie jeune fille cubaine, 26 ans, délicate, longs cheveux, sympathique, très beaux seins naturels, coquine, sexy, chaude et sensuelle. Vrais massages, toutes les positions et plus. Plaisir partagé. Hygiène et discrétion. Drink offert. Votre temps sera respecté. 7/7, 24/24. Tél. 079 540 13 98.

LA CHAUX-DE-FONDS, NEW! NEW! Très jolie jeune poupée colombienne, super seins fermes naturels XXL garantis, ma créativité est infinie. SM soft, gode, sodomie, 69, rapport sans tabous....Massages, tantra, prostate profonde, érotique complet et plus. Tél. 076 714 06 02 Daniella.

LA CHAUX-DE-FONDS, NEW! Tania, transexuel latine très chaude, corps de rêve, très féminine, très belle blonde, sensuelle. Coquette. Ouvert à tout fantasme de A à Z. Active passive. Bisous Tania Tél. 076 727 59 92.

LE LOCLE BINA TRANS, 1^{re} fois, très active, bien membrée. Type européen, fellation naturelle. Active passive. Joli visage et beau corps. A à Z, 24/24. Escort. Tél. 076 797 10 55 sixu.ch/bina

LE LOCLE TÈRE FOIS TAMARA, cheveux long noir, mince, très grosse poitrine, 69, massage érotique, tout les fantasmes... A à Z Tél. 076 782 75 93.

LE LOCLE, 1ÈRE FOIS, Ana, 25 ans, belle noire, cheveux long, douce et câline, 69, l'Amour et plus Tél. 076 602 83 10.

LA CHAUX-DE-FONDS, NEW! Fille latine avec trans blonde! Très chaude. Lesboshow! Plaisir assuré! Tous fantasmes. Sex intense! Tél. 076 623 99 61.

LA CHAUX-DE-FONDS, STOP!!! Vient chauffer mon lit. Peau caramel, vraiment douce, coquine. Je prend du temps avec vous. Je suis patiente. Embrasse avec plaisir. 3^e âge bienvenu. J'offre les boissons chaude brésilienne. Samedi OK Tél. 079 467 64 15.

LE LOCLE NOUVELLE ZARA, charmante blonde, ancienne escorte, mince, seins naturelle, massage érotique et relaxant. 3^{ème} âge OK, 69, fellations, A à Z. Tél. 076 623 21 85.

LE LOCLE LAURA NOUVELLE LATINO, irrésistible, aimable, préliminaire complet, sans tabou, massage érotique, 3^e âge bienvenu, pas pressée, discrétion garanti. Au Moulin Rose, Girardet 42, en face de la station essence Coop. Tél. 076 246 39 05.



La maison du dormir
Espace dédié au confort de vos nuits

20 ANS · 20 % · 20 JOURS

Les 20 grands jours, du 20 novembre au 10 décembre 2013, **rabais exceptionnel** sur tout l'assortiment, matelas, lits, duvets, oreillers, housse de duvet, etc... Ainsi que sur toutes les marques, tempur, elite, superba, bico, swissflex, dauny, billerbeck, schlossberg, basseti, marco polo, etc...

Dès le 20 novembre, nous sommes heureux de pouvoir célébrer cet événement en vous faisant bénéficier d'un rabais exceptionnel de **20 % sur tout nouvel achat**.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de votre prochaine visite.

NEUCHÂTEL
Rue du Seyon 23
032 724 66 76
www.lamaisondudormir.ch



Les rendez-vous de l'immobilier

Chaque jeudi dans

L'EXPRESS

L'Impartial



PILOTE.CH

naef

la tradition immobilière

ACHAT, VENTE, GÉRANCE, EXPERTISE, PROMOTION... une vue professionnelle sur le marché immobilier local!

Naef Immobilier Neuchâtel SA

Av. Léopold-Robert 60 La Chaux-de-Fonds
Tél. +41 032 911 23 23
Av. Ed.-Dubois 20 Neuchâtel
Tél. +41 032 737 27 27
www.naef.ch • courtage.ne@naef.ch

VACANCES D'HIVER La location de maisons et d'appartements marche fort.

Réservations en hausse en Suisse

Le spécialiste suisse en maisons de vacances Interhome qui, tous les six mois, sur la base d'un rapport sur les maisons de vacances, évalue les tendances et nouveautés de la saison écoulée et de la saison à venir, fait un constat réjouissant: en tant que destination de vacances, la Suisse est plus demandée que jamais. En revanche, en été 2013, les Confédérés ont opté encore plus pour des appartements de vacances en Italie. Par ailleurs, la demande pour des logements luxueux a de nouveau augmenté.

Mieux qu'en 2012

Par rapport à la situation des réservations à la fin octobre de l'année dernière, les réservations pour des maisons et des appartements de vacances en Suisse pour l'hiver prochain sont en augmentation d'environ 5%. En particulier, les Suisses eux-mêmes passeront cet hiver leurs vacances encore plus volontiers dans leur pays d'origine que les années précédentes.

Les réservations à l'intérieur même du pays ont augmenté de 8%. La Suisse était certes clairement considérée ces dernières années comme la destination hivernale numéro un mais, en raison de la force du franc, elle a

perdu de nombreuses réservations par rapport à l'Autriche. Depuis lors, 94% des clients Interhome de Suisse réservent à nouveau des vacances dans leur propre pays.

Le Valais en tête

Si l'on procède à une répartition par régions, le Valais, avec 44%, occupe la tête, suivi de l'Oberland bernois avec 13%. Par rapport à l'année précédente, ce dernier a connu la plus forte progression (+57%), ce qui s'explique par une augmentation de l'offre via de nouveaux appartements de vacances à Wengen.

Au 2e rang de la liste des pays suit l'Autriche qui, auprès des Suisses, se trouve nettement derrière leur pays d'origine et qui détient une part des réservations de 2%. Là, les régions de ski les plus prisées sont le Tyrol, le Vorarlberg et l'Ötztal. L'Espagne a réalisé un bond surprenant à la 3e place et a relégué la France ainsi que l'Italie à des rangs inférieurs.

Du luxe et des groupes

Cet hiver également, les objets trois étoiles sont, avec une part de 60%, de loin les plus prisés. Mais, par rapport à l'année pré-



Hausse d'environ 5% des réservations pour cet hiver. ARCH CHRISTIAN GALLEY

cedente, les logements luxueux quatre et cinq étoiles ont connu une augmentation de 7 points de pourcentage et ont atteint désormais une part des réservations de 27%. Interhome observe cette tendance au luxe depuis quelques années déjà. Le rapport entre maison de vacances et appartement de vacances est, comme les années précédentes et en fonction de l'offre, d'environ 1 à 8.

Toutefois, pour l'hiver prochain, Interhome constate à nouveau une augmentation des voyages en groupes qui réservent par conséquent des logements plus grands. La part des réservations suisses pour plus de six personnes a ainsi augmenté de près de 10 points de pourcentage pour s'établir à 36% et atteint ainsi pratiquement la même part que la classique «réservation familiale»

pour quatre personnes (37%). En ce qui concerne la durée des séjours, les vacances entre 5 et 7 nuits sont, avec une part des réservations de 81%, de loin les plus demandées pour l'hiver prochain, suivies des séjours de 8 à 14 jours (13%). La part des brefs séjours, inférieurs à quatre jours – situation à la fin octobre – se situe encore à 2% mais devrait augmenter au cours de l'hiver étant donné que les courts séjours sont plutôt réservés à court terme.

Prix à la hausse

Avec 1770 francs, les frais moyens par réservation sont encore près de 30% supérieurs à ceux de l'hiver 2012/13 mais ils devraient cependant diminuer d'ici la fin de la saison. Interhome enregistre tout d'abord, ainsi que le montre la tendance, les réservations pour les périodes les plus chères de la haute saison comme la Saint-Sylvestre et les vacances de sport dans lesquelles les clients restent aussi plus longtemps.

En revanche, les Suisses réservent plutôt à court terme les objets avantageux durant l'arrière-saison d'hiver. Toutefois, le rapport sur les maisons de vacances montre que les Suisses

réservent en hiver des logements de vacances en moyenne plus chers qu'en été.

Été 2013: bon pour l'Italie

Durant la saison d'été 2013, avec 57% de part des réservations, leur pays d'origine arrive également en tête auprès des Suisses en tant que destination de vacances mais, par rapport à l'année précédente, il a perdu en popularité (14% de réservations en moins par rapport à 2012).

Les clients suisses d'Interhome se sont aussi rendus moins souvent en France cet été qu'en été 2012, ce qui correspond à une diminution de 9%. Comme lors de l'été dernier déjà, l'Italie a pu, en revanche, une fois encore enregistrer une augmentation (+11% de réservations) et conteste à la France le deuxième rang dans le palmarès des pays (toutes deux 12% de part des réservations).

Au quatrième rang suit l'Espagne, comme l'année précédente, avec 10% de part des réservations puis, avec 2%, la Croatie. Outre les premiers pays classés aux cinq premiers rangs, la Grèce, la Finlande, Malte, la Belgique et Chypre ont pu enregistrer une légère augmentation. **COMM**

IMMOBILIER

À VENDRE

A vendre à Cressier

Villa mitoyenne dans les vignes

Atelier, jardin d'hiver, salon, salle à manger, cuisine agencée, 4 chambres, salle de bains, garage et jardin de plus de 400 m².

Disponible de suite.

Prix : CHF 750 000.-

Pour tous renseignements: 032 911 90 80 ou 078 739 23 00

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres... Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront reconnaissants, car ces pièces leur seront absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

À LOUER



Le Locle
Corbusier 17-19

À LOUER

Appartement de 2 pièces entièrement rénové

Beau logement dans un quartier calme. Hall, séjour, cuisine agencée, 1 chambre, salle de bain / WC.

uspf dès **Fr. 800.-** charges incluses

FONCIA Le Locle
Rue du Pont 8
Tél. 032 931 28 83

CONSULTEZ TOUTES NOS OFFRES SUR www.foncia.com



Logement dans les combles entièrement rénové

La Chaux-de-Fonds:

Spacieux 4.5 pièces avec cuisine agencée ouverte sur le séjour et deux salles d'eau.

Quartier calme dans les hauteurs de la Ville.

Libre pour date à convenir.

Renseignements et visite: tél. 032 729 00 56

www.altafid.ch – gerance@altafid.ch
Rue des Moulins 51 – 2000 Neuchâtel
Tél. 032 729 00 56



Le Locle
Concorde 42

À LOUER

Appartement de 2½ pièces entièrement rénové

Grande cuisine agencée, séjour, hall, 1 chambre, salle de bain/WC

uspf **Fr. 810.-** charges incluses

FONCIA Le Locle
Rue du Pont 8
Tél. 032 931 28 83

CONSULTEZ TOUTES NOS OFFRES SUR www.foncia.com

Les Jardins de la Caramèle St-Aubin – Sauges

MINERGIE 100%

NOUVELLE PROMOTION d 30 min. de Lausanne

Appartements modulables de 1, 2, 3, 4 et 5 ½ pièces

- Appartements pour aînés (service EMS juste à côté)
- Dégagement sur le lac et les Alpes
- Piscine et place de jeux communes

Informations : www.l-j-c.ch

CICSA • Le Château • 2034 Pesieux • Tél. 032 732 99 40

Reprise location en un jour
Pour vos offres privées, touchez votre public comme les grandes marques: une petite annonce dans le journal suffit. En plus concis. Publiez votre petite annonce en ligne. Très vite, à bon prix, vous touchez une multitude d'intéressés.

Faire de la pub comme les grands. Par une petite annonce. www.publicitas.ch

publicitas



Le Locle
Billodes 59-61

À LOUER

Appartement de 3½ pièces entièrement rénové

Grande cuisine agencée ouverte sur séjour, hall, 2 chambres, salle de bain/WC

uspf **Fr. 950.-** charges incluses

FONCIA Le Locle
Rue du Pont 8
Tél. 032 931 28 83

CONSULTEZ TOUTES NOS OFFRES SUR www.foncia.com

Géranzia & Bolliger SA

3,5 pièces

AVEC GRAND BALCON

Chapeau-Rablé 46 - 2ème
2300 La Chaux-de-Fonds

Cuisine agencée, salle de bains, WC séparés, hall avec armoires, séjour et 2 chambres avec parquet, réduit, beau jardin commun, buanderie, ascenseur, dépendance, chauffage central.

Libre tout de suite

CHF 1'070.00 + charges

032 911 90 90

Av. L.-Robert 12 • 2302 La Chaux-de-Fonds
www.gerancia-bolliger.ch

Les rendez-vous de l'immobilier

À VENDRE

Groupe Prisme
Immobilier & réalisations SA

VILLARS-LE-GRAND
A 4 km de la sortie d'autoroute d'Avenches et de la plage de Portfolban

Résidence
LES VERGERS



CHANTIER OUVERT - REGION AVENCHES (VD)
4.5 et 5.5 pièces dès Fr. 600'000.-
1 garage et 2 places de parc compris

www.prismesa.com T 024 447 42 42 F 024 447 42 41

À LOUER

gpc A LOUER
CERNIER
rue Comble-Emine

Diverses surfaces commerciales de 82 à 240 m²

pour bureaux, ateliers ou autres destinations. Loyer dès Fr. 840.- + charges. Libres de suite

GPC S.A. • Puits-Godet 22 • Case postale 32
2002 Neuchâtel • Tél. gérance 032 727 71 03

Casa della colonia italiana SA
Pour fin de bail à louer
Pour date à convenir

Le restaurant de nuit La Casa D'Italia

Tél. 079 240 56 54

Trouver, c'est facile.

 **homegate.ch**
Le portail de l'immobilier

A LOUER

Géranzia & Bolliger SA

Studio
STYLE LOFT

Helvétie 6 - 3ème Est
2300 La Chaux-de-Fonds

Avec grande terrasse privative!
Cuisine agencée, hall, salle de douche/WC, chambre avec carrelage, dépendance, buanderie, chauffage central.

Libre tout de suite

CHF 648.00 + charges

032 911 90 90
Av. L.-Robert 12 • 2302 La Chaux-de-Fonds
www.gerancia-bolliger.ch

uspf

À LOUER


Depuis 1890
Géranzia & Bolliger SA
Partenaire - conseil de proximité

A LOUER A LA CHAUX-DE-FONDS

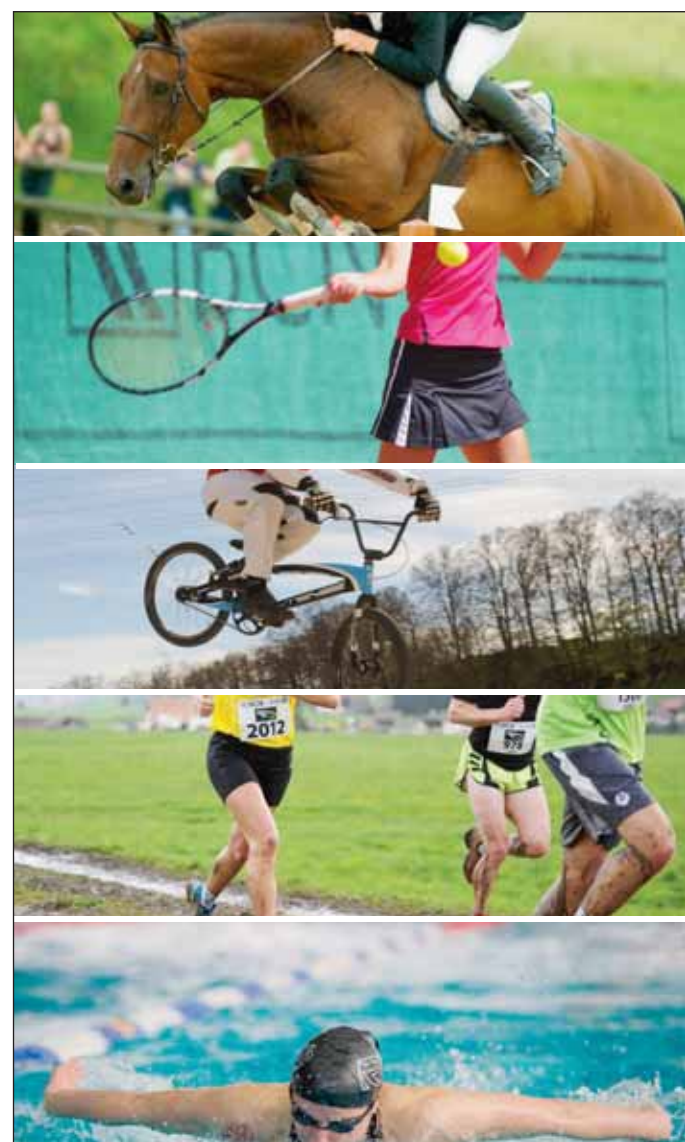
Rue de Beau-Site 1, quartier calme: locaux de 95 m² composé d'un arrière-magasin, magasin, laboratoire et WC. Idéal pour un magasin ou atelier. Libre à convenir. Loyer de Fr. 950.00 + Fr. 180.00 de charges.

Rue de Biaufond 18, quartier calme: Beau studio entièrement rénové composé d'une cuisinette agencée, salle d'eau-WC et hall. Buanderie et ascenseur. Libre à convenir. Loyer de Fr. 550.00 c.c.

Rue de la Ronde 20, quartier calme: Bel et grand appartement, avec cachet, mansardé composé d'une cuisine agencée ouverte sur salon - salle à manger, 2 chambres, hall, salle de bains-WC et grande mezzanine. Réduit. Libre de suite. Loyer de Fr. 1'220.00 + Fr. 280.00 de charges.

www.berset-gerance.ch
Jardinière 87 - La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 92 20 - Fax 032 910 92 29

DIVERS



DIVERS

Paul Picot
Artisan - Horloger - Suisse

VENTE PROMOTIONNELLE DE NOËL OUVERTE AU PUBLIC
Montres mécaniques et quartz à prix exceptionnels



NOUVELLE COLLECTION C-TYPE CHRONO PP 1410

- Montre plongeur chronographe, acier
- Mouvement automatique chrono
- Etanchéité 300 m
- Verre saphir
- Lunette et cadran décliné en différentes versions

THE ART TO BE UNIQUE

Samedi 30 novembre 2013, de 9h00 à 17h00
Clinique Le Noirmont, salle Roc-Montès, 2340 Le Noirmont

A cette occasion, Paul Picot vous présentera en exclusivité, sa nouvelle collection C-Type, ainsi que ses lignes de produits actuels.

Un pourcentage des ventes sera rétrocédé à la Clinique Le Noirmont, dans le but de contribuer au bien-être de ses patients.

www.paulpicot.ch

EN VACANCES?

FAITES SUIVRE VOTRE JOURNAL!

Les changements d'adresse doivent nous parvenir 5 jours ouvrables à l'avance:
par courrier: SNP, Service clientèle, rue Neuve 14, Case postale, 2302 La Chaux-de-Fonds

Nous n'effectuons pas de changement d'adresse ou d'interruption pour une période inférieure à 4 jours.

www.arcinfo.ch rubrique «services abonnés»

www.arcinfo.ch

L'Impartial
LE PLAISIR D'ÊTRE INFORMÉ

Fondation de Soutien aux Sportifs d'Elite du Canton de Neuchâtel



La Fondation de Soutien aux Sportifs d'Elite du Canton de Neuchâtel a été créée en 2007 dans l'intention d'aider, chaque année, par un soutien financier, des sportifs d'élite domiciliés dans le canton de Neuchâtel.

En 2014, pour la 8e année consécutive:

Fr. 100 000.- seront distribués à des sportifs d'élite méritants

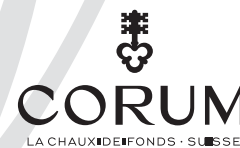
CORRECTIF

Nous invitons les intéressés à remettre leur dossier à l'adresse ci-dessous **jusqu'au 30 novembre 2013.**

Renseignements
Fondation de Soutien aux Sportifs d'Elite du Canton de Neuchâtel
c/o BCN, Giorgio Ardia, Président de la commission de répartition
Place Pury 4, 2001 Neuchâtel
Tél. +41 (0)32 723 61 39

Règlement et conditions sur le site
www.fondationsport.ch
info@fondationsport.ch

Les partenaires:





FOOTBALL

Salah et Bâle peuvent continuer à rêver

Auteur du but victorieux pour Bâle contre Chelsea, Mohamed Salah rêve de jouer en Angleterre ou Espagne. **PAGE 30**

SPORTS

VOLLEYBALL Les Neuchâteloises poursuivent en équipe leur route en Coupe d'Europe.

Le vrai NUC est de retour

APELDOORN
PATRICK TURUVANI

On a la réponse à notre question. Ici, c'est toujours Neuch! Le NUC a magistralement inversé la tendance dans son deuxième tour de Challenge Cup face à Alterno Apeldoorn. Battues 3-2 il y a une semaine à la Riveraine, Tiffany Owens et ses coéquipières n'ont laissé aucune chance aux Hollandaises lors du match retour. Et 1, et 2, et 3-0. L'allusion est un peu réchauffée, mais avec ce bel accent neuchâtelois retrouvé, elle fait quand même drôlement plaisir.

Le NUC découvrira donc un septième pays européen après les Pays-Bas, la Slovaquie, la Russie, la Serbie, la Grèce et l'Autriche. En 16es de finale, Florian Steingruber et ses joueuses recevront ZOK Jedinstvo Brcko le 12 décembre à Neuchâtel, avant de se rendre en Bosnie (17-19) pour le match retour.

Le NUC a sorti d'entrée le set qu'il fallait. Celui qui sème le doute et casse l'ambiance. Une grosse pression au service a donné le ton. Les Neuchâteloises étaient là pour se battre, s'arracher sur chaque ballon, et cette équipe-là, quand elle unit ses forces et a envie de croire en elle-même, est parfaitement capable de se sublimer.

«Après trois défaites de suite, nous devons nous réveiller, car nous n'avons pas joué ces matches comme nous aurions dû le faire», avoue Tiffany Owens. «Nous avons réagi et montré que nous formions une équipe. C'est un pas important pour la suite de la saison. Le NUC possède des bonnes joueuses. Et quand nous jouons toutes ensemble, nous pouvons réaliser des choses incroyables.»

Pas de regards fuyants ni d'épaules affaissées dans le



Diva Boketsu (de face) et les filles du NUC ont finalement franchi l'obstacle hollandais (ici de dos Carlijn Ghijsen-Jans). ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER

Mheenthal d'Apeldoorn. Sur tous les visages, une même volonté d'aller au charbon, de creuser le filon à la pioche, et même avec les ongles s'il le faut. Solidarité, entraide, fierté, respect du maillot, ces mots martelés dans les salons de l'hôtel Thermen Bussloo sont sortis du dictionnaire pour entrer dans les têtes. «En sport, indépendamment du résultat, il faut repartir sans regret, avec la conviction d'avoir tout donné, tout essayé», glisse Lorena Zuleta. C'est sûr, le retour en Suisse, la nuit dernière, a été plus joyeux que la dispersion des troupes dimanche après le non-match contre Kanti.

«Du feu et de l'envie»

«Nous avons traversé une période difficile, et cette victoire, acquise en équipe, nous fait vraiment du bien», relance Lara Lugli. «La défaite contre Schaffhouse, devant notre public, a été difficile à accepter, nous avons beaucoup souffert.» Laura Girolami n'a pas joué, mais c'est elle qui avait insisté sur la nécessité d'une révolte. «Je suis déçue pour moi, mais très contente pour l'équipe. L'entraîneur fait ses choix, on gagne, on jouera le prochain tour!» La passeuse Ashley Lee ne boude pas son plaisir non plus. «On m'avait beaucoup parlé de la Coupe d'Europe, de cette ambiance incroyable. Ce soir, c'était

un gros travail d'équipe. Nous avons mis du feu, de l'envie, et avons formé un groupe uni. Cette victoire va nous aider à nous rapprocher davantage.»

En marge de l'euphorie, Florian Steingruber hésite entre soulagement et satisfaction. «Apeldoorn dispute sa première Coupe d'Europe, elles ont eu le petit bras, comme au tennis», reconnaît le Fribourgeois, fier de la réaction de son groupe. «Nous avons retrouvé un esprit, une cohésion. Dans les vestiaires, j'avais dit aux joueuses que ce 27 novembre 2013 pouvait être la date d'un nouveau départ.» Le passé n'a plus cours, le NUC regarde désormais vers l'avant.

«Sur un bateau, la vague la plus importante, c'est celle qui va arriver, pas celle qui est derrière.» En avant toute! ●

ALTERNO APELDORN - NUC 0-3 (20-25 21-25 18-25)

Mheenthal: 1000 spectateurs.

Arbitres: M. Vestbo (Nor) et Mme Viktorina-Lisa (Slo).

Alterno Apeldoorn: Bonsen (2), Stindt (1), Oosterveld (4), Ghijsen-Jans (9), Jansen (9), Sommer (4), Blomenkamp (libero); Plak (8), Knap (0), Temolder (0), Hesselink (6).

NUC: Owens (8), Zuleta (15), Boketsu (7), Lee (5), Lugli (7), Wigger (12), Dalliard (libero); Gnaedinger (1), Troesch (0).

Notes: le NUC joue sans Fragnière (blessée). Durée du match: 1h17 (26', 27', 24').

EN COULISSES

AMBIANCE Le Mheenthal d'Apeldoorn a fait le plein pour tout le premier match du club néerlandais à domicile en Coupe d'Europe. Confiance d'un dirigeant: «Officiellement, la capacité maximale de la salle tourne autour des 1000 places. Mais bon, en serrant un peu...» L'ambiance a été à la hauteur de l'événement. Contrairement aux tribunes, le public n'est pas resté de bois. Dans la vraie vie, Alterno Apeldoorn – qui compte 11 équipes dames, 9 équipes messieurs et 20 équipes juniors – évolue dans une salle plus petite (350 spectateurs).

HUMOUR Alterno Apeldoorn, leader du championnat des Pays-Bas (D1), ne compte que des joueuses du pays dans ses rangs. «Et aucune ne perçoit de salaire», assure le même bonhomme. «Elles reçoivent juste quelques milliers d'euros par saison, pour les frais.» Peut-on le croire? C'est le même qui nous a accueilli en disant que non, désolé, aucune place n'est prévue pour les journalistes étrangers... Avant d'ajouter, sous le manteau, qu'il pouvait nous avoir une «entrée presse» contre une centaine d'euros. Ah! L'humour hollandais...

EN THÉORIE... Une séance de théorie a précédé l'ultime entraînement avant la rencontre hier en fin de matinée. «C'est clair, précis, nous sommes allés à l'essentiel», soufflait le coach Florian Steingruber. L'analyse vidéo a forcément porté sur les images du match aller. Et si Apeldoorn, tout à coup, décidait de jouer autrement? «Nous nous concentrons sur les forces et les faiblesses naturelles de l'adversaire, et ces dernières ne vont pas changer en une semaine. Mais c'est vrai qu'il peut y avoir des ajustements, et l'équipe doit être prête à s'adapter aussi.» ●

FOOTBALL L'actuel entraîneur de la Lazio devrait succéder à Ottmar Hitzfeld.

Les choses se précisent pour Petkovic

Les jeux semblent faits. Vladimir Petkovic devrait assumer l'été prochain la succession d'Ottmar Hitzfeld à la tête de l'équipe de Suisse.

Le délégué aux équipes nationales Peter Stadelmann souhaite dénicher au plus vite le nouveau sélectionneur. Demain, il fera part au comité central de l'Association suisse de football (ASF) du fruit de ses réflexions. Tout indique qu'il proposera un nom, celui de Vladimir Petkovic. A l'ASF, on affirme toutefois que la décision ne sera pas arrêtée ce jour-là.

L'actuel entraîneur de la Lazio présente, après les refus de Marcel Koller et de Lucien Favre, le profil «idéal»: il a longtemps œuvré en Suisse, à Bellinzona,

Young Boys et Sion où il avait juste assuré au printemps 2012 le maintien en Super League. Il a découvert la saison dernière le haut niveau international à la tête de la Lazio qu'il a emmenée à la victoire en Coupe d'Italie.

A 50 ans, cet homme qui possède les nationalités croate, bosnienne et suisse, a connu toutefois l'échec au cours de sa carrière d'entraîneur. Il n'a pas pu gagner un titre avec Young Boys après avoir pourtant compté... treize points d'avance sur le FC Bâle lors de la saison 2009-2010.

Lors de la saison 2011-2012, son expérience en Turquie à Samsunspor a tourné court. Il quittait en janvier un club plongé dans la lutte contre la reléga-

tion. Enfin cette saison, la Lazio est en souffrance en championnat avec une huitième place à 17



Vladimir Petkovic pourrait être remplacé par Murat Yakin. KEYSTONE

points de la Juventus et de la Roma.

La presse italienne assure que ses jours sont comptés. Selon le «Corriere dello Sport», la question est de savoir «quand Petkovic partira: tout de suite s'il devient le prochain sélectionneur de l'équipe de Suisse. Bientôt si les résultats ne sont pas meilleurs. Ou alors à la fin de la saison.»

Pour sa part, la «Gazzetta dello Sport» avance déjà le nom du prochain entraîneur de la Lazio: Murat Yakin! L'actuel responsable du FC Bâle a l'avantage d'avoir joué avec les deux hommes forts du club, le directeur sportif Igli Tare et le buteur Miroslav Klose. Selon le quotidien milanais, ils sont appelés à se retrouver l'été prochain à Rome. ● SI

COUPE DU MONDE 2014

Accident mortel au stade du match d'ouverture

Deux ouvriers sont morts dans un accident au stade en travaux de Sao Paulo, ont indiqué la police et les pompiers. Cette ceinte accueillera le match d'ouverture de la Coupe du monde 2014 le 12 juin.

«Le bilan initial était de trois morts, mais il a été revu à deux morts et un blessé qui a été transporté à l'hôpital», a déclaré un porte-parole de la police. «Une grue est tombée sur les travaux», a-t-il expliqué. Ce bilan a été confirmé par les pompiers de Sao Paulo sur leur compte Twitter.

Selon le site du journal «O Estado de Sao Paulo», une structure métallique en phase de montage s'est effondrée, entraî-

nant dans sa chute une grue qui est tombée sur un écran géant du stade. Des véhicules de pompiers, des ambulances et un hélicoptère de la police militaire ont été immédiatement envoyés sur place. Les secouristes ont sécurisé la zone, à la recherche d'éventuels blessés.

Le stade de Sao Paulo fait partie des six stades brésiliens lancés dans une course contre-la-montre pour être livrés à la date butoir du 31 décembre fixée par la Fifa en vue de la Coupe du monde.

Le tirage au sort des groupes est programmé le 6 décembre à Costa do Saupe, un complexe touristique de luxe dans l'Etat de Bahia. ● SI-AFP

FOOTBALL Les Bâlois ont su élever leur niveau de jeu pour battre une deuxième fois Chelsea.

Le FC Bâle a de la ressource

STÉPHANE FOURNIER

Bâle a de la ressource. Il s'offre son deuxième succès de la saison contre Chelsea à trois minutes de la fin du temps réglementaire. Mohamed Salah régale les trois points au club rhénan. Trois semaines auparavant, les Bâlois avaient sauvé un point dans le temps réglementaire lors de la réception du Steaua Bucarest. Giovanni Sio avait joué les artificiers providentiels.

Cette inépuisable volonté de survie évite aux Rhénans un mauvais coup de blues automnal. Ils survivront à l'hiver. Au pire en intégrant les seizièmes de finale de l'Europa League en cas de défaite contre Schalke le 11 décembre, au mieux en participant aux huitièmes de finale de la Ligue des champions dans tous les autres cas de figure. «Nous avons atteint notre premier objectif en assurant notre participation aux compétitions européennes au printemps», apprécie Murat Yakin.



Les Bâlois ont parfaitement réagi face à Chelsea et peuvent encore espérer se qualifier. KEYSTONE

« Les Bâlois ont gagné parce qu'ils étaient la meilleure équipe. »

JOSÉ MOURINHO
ENTRAÎNEUR DE CHELSEA

L'entraîneur des Bâlois ne se satisfera pas d'un lot de consolation dans la compétition mineure de l'UEFA. Encore moins après avoir été salué une nouvelle fois par José Mourinho. «Nous gagnons et nous perdons en équipe. J'éprouve un immense plaisir à travailler avec ce groupe. L'entraîneur qui se trouve de l'autre côté est secondaire. Mais Mourinho a dû me féliciter deux fois. C'est quand même spécial.»

Après la poignée de mains, le Portugais s'empresse de distribuer des lauriers en les garnissant de quelques épines. «Bâle a marqué parce que nous avons dormi sur l'action décisive, tout simplement dormi. C'est un but ridicule, vraiment ridicule. Cela dit, les Bâlois ont gagné parce qu'ils étaient la meilleure équipe.»

Murat Yakin souligne les mérites de Salah et de Schär, impliqués sur le but bâlois. «On connaît Fabian, sa lucidité et sa capacité de donner ces longues ouvertures. A ce moment-là, Salah a encore la force d'aller conquérir ce ballon devant Cahill, et sa vitesse fait la différence.»

Le bonheur de Serey Die

Auteur d'une remarquable prestation en ligne médiane, Serey Die a pris le meilleur sur Lampard, Ramires ou Obi Mikel. Efficace, disponible et lucide, le milieu de terrain bâlois a été le meilleur acteur du match. «Nous avons fait ce qu'il fallait», relève sobrement l'Ivoirien. «Le coach avait pris les choses en mains au cours des dernières semaines. Il avait provoqué une réunion dans laquelle chacun a livré ce qu'il devait apporter à l'équipe. Nous l'avons donné sur le terrain aujourd'hui. Il a également insisté sur l'importance des sept matches qui nous attendaient avant la pause de Noël. Des matches à prendre comme des finales si nous voulions donner un sens à notre saison.»

La première étape a été parfaitement maîtrisée. «Rien n'est fait», modère Serey Die. «Tout va très vite en football, dans tous les sens. Il y a trois semaines, nous avons concédé un match nul contre Steaua. Nous n'avons pas à avoir peur de Schalke malgré la défaite subie contre eux devant notre public (réd: 0-1). Les Allemands

n'avaient rien fait pour nous battre, ils n'avaient pas pris d'initiative. Ils avaient juste exploité leur seule occasion. Ce sera différent cette fois.»

Serey Die a déjà pris rendez-vous avec la Ligue des champions au printemps. Poser un lapin n'est pas le genre de la maison. ●

SALAH RÊVE D'ANGLETERRE ET D'ESPAGNE

José Mourinho se souviendra de Mohamed Salah. Les deux buts inscrits par le joueur du FC Bâle contre Chelsea, un lors de chaque confrontation, suffisent à graver son nom dans la mémoire du technicien portugais. Si l'oubli menaçait, les spéculations de différents médias quant à la future destination de l'international égyptien donneront le coup de pouce nécessaire. Plusieurs sources mentionnaient avant la deuxième manche disputée mercredi à Saint-Jacques l'intérêt de l'Inter, de Liverpool ou de Tottenham. L'Angleterre inspire le feu follet bâlois. «J'espère une fois avoir ma chance en Premier League ou en Espagne», avoue-t-il. «Tous les joueurs rêvent de ces championnats. Pouvoir y évoluer me comblerait sans privilégier l'un ou l'autre des grandes équipes qui y jouent. Ma performance aujourd'hui (mardi) est une bonne publicité.»

A 21 ans, il possède tout l'avenir devant lui. La liste de courtisans s'allonge, et sa valeur marchande dépasse les dix millions de francs, pour un investissement de base fixé à trois millions de francs. «Je ne sais pas si Salah sera toujours avec nous au printemps. Je sais qu'il peut devenir un grand joueur en exploitant sa vitesse», avoue Murat Yakin. Personne ne miserait un centime sur le séjour de Salah à Bâle jusqu'au terme d'un contrat qui lie les deux parties pour trois ans et demi encore. ●

Thoune sous pression

Pour Thoune, la situation est claire: les hommes d'Urs Fischer doivent gagner leurs deux derniers matches. Et comme leurs adversaires autrichiens se trouvent dans une situation similaire, l'entraîneur s'attend à af-

frontier un adversaire très offensif. «Ils vont nous mettre sous pression dès le début. A nous de bien entrer dans la partie.»

Pour sa part, Saint-Gall aura en plus besoin de l'aide de Valence, qui jouera à Swansea en soirée (21h05). En cas de succès, les Gallois rejoindraient les Espagnols parmi les qualifiés. C'est dire que c'est sans grandes illusions que l'équipe de Jeff Saibene a effectué le long voyage vers la Russie. ● SI

LIGUE EUROPA Thoune et Saint-Gall n'ont plus le choix, ils doivent gagner ce soir

Deux clubs avec le couteau sous la gorge

Thoune et Saint-Gall se retrouvent le couteau sous la gorge à l'occasion de la cinquième journée de la Ligue Europa. Tous deux doivent s'imposer en déplacement – respectivement à Vienne et à Krasnodar – pour éventuellement conserver un mince espoir de qualification pour les 16es de finale en février.

Tant Thoune (groupe G) que Saint-Gall (groupe A) ont commencé leur campagne par un succès, avant d'enchaîner avec

trois défaites qui les placent dans une posture inconfortable. Les Bernois comptent cinq points de retard sur Genk et quatre sur Dynamo Kiev, alors que les Brodeurs sont à six points de Valence et à cinq de Swansea.

Les deux clubs suisses se déplacent chez un adversaire qu'ils avaient réussi à dominer à mi-septembre. Thoune avait alors battu Rapid Vienne 1-0 pendant que Saint-Gall s'imposait 2-0

EN VRAC

FOOTBALL

LIGUE DES CHAMPIONS

GROUPE A

B. Leverkusen - Manchester United	0-5				
Shakhtar Donetsk - Real Sociedad	4-0				
1. Manchester U.*	5	3	2	0	11-3	11
2. Sh. Donetsk	5	2	2	1	7-5	8
3. B. Leverkusen	5	2	1	2	8-10	7
4. Real Sociedad	4	0	1	3	1-5	1

Mardi 10 décembre. 20h45: Manchester United - Shakhtar Donetsk. Real Sociedad - Bayer Leverkusen.

GROUPE B

Juventus - FC Copenhague	3-1				
Real Madrid - Galatasaray	4-1				
1. Real Madrid*	5	4	1	0	18-5	13
2. Juventus	5	1	3	1	9-8	6
3. Galatasaray	5	1	1	3	7-14	4
4. FC Copenhague	5	1	1	3	4-11	4

Mardi 10 décembre. 20h45: Galatasaray - Juventus. FC Copenhague - Real Madrid.

GROUPE C

Anderlecht - Benfica	2-3				
Paris SG - Olympiakos	2-1				
1. Paris SG*	5	4	1	0	16-3	13
2. Olympiakos	5	2	1	2	7-7	7
3. Benfica	5	2	1	2	6-7	7
4. Anderlecht	5	0	1	4	3-14	1

Mardi 10 décembre. 20h45: Benfica Lisbonne - Paris Saint-Germain. Olympiakos - Anderlecht.

GROUPE D

CSKA Moscou - Bayern Munich	1-3				
Manchester City - Viktoria Plzen	4-2				
1. Bayern Munich*	5	5	0	0	15-2	15
2. Manchester C.*	5	4	0	1	15-8	12
3. CSKA Moscou	5	1	0	4	7-15	3
4. Viktoria Plzen	5	0	0	5	4-16	0

Mardi 10 décembre. 20h45: Bayern Munich - Manchester City. Viktoria Plzen - CSKA Moscou. * = Qualifié pour les huitièmes de finale.

LIGUE EUROPA

Ce soir

GROUPE A

18h00	Kuban Krasnodar - Saint-Gall					
21h05	Swansea City - Valence					
1. Valence	4	3	0	1	10-6	9
2. Swansea	4	2	2	0	6-2	8
3. St-Gall	4	1	0	3	5-9	3
4. K. Krasnodar	4	0	2	2	2-6	2

GROUPE G

19h00	Rapid Vienne - Thoune
	Genk - Dynamo Kiev

VOLLEYBALL

VFM éliminé en Coupe d'Europe

Les volleyeuses du VBC Franches-Montagnes ont été éliminées au deuxième tour de la Challenge Cup. Après avoir perdu 2-3 en Slovénie, VFM a été battu 1-3 (11-25 14-25 26-24 23-25, 101 minutes) par Calcit Kamnik lors du match retour à Delémont. ● RÉD

SKI ALPIN

Lindsey Von garde espoir pour Sochi

Malgré sa nouvelle blessure au genou droit, Lindsey Vonn espère toujours être rétablie à temps pour les Jeux olympiques de Sochi (7-23 février). L'Américaine veut défendre son titre en descente. «Ce n'était pas le bon moment pour se blesser, mais je garde confiance», a indiqué la quadruple gagnante de la Coupe du monde à la chaîne américaine NBC. La semaine dernière lors d'un entraînement de descente à Copper Mountain (Colorado), Vonn s'est fait une déchirure partielle du ligament croisé antérieur du genou droit. ● SI-AFP

Patrick Küng troisième à Lake Louise

Patrick Küng a pris la troisième place du premier entraînement de la descente de Lake Louise qui aura lieu samedi. Le Glaronais a cédé 0'29 au Canadien Erik Guay, alors que l'Américain Steven Nyman est deuxième à 0'20. Plutôt à l'aise sur le boulevard canadien, Didier Défago est huitième à 0'52. ● SI

FOOTBALL

Zambrotta remplace Komornicki à Chiasso

Le champion du monde 2006 Gianluca Zambrotta (36 ans) entraîna jusqu'au terme de la saison le FC Chiasso, actuelle lanterne rouge de Challenge League. L'Italien succède sur le banc au Polonais Ryszard Komornicki, qui a été démis de ses fonctions hier matin. Le défenseur italien devrait porter la double casquette d'entraîneur-joueur. ● SI

La Super League s'exporte en Amérique

La Super League va s'exporter sur le plan télévisuel. La Swiss Football League a signé un accord pour la retransmission d'un match par journée en direct en Amérique du Nord et du Sud. C'est un contrat triennal qui a été conclu par IEC in Sports, détenteur des droits médias de la SFL, avec le diffuseur GOL TV. Le programme de cette chaîne est disponible dans tous les pays d'Amérique du Nord et du Sud hormis le Brésil. Près de 160 000 citoyens suisses auront l'occasion d'en profiter. ● SI

LA QUESTION DU JOUR

Les clubs chaux-de-fonniers doivent-ils répondre aux sirènes d'investisseurs qataris?

Votez par SMS en envoyant DUO SIR OUI ou DUO SIR NON au numéro 363 (FR. 0,30/SMS) ou sur le site www.arcinfo.ch

SPONSORS Les deux clubs chaux-de-fonniers ont été approchés par de mystérieux hommes d'affaires du Qatar.

Un investisseur drague le HCC et le FCC

JULIÁN CERVINO

«Nous vous versons 300 000 francs et vous nous en reversez 100 000 sous la table en cash.» Tel est, substantiellement, le marché proposé par des investisseurs qataris aux dirigeants du HC La Chaux-de-Fonds (HCC) et du FC La Chaux-de-Fonds (FCC). Les deux clubs chaux-de-fonniers ont rencontré dernièrement un ou des représentants d'une société basée à Doha. Autant dire qu'ils ne sont pas très chauds pour se lancer dans le bain.

Le schéma est le même pour le FCC et le HCC: les deux clubs ont été contactés via e-mail par le représentant d'une société qatarie (Al Rajhi Conglomerates). Ce groupe est, soit disant, issu du clan Al Rajhi qui a fondé une compagnie familiale présente sur les marchés du pétrole, du gaz, de l'immobilier et de la fabrication de machines de chantier. Le patriarche de cette famille compte sept femmes et 61 enfants.

«Des conditions inacceptables»

Visiblement, chez les Al Rajhi l'argent coule à flot. Mais tout n'est pas très clair autour de ce groupe. La visite de son site internet rend cette société encore plus opaque. L'adresse à Doha est bizarre et il n'y a aucun moyen de contacter vraiment cette entreprise.

Le mystère ne s'est pas éclairci pour les deux dirigeants du HCC qui se sont déplacés le 10 novembre à Milan. Dans un hôtel de la capitale lombarde, ils ont rencontré une personne qui s'est présentée comme étant Yusuf Al Rajhi, le CEO de cette compagnie. «Nous ne lui



Le HCC ne va pas accepter de l'argent venu du Qatar à n'importe quelle condition. ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY

avons pas demandé sa pièce d'identité», précise Pascal Moesch, avocat du club des Mélézes. «Notre discussion n'a pas duré très longtemps. Nous ne sommes pas entrés en matière sur les conditions qu'on nous a proposées. Pour nous, elles étaient inacceptables.»

L'avocat chaux-de-fonnier ne veut pas prononcer les termes de blanchiment d'argent, mais le «droit de retour» réclamé par l'investisseur en question y ressemble fortement. Selon les dirigeants chaux-de-fonniers, ce montant devait leur être reversé

en cash dans une valise. «Nous avons refusé toutes discussions à ce sujet», affirme Pascal Moesch. «Nous sommes une société saine et nous avons une image à respecter.»

De plus, après l'épisode Tom Stewart, le HCC connaît le risque que comporte ce genre d'opération et ne va pas céder de nouveau aux sirènes étrangères si facilement.

Proposition légale du FCC

A la Charrière, les mauvais souvenirs sont encore plus récents. Toutefois, Raffaele Lieta (le président) et Pierre-André Lagger (le directeur sportif) se sont aussi rendus à Côme voici un mois. Ils ont rencontré deux représentants de ce groupe qatari et un de leur avocat.

«Ils nous ont aussi contactés via e-mail et ils doivent proposer à tous les clubs la même chose», narre Pierre-André Lagger. «Ces investisseurs nous ont pro-

posé d'investir dans notre club et dans notre stade. Ils ne veulent avoir aucune responsabilité dans notre société. Pour l'instant, nous n'avons voulu prendre aucun risque et nous ne sommes pas engagés. Le dossier est entre les mains d'un avocat chez nous. Nous ne voulons pas être complices d'actes illégaux et finir en prison. Nous ne voulons pas vendre notre club.»

Raffaele Lieta, président du FCC, sera le dernier à se jeter à l'eau sans précaution. «Il faut bien évaluer la situation», tempore le dirigeant «jaune et

bleu». «Nous préparons une proposition de sponsoring en toute légalité. Nous verrons bien s'ils l'acceptent ou pas. S'ils ne sont pas d'accord, cela prouvera qu'il y a anguille sous roche. Ils désirent avoir une visibilité maximale, mais nous n'allons pas nous précipiter. Nous n'avons pas besoin d'un gros sponsor en deuxième ligue interrégionale. Nous avons des sponsors fidèles et nous ne voulons pas nous retrouver dans l'embarras comme il n'y a pas si longtemps.» Chat échaudé craint l'eau froide et celle-ci semble trouble. ●

AUCUN CONTACT AVEC NEUCHÂTEL XAMAX FCS

Si les deux clubs du Haut ont été contactés, il n'en va pas de même pour celui de la Maladière. «Nous n'avons aucune proposition de ce genre», confirme Christian Binggeli, président de Xamax FCS. «Nous n'entrons de toute façon pas en matière. Nous sommes encore hyperchaudés après l'épisode Chagaev. Nous n'allons plus croire de sitôt à ce genre de belles promesses. Nous avons réussi à redonner notre club aux Neuchâtelois et nous ne changeons pas notre politique.» ●

«Nous sommes une société saine et nous avons une image à respecter.»

PASCAL MOESCH MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET AVOCAT DU HCC

HOCKEY SUR GLACE Marius Meijer fait part de son mécontentement.

Le président du HCC en colère

«C'est lamentable et inacceptable.» Marius Meijer, président du HCC, est en colère après la rencontre gagnée aux tirs au but contre les GCK Lions, mais entachée par une prestation désastreuse au troisième tiers-temps (de 6-1 à 6-6). «Je ne prétends pas être un grand connaisseur du hockey sur glace, mais je ne comprends pas comment on peut bien jouer contre Langenthal, et j'étais présent à ce match, puis perdre en jouant mal contre Bâle à domicile avant de livrer un match pareil contre les GCK Lions. Cette dernière prestation a été la goutte qui a fait déborder le vase.»

Mardi, après le match, Marius Meijer a d'abord fait part de son mécontentement au staff technique, Kevin Primeau, Bernard Bauer et Régis Fuchs, avant de



Nouvelle blessure pour Pierrick Pivron. SP

me semble que nous avons des étrangers et des joueurs expérimentés, c'est à eux de prendre leurs responsabilités», lance le Batave. «J'ai clairement dit aux joueurs que je n'acceptais pas une telle prestation. Il faut arrêter de se moquer du monde, chacun est payé pour jouer.»

Pivron encore blessé

Pour ne rien arranger, Pierrick Pivron est de nouveau blessé. L'attaquant du HCC, à peine remis de sa grave blessure au genou gauche, est touché au droit. Il souffre d'une légère elongation du ligament interne et il est également touché à un poignet. Il pourrait être absent pendant une semaine. Mais de nouveaux examens sont nécessaires pour déterminer la gravité de ses blessures. ● JCE

EN IMAGE



SP

CYCLISME

Cimes Cycle. Réuni en assemblée lundi soir, le club chaux-de-fonnier a récompensé ses jeunes membres méritants. Cette saison, les 17 lauréats de ce club ont participé à 311 courses et sont montés à 81 reprises sur des podiums, dont 32 fois sur la première marche. Cette belle relève semble assurer l'avenir de ce club des Montagnes neuchâteloises qui mise avant tout sur la formation. Cette année, de nombreux moniteurs ont dirigé des entraînements avec la participation ponctuelle de vétérinaires aussi réputés que Martin Fanger et Jérémy Huguenin. ● RÉD

HOCKEY SUR GLACE

Félien Du Bois blessé aux adducteurs

Absent mardi face à Berne, le défenseur international de Kloten Félien Du Bois souffre d'une douleur aux adducteurs selon le «Tages Anzeiger». Le Neuchâtelois, futur joueur de Davos, fera sans doute également l'impasse sur les matches du week-end. ● SI

BASKETBALL

Ronald Yates quitte FR Olympic

Ronald Yates (31 ans) n'évoluera plus sous le maillot de FR Olympic, annonce «Radio Fribourg». L'ailier-fort américain a demandé à être libéré de son contrat, ce que le club a accepté. Il évoluait à Fribourg depuis le début de l'exercice 2011-2012. ● SI

KARATÉ

Deux titres pour le Neuchâtel Karaté-Do

Le Neuchâtel Karaté-Do a remporté deux titres individuels (en kumité) lors des récents championnats de Suisse à Fribourg. La Valaisanne Fanny Clavien a remporté son 13e titre national en élite -68 kg. Noah Pisino s'est lui imposé en M18 -55 kg. Huit autres karatékas neuchâtelois sont montés sur le podium. Sascha Schafroth (M21 -68 kg) et Alicia Hostettler (M14 -41 kg) ont terminé deuxième. Fabrizio Gelsomino (élite -75kg), Matteo Voza (M18 +76kg), Ronny Schafroth (M18 -76kg), Quentin Basilico (M18 -61kg), Pauline Bonjour (M16 +54kg) et Dylan Hostettler (M16 -52kg) ont remporté des médailles de bronze. ● COMM-RÉD

SKI ALPIN

Lara Gut encore à l'aise à Beaver Creek

Après avoir signé le meilleur chrono du premier entraînement de descente à Beaver Creek, Lara Gut a pris la troisième place du deuxième remporté par l'Américaine Stacey Cook. Partie comme mardi avec le dossard 15, la Tessinoise de 22 ans comptait encore dix centièmes d'avance au quatrième pointage intermédiaire. Elle a finalement terminé à 0'09 de Stacey Cook. La Liechtensteinoise Tina Weirather, troisième du premier galop d'essai, a réussi à se glisser entre Stacey Cook et Lara Gut à 0'07 de la Californienne. Trois autres Suissesses sont parvenues à se hisser dans le top 15. La Valaisanne Fränzi Aufdenblatten a pris la 7e place à 0'64, Fabienne Suter lui succède à 0'70 et Dominique Gislin est 13e à 1'20. ● SI

ATHLÉTISME

Fracture du tibia pour Teddy Tamgho

Le Français Teddy Tamgho, champion du monde du triple saut cet été à Moscou, s'est fracturé le tibia gauche à l'entraînement et a été transporté à l'hôpital pour y subir des soins et des examens, a indiqué son agent. «Il a une fracture du tibia gauche, c'est sûr, mais le péroné n'est pas touché», a déclaré Ludovic Ollière, qui venait de discuter avec le triple sauteur. ● SI-AFP

FÊTES DE FIN D'ANNÉE

LISTE DES TARIFS PRÉFÉRENTIELS POUR LES ABONNÉS À **L'EXPRESS L'Impartial**

Inscriptions et renseignements: **Croisitour - Sonia**

Rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 55 77 - Fax 032 910 55 74
www.croisitour.ch
sonia.feuvrier@croisitour.ch



**Samedi 7 ou
samedi 14
décembre 2013**

**Abonnés:
dès Fr. 135.-**

**Non abonnés:
dès Fr. 145.-**

«DRALION» PAR LE CIRQUE DU SOLEIL

Le nom du spectacle provient de ses deux symboles emblématiques: le dragon, représentant l'Orient, et le lion, l'Occident. Dans Dralion, les quatre éléments qui régissent l'ordre naturel prennent une forme humaine.

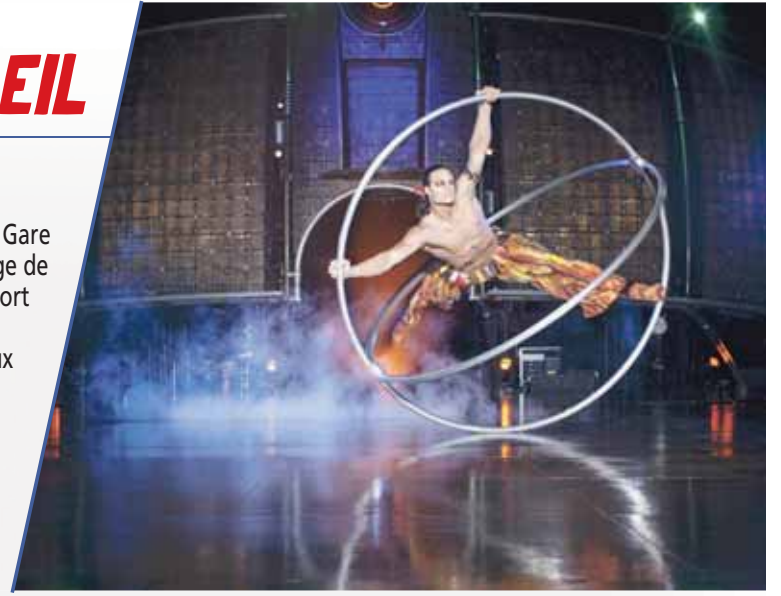
Samedi 7 Décembre 2013

16h30: départ Le Locle, place du Marché
17h00: départ La Chaux-de-Fonds, place de la Gare
17h30: départ Neuchâtel, place du Port / collège de la Promenade. Transfert en autocar grand confort à l'Arena de Genève.
20h00: Spectacle «Dralion». Retour sur votre lieu de prise en charge après la représentation.

Samedi 14 Décembre 2013

16h00: départ Le Locle, place du Marché
16h30: départ La Chaux-de-Fonds, place de la Gare
17h00: départ Neuchâtel, place du Port / collège de la Promenade. Transfert en autocar grand confort à Jacobshall de Bâle.
20h00: Spectacle «Dralion». Retour sur votre lieu de prise en charge après la représentation.

Place en catégorie 1: Fr. 235.-/pp
Place en catégorie 2: Fr. 185.-/pp
Place en catégorie 3: Fr. 135.-/pp
Prestations incluses: transport en autocar, place de spectacle.



**Du samedi 14 au
dimanche 15
décembre 2013**

**Abonnés:
dès Fr. 365.-**

**Non abonnés:
dès Fr. 380.-**

NOËL AU JARDIN ALSACIEN

Samedi 14 décembre

Transfert en minicar à Eguisheim. Marché de Noël artisanal d'Eguisheim et ses «Rois Mages». Découvrez l'authentique Marché de Noël d'Eguisheim.
Un décor féérique: une trentaine d'artisans et créateurs sont réunis.
Visite de cave bio et dégustation.
Parcours pédestre nocturne guidé «La Ronde du veilleur de Nuit», sur les traditions, anecdotes de Noël dans les petits villages.
Installation à l'hôtel***.
Repas du soir.

Dimanche 15 décembre

Petit-déjeuner. Départ en direction d'Husseren: les jardins de Wesserling. Pavillon des créateurs, Ecomusée du Textile. Les jardins enchanteurs du Parc de Wesserling s'illuminent comme par magie, le temps d'une visite imaginaire dans le passé textile de cette ancienne manufacture royale. Entre rêves et magie, Noël au Jardin est un parcours féérique en plein cœur des jardins aux 1000 lumières. Des contes, de surprenantes rencontres et de délicieuses saveurs de Noël.
Soirée: Noël au Jardin avec ses jeux de lumières et ses animations. Vin chaud offert. Transfert retour dans la soirée.



**Du lundi 30
décembre au
mercredi 1er
janvier 2013**

**Abonnés:
dès Fr. 845.-**

**Non abonnés:
dès Fr. 860.-**

BULLES DE CHAMPAGNE À REIMS

Lundi 30 décembre 2013

Transport en autocar à Epernay. Visite d'une cave prestigieuse et dégustation de champagne. Repas de midi dans une charmante taverne. Visite guidée de la cité dédiée au champagne: Epernay et son avenue du Champagne!
Installation à l'hôtel ***. Repas du soir dans une brasserie typique de Reims.

Repas de Réveillon avec champagne à discrétion, vin, eau minérale et café.
Pétillante revue «Koup de Cœur à la folie!» avec son maître de cérémonie M. Olivier Lejeune.
Places en catégorie V.I.P.

Mercredi 1er janvier 2014

Petit-déjeuner. Matinée libre. Repas de midi libre. Retour dans l'après-midi en minicar sur le canton de Neuchâtel. Arrivée en soirée.

Mardi 31 décembre 2013

Petit-déjeuner. Visite guidée de Reims et sa vieille ville à pieds (2h). Repas de midi sympathique. Après-midi libre. Soirée au Kabaret Champagne Music-Hall de Reims.



**Du lundi 30
décembre 2013
au jeudi 2
janvier 2014**

**Abonnés:
dès Fr. 865.-**

**Non abonnés:
dès Fr. 885.-**

NOUVEL AN AU CŒUR DES VOSGES

Lundi 30 décembre 2013

Transfert en minicar en direction du Val d'Ajol. Visite de la cathédrale de Ronchamp, construction réalisée par Le Corbusier. Repas de midi libre. Installation à l'Hôtel La Résidence***. Apéro de bienvenue. Repas du soir.

repas sous forme de buffet et animation dansante sympathique. Boissons incluses.

Mercredi 1er janvier 2014

Petit-déjeuner. Matinée libre. Repas de midi au restaurant. Visite de la distillerie de Fougerolles, capitale du kirsch - dégustation. Repas du soir à l'hôtel.

Mardi 31 décembre 2013

Petit-déjeuner. Visite guidée de Remiremont «La Coquette», cité des chanoines avec son église classée, son palais abbatial et la jolie rue des arcades.
Repas de midi, restaurant de montagne.
Temps libre à Remiremont. Soirée de Réveillon:

Jeudi 2 janvier 2014

Petit-déjeuner. Départ du Val d'Ajol, et retour sur le canton de Neuchâtel. Arrêt au Lac de Vairve, près de Vesoul. Repas de midi libre. Arrivée dans l'après-midi.



**Du mardi 31
décembre 2013
au mercredi 1er
janvier 2014**

**Abonnés:
Fr. 390.-**

**Non abonnés:
Fr. 405.-**

SAINT-SYLVESTRE DANS UNE YOURTE

Un moment à vivre loin du tumulte de la ville, dans l'intimité d'une yourte.

Mardi 31 décembre 2013

Transfert en minicar en direction du Massif des Vosges.
15h00: rendez-vous avec vos guides, et randonnée jusqu'à la yourte (2h), située à proximité de la Chaume des Veaux.
Installation puis place aux festivités, repas, réjouissances de minuit, chants, histoires... et balade nocturne.

Mercredi 1er janvier 2014

Réveil en douceur, Petit-déjeuner. Balade matinale dans la forêt avec vue sur la Plaine d'Alsace, et les Alpes. Repas de midi. Puis retour à pieds au lieu de RDV avec votre chauffeur.
16h00: départ du Massif des Vosges et retour dans le canton de Neuchâtel.

Prestations incluses: transport en minicar, guides de moyenne montagne, 2 repas montagnards + un petit-déjeuner, 1 nuit dans une yourte.
Prévoir: chaussures de marche étanches, vêtements chauds, lampe de poche, sac de couchage, gants, bonnet.





PEOPLE

LOTO ET EUROMILLION Les stars de TF1 au tirage

Les animateurs stars de TF1 présenteront le Loto et l'Euromillion, dès janvier. Après avoir subtilisé à France Télévisions le contrat des tirages du Loto et de l'Euromillion, TF1 voit les choses en grand. La chaîne confie à Jean-Pierre Foucault, Vincent Cerutti, Sandrine Quétier (photo TF1) et Estelle Denis le soin d'animer ces rendez-vous populaires: les lundis, mercredis et samedis pour le Loto; les mardis et vendredis pour l'Euromillion. En faisant confiance à ses stars maison, la chaîne se démarque de sa concurrente, plus habituée à recycler d'anciennes gloires du petit écran. TF1 et la Française des Jeux restent se-



crets sur la nouvelle formule qui sera proposée, tout juste sait-on que les tirages se feront en direct, dès le mercredi 1er janvier avec le tirage du premier Loto de 2014. Les pilotes des émissions seront tournés très prochainement, avec certainement la réalisation d'une petite mise en scène. Il semble qu'une présentation en couple soit une possibilité envisagée.

LAURIE CHOLEWA L'animatrice rejoint TMC

Depuis trois ans sur les antennes de France Télévisions, Laurie Cholewa rejoint TMC pour animer «Les Disques d'or», une

nouvelle émission de variétés. Ce prime time accueillera les artistes français qui ont marqué l'année musicale. Diffusion en fin d'année.

VINCENT PERROT Hommage à Rémy Julienne

Nous devons déjà à Vincent Perrot le grand portrait de Jean-Paul Belmondo («Belmondo, itinéraire...»), diffusé à Cannes et sur France 2 en 2011. L'homme le plus rapide du monde (530,69 km/h en dragster) livrera ces jours-ci «Rémy Julienne, une vie en cascades», où la vie en images d'un des plus grands cascadeurs de tous les temps, un ami auquel il voulait depuis longtemps rendre hommage. Le film sera diffusé sur France 5 très prochainement.

RTS Un

- 8.10 Télé la question !
- 8.30 Top Models
- 9.00 Vingt-six fois la Suisse
- 10.20 Les craquantes
- 10.45 Quel temps fait-il ?
- 11.00 Les feux de l'amour
- 11.45 Scènes de ménages
- 12.10 Plus belle la vie
- 12.45 Le journal
- 13.25 Toute une histoire
- 14.55 10 jours pour s'aimer
- Film TV. Avec Claire Borotra.
- 16.45 LA. Enquêtes prioritaires
- 17.35 Télé la question !
- 18.00 Le court du jour se jette à l'eau
- 18.10 Top Models
- 18.35 Les clés de la fortune
- 18.50 Météo régionale
- 18.55 Couleurs locales
- 19.30 Le journal
- 20.15 Temps présent

21.20 SÉRIE



Elementary

Série. Policière. EU. 2012. Saison 1. Avec Lucy Liu. 2 épisodes. Inédits. La directrice d'un hôtel huppé est retrouvée morte dans la blanchisserie de l'établissement.

- 22.50 La puce à l'oreille Magazine. Présentation : Iris Jimenez. 1h00. Magazine culturel itinérant, «La puce à l'oreille» présente trois sorties culturelles.
- 23.50 Le Jura, vivier culturel Documentaire.
- 0.25 Petra, merveille du désert
- 1.00 Smash
- 1.45 Couleurs locales

RTS Deux

- 9.55 Minimabule
- 11.02 Helveticus
- 11.10 Vingt-six fois la Suisse
- 12.35 RTSinfo
- 12.50 Quel temps fait-il ?
- 13.20 Le journal
- 13.55 Nouvo
- 14.05 RTSinfo
- 14.50 À bon entendeur
- 15.25 T.T.C. (Toutes taxes comprises)
- 16.05 Les Suisses
- 17.00 Malcom
- 17.25 En direct de notre passé
- 17.45 Football Ligue Europa. Kouban Krasnodar/St-Gall. En direct.
- 19.00 Football Ligue Europa. Rapid Vienne/Thoune. En direct.
- 21.15 Trio Magic & Banco

21.25 FILM



Le skylab

Film. Comédie. Fra. 2010. Réalisation : Julie Delpy. 1h53. Avec Lou Avarez, Julie Delpy. Juillet 1979, le week-end agité d'une grande famille dans une maison en Bretagne.

- 22.05 Trio Magic & Banco
- 23.15 Le court du jour se jette à l'eau
- 23.30 True Blood Série. Drame. EU. 2013. Saison 6. Inédit. Avec Anna Paquin, Stephen Moyer, Ryan Kwanten. 2 épisodes. Inédits. Sookie et Eric n'ont pas pu empêcher Bill de boire le sang de Lilith. Que va-t-il advenir de lui ?
- 1.25 Le journal signé

TF1

- 5.45 Spiez! Nouvelle génération
- 6.30 Gaspard et Lisa
- 6.45 Tfou
- 8.30 Téléshopping
- 9.25 Petits secrets entre voisins
- 10.25 Au nom de la vérité
- 12.00 Les 12 coups de midi
- 13.00 Journal
- 13.55 Les feux de l'amour
- 14.55 Le piège des apparences
- Film TV. Thriller. Avec Boti Bliss.
- 16.35 Quatre mariages pour une lune de miel
- 17.25 Bienvenue chez nous
- 18.20 Une famille en or
- 19.05 Le juste prix
- 20.00 Journal
- 20.40 Nos chers voisins
- 20.45 C'est Canteloup

20.50 SÉRIE



No Limit

Série. Policière. Fra. 2013. Saison 2. Avec Tcheky Karyo, Dimitri Storoge. 2 épisodes. Inédits. Vincent doit dérober un prototype de drone à l'Armée française.

- 22.45 No Limit
- Série. Policière. Fra. 2012. Saison 1. Avec Vincent Elbaz, Anne Girouard, Sarah Brannens. 2 épisodes. Vincent doit infiltrer le réseau d'un trafiquant d'armes pour identifier son mystérieux chef.
- 0.55 Les experts : Miami
- Série. L'un des nôtres - Rio.
- 2.40 Reportages
- 4.30 Musiques

France 2

- 6.00 Les z'amours
- 6.30 Télématin
- 9.10 Des jours et des vies
- 9.35 Amour, gloire et beauté
- 10.00 C'est au programme
- 11.00 Motus
- 11.30 Les z'amours
- 12.00 Tout le monde veut prendre sa place
- 13.00 Journal
- 13.50 Vestiaires
- Série. Je kiffe.
- 14.00 Toute une histoire
- Talk-show.
- 15.40 Comment ça va bien !
- 16.55 Dans la peau d'un chef Magazine.
- 17.50 Jus'qu'ici tout va bien
- 18.50 N'oubliez pas les paroles !
- 19.45 Parents mode d'emploi
- 20.00 Journal

20.45 MAGAZINE



Des paroles et des actes

Magazine. Présentation : David Pujadas. 2h20. En direct. La France peut-elle s'en sortir ? Invités : Pierre Moscovici, Amaud Montebourg, Valérie Pécresse et Denis Payre.

- 23.05 Réflexions
- 23.15 Alcaline, le mag Magazine. 0h49. Invité : Bernard Lavilliers. «Alcaline» part à la rencontre des artistes les plus en vue ou les plus prometteurs du moment.
- 0.10 Faites entrer l'accusé Magazine. Eric Bruyas, la tuerie de Saint-Andéol.
- 1.40 Vestiaires
- 1.45 Toute une histoire

France 3

- 6.00 Euronews
- 6.45 Ludo
- 8.45 Des histoires et des vies
- 10.35 Édition de l'outre-mer
- 10.50 Midi en France
- Magazine. À Apt.
- 12.00 12/13
- 12.55 Météo à la carte
- 13.45 Keno
- 13.55 Un cas pour deux
- 14.55 Questions cibles au Sénat
- 16.10 Des chiffres et des lettres
- 16.50 Harry
- 17.30 Slam
- 18.10 Questions pour un champion
- 19.00 19/20
- 20.00 Tout le sport
- 20.15 Plus belle la vie

20.45 FILM



Je vais bien, ne t'en fais pas

Film. Drame. Fra. 2005. Réalisation : Philippe Lioret. 1h50. Avec Mélanie Laurent. En rentrant de vacances, Lili apprend par ses parents que son jumeau a quitté la maison.

- 22.25 Réflexions
- 22.35 Grand Soir/3
- 23.30 La fureur adolescente Documentaire. Société. Fra. 2012. Réalisation : Marion Vaqué-Marti. 1h25. Inédit. Rencontre avec des adolescents en crise qui, par leur mal être, éclairent cet âge de la vie.
- 0.55 Midi en France
- Magazine. À Apt.
- 1.50 Plus belle la vie

M6

- 7.10 Disney Kid Club
- 8.10 M6 Kid
- 8.50 M6 boutique
- 10.05 Les reines du shopping Jeu. Mon 1er RDV amoureux : Sabrina, Alison, Émilie, Malika et Carine.
- 10.55 Drop Dead Diva
- 12.45 Le 12.45
- 13.05 Scènes de ménages
- 13.45 Et si j'étais une femme... Film TV. Avec Matthias Buss.
- 15.45 Body of Proof
- 16.30 Les reines du shopping Jeu. Femme fatale : Hadjira, Marina, Lucie, Marie et Patricia.
- 17.30 Un dîner presque parfait Jeu. Spéciale Freddy Tougaux et Jean-Philippe Watteyne.
- 18.40 100 % mag
- 19.45 Le 19.45
- 20.05 Scènes de ménages

20.50 SÉRIE



Under the Dome

Série. Science-fiction. EU. 2013. Saison 1. Avec Mike Vogel, Rachelle Lefevre, Natalie Martinez. 3 épisodes. Inédits. Après avoir été rejetée par Barbie, Maxine ouvre le feu sur Julia.

- 23.20 Under the Dome Série. Science-fiction. EU. 2013. Saison 1. Avec Mike Vogel, Natalie Martinez, Dean Norris. 2 épisodes. Ollie prend le contrôle de la réserve d'eau, ce qui oblige Big Jim à faire alliance avec Barbie et Linda, afin de la récupérer avant que lui-même ne perde le contrôle de Chester Mill.
- 1.10 Les nuits de M6

ARTE

- 8.55 Tous au Larzac
- Film. Documentaire.
- 11.05 Éthiopie, entre tradition et modernité
- 12.00 Escapade gourmande
- 12.30 Arte journal
- 12.40 Himalaya, la jeune fille à l'arc
- 13.35 Un singe en hiver
- Film. Avec Jean Gabin.
- 15.15 Les nouveaux paradis
- 15.45 La ceinture de feu du Pacifique
- 16.25 Sous la banquise à bord du Nautilus
- 17.20 Xenius
- 17.45 Enquête d'ailleurs
- 18.15 L'Orient-extrême, de Berlin à Tokyo
- 19.00 Pacifique Sud
- 19.45 Arte journal
- 20.05 28 minutes

20.50 SÉRIE



The Hour

Série. Drame. GB. 2012. Saison 2. Avec Ben Whishaw. 3 épisodes. Inédits. Bel et Freddie continuent d'enquêter sur Glenti. Hector découvre des informations troublantes.

- 23.50 La gloire des putains Doc. Société. All. 2011. Réalisation : M. Glowogger. 1h55. Inédit. Un triptyque sur la prostitution en Thaïlande (Bangkok), au Bangladesh (Faridpur), au Mexique (Reynosa).
- 1.45 Fix me
- Film. Documentaire.
- 3.25 Le dernier voyage de Tanya
- Film. VO. Avec Igor Sergejev.

RTL 9

- 13.55 Mensonges mortels. Film TV 15.25 Melrose Place 17.05 Cinézoom 17.15 7 à la maison 18.05 Top Models 18.55 L'agence tous risques 20.45 Père et fille
- Film. Comédie sentimentale
- 22.35 Calme blanc
- Film
- 0.15 Charme Academy

TV5MONDE

- 19.05 C'est dans ma nature
- 19.35 Tout le monde veut prendre sa place
- 20.30 Le journal de France 2
- 21.00 Epuration Film TV. Historique
- 22.45 Le journal de la RTS
- 23.15 La Commanderie
- 1.00 TV5 monde, le journal - Afrique

FRANCE 5

- 19.00 C à vous
- 20.00 C à vous, la suite
- 20.10 Dr CAC
- 20.15 Entrée libre
- 20.40 La grande librairie
- 21.40 Les grandes questions
- 22.40 C dans l'air
- 23.45 Dr CAC
- 23.50 Entrée libre
- 0.10 Claire Bretecher-B.dessineuse

ARD

- 20.00 Tagesschau
- 20.15 Seegrund. Ein Kluftingerkrimi
- Film TV. Policier. All. 2013. 1h30
- 21.45 Panorama
- 22.15 Tagesthemen
- 22.45 Beckmann
- 0.00 Schmutzige Kriege
- 0.45 Nachtmagazin
- 1.05 Seegrund. Ein Kluftingerkrimi
- Film TV.

SF2

- 20.00 Football. Europa League. Groupe G, 5. Spieltag (2. Halbzeit): Rapid Wien - FC Thun. Direkt
- 21.00 Football. Europa League. Groupe A, 5. Spieltag: Swansea City - FC Valencia. Direkt
- 23.25 The Missing
- Film
- 1.40 Sunrise Avenue

RAI 1

- 15.20 La vita in diretta
- 16.50 Telegiornale
- 17.00 TG 1
- 17.10 Che tempo fa
- 18.50 L'eredità
- 20.00 Telegiornale
- 20.30 Affari tuoi
- 21.10 Una grande famiglia
- Film TV. Comédie dramatique
- 23.10 TG1 60 Secondi
- 23.25 Porta a Porta
- 1.00 TG1 - Notte

CANAL ALPHA

- 5.00-19.00 Rediffusion de la boucle de la semaine
- 19.00 Journal régional, météo régionale et météo des neiges, Y'a 10 ans, Mon job et moi
- 19.30 Ma foi c'est comme ça, météo régionale et météo des neiges, 90 secondes
- 20.00-5.00 Rediffusion en boucle de la tranche 19h-20h

TMC

- 11.40 Alerte Cobra
- 13.25 TMC infos
- 13.40 New York, police judiciaire
- 16.10 Preuve à l'appui
- 18.40 Sans aucun doute
- 19.55 Alerte Cobra
- 20.45 Bodyguard
- Film
- 23.00 Il était une fois...
- 0.40 90' enquêtes

EUROSPORT

- 19.00 Saut à ski. Coupe du monde. Qualifications HS 142. En direct
- 20.00 Ski pass
- 20.15 Omnisport
- 21.15 Watts
- 21.30 Biathlon. Coupe du monde. Dames, épreuve en individuel
- 22.30 Spécial Martin Fourcade. Magazine.

RSI 1

- 19.00 Il Quotidiano
- 19.45 Il Rompicatole
- 20.00 Telegiornale
- 20.40 Black Jack
- 21.10 Falò
- 22.35 Il filo della storia
- 23.30 Telegiornale notte
- 23.50 La promessa dell'assassino
- Film. Thriller
- 1.25 Repliche continuate

ZDF

- 17.05 Biathlon. Weltcup. 20 km Herren. Direkt
- 19.00 heute
- 19.25 Notruf Hafenkante
- 20.15 Der Bergdoktor
- 21.45 heute-journal
- 22.15 Maybrit Illner
- 23.15 Markus Lanz
- 0.30 heute nacht
- 0.45 George Gently - Der Unbestechliche

TVE I

- 14.30 Corazón
- 15.00 Telediario 1º Edición
- 16.00 Saber y ganar
- 16.40 Entre todos
- 19.15 España directo
- 21.00 Telediario 2º Edición
- 22.15 El Tiempo
- 22.25 Cné
- 0.50 El debate de la 1
- 2.20 La noche en 24h

MEZZO

- 20.30 Chick Corea & the Vigil au festival Jazz à Vienne
- 21.30 Chick Corea «Freedom Band» au festival Jazz à Marciac
- 22.30 Bobby McFerrin & Chick Corea au festival Jazz à Vienne
- 23.30 Makoto Ozone et Chick Corea au festival La Roque d'Anthéron

TÉLÉOBJECTIF RÉUSSIR

- Boucle à 12.00 - 14.00 - 16.00 - 18.00 - 20.00 - 22.00 Concert d'orgue et de chant en la Basilique Notre-Dame de Neuchâtel. Tu vois ce que je veux lire... moi pas? En Suisse 4% de la population présente un handicap visuel.

CANAL+

- 18.15 Le Before du grand journal
- 18.45 Le JT de Canal+
- 19.10 Le grand journal
- 20.05 Le grand journal, la suite
- 20.25 Le petit journal
- 20.55 Scandal
- 22.20 Nurse Jackie
- 23.15 Arbitrage
- Film. Thriller. VM
- 1.00 The Big Bang Theory

PLANETE +

- 18.20 Chroniques félines
- 18.50 Au p'tit bonheur la France
- 19.45 D comme débrouille
- 20.45 Hitler à Paris - Autopsie d'une visite
- 21.40 La garde rapprochée d'Hitler
- 22.35 Mud Men
- 0.15 Norvège, terreur sur l'île
- 1.15 Faites entrer l'accusé

SF1

- 19.00 Schweiz aktuell
- 19.25 SRF Börse
- 19.30 Tagesschau
- 20.05 Die Schweizer
- 21.00 Einstein
- 21.50 10vor10
- 22.25 Aeschbacher
- 23.20 NZZ Format
- 23.55 Tagesschau Nacht
- 0.15 The Tree: Die Macht der Trauer
- Film
- 1.45 Die Schweizer

RSI 2

- 17.55 Football. Calcio : UEFA Europa League. Kuban Krasnodar/San Gallo
- 19.50 Football. Calcio : UEFA Europa League. Rapid Vienna/Thun
- 21.05 Inception
- Film
- 23.30 Jazz Festival Montreux
- 0.25 Cold Case
- 1.10 Il Quotidiano

RTPI

- 16.30 Portugal no coração
- 19.00 Portugal em Direto
- 20.00 Ler +, ler melhor
- 20.15 Bem-vindos a Beirais
- 21.00 Telegiornal
- 22.15 Linha da Frente
- 22.30 João Semana
- 23.15 Programme non communiqué
- 0.00 Podium
- 1.00 24 horas

MTV

- 16.55 Next
- 17.40 Pimp My Ride
- 18.30 The Big Bang Theory
- 19.25 2 Broke Girls
- 19.50 Parental Control
- 21.05 Awkward
- 22.00 South Park
- 22.55 Jackass
- 23.45 Geordie Shore
- 0.40 17 ans et maman
- 1.30 Catfish

RADIOS

- La Première
- 930 Bille en tête
- 10.06 CQFD
- 11.06 Vacarme
- 11.30 Les dicodours
- 12.30 Journal
- 13.03 Chacun pour tous
- 13.06 Détours
- 14.06 Entre nous soit dit
- 15.06 Passagère
- 16.06 Pentagruel
- 16.30 Vertigo
- 18.00 Forum
- 19.06 Paradiso
- 20.03 Histoire vivante
- 21.03 Dernier rêve avant la nuit
- 22.03 La ligne de cœur
- 22.30 Journal
- 0.03 Vacarme



ADRESSES UTILES

URGENCES

- ▶ Urgences sanitaires et ambulance: 144
- ▶ Police: 117
- ▶ Feu: 118
- ▶ Intoxication: 145
- ▶ Urgences pédiatriques (enfants jusqu'à 16 ans, 032 713 38 48
- ▶ Centre d'urgences psychiatriques (CUP): 032 755 15 15

LA CHAUX-DE-FONDS

▶ Pharmacie de garde

Pharmacie de la Gare, place de la Gare. Lu-sa jusqu'à 19h. Di et jours fériés 9h-13h/15h-19h. En dehors de ces heures, le 144 renseigne

▶ Dépannage eau, gaz, électricité

032 855 24 24

▶ Bibliothèque de la ville

Service de prêt, discothèque et salle de lecture: Lu 13h-20h. Ma 10h-20h. Me-je 10h-19h. Ve 13h-19h. Sa 10h-16h. Jusqu'au 16 août: lu-ve 15h-19h

▶ Bibliothèque des jeunes I

Ronde 9 Lu-ve 13h45-18h. Sa 10h-12h

▶ Bibliothèque des jeunes II

Président Wilson. Lu-ve 13h45-18h. Sa 10h-12h

▶ Ludothèque

Rue de la Serre 16. Lu, ma et je, 15h30-18h30

▶ Bibliothèque chrétienne

Le Papyrus. Jardinière 90. Ma, je 16h-18h30

▶ Piscines des Arêtes

Lu 9h-17h. Ma 9h-20h. Me 9h-21h. Je 9h-18h. Ve 9h-21h. Sa 10h-20h. Di 9h-18h

▶ Contrôle des champignons

Rue du Rocher 1 - Service d'urbanisme et de l'environnement. Lu-ve 11h-12h/16h-17h

▶ Patinoire des Mélézes

Piste couverte: Lu 9h-11h30/14h-15h45. Ma 9h-10h45/14h-15h45. Me 9h-10h45/14h30-15h45 (hockey public). Je 9h-10h45/14h-15h45. Ve 9h-11h45/14h-15h45. Sa 14h-15h45 (sauf en cas de match). Di 10h-11h45. Les horaires du week-end peuvent être perturbés en raison de match de hockey ou autre.

Piste extérieure: Lu, me, je, ve 9h-11h45/13h45-16h45. Ma 9h-11h45/13h45-16h45/20h-22h (sauf en cas de match). Sa-di 10h-16h45

LE LOCLE

▶ Pharmacie de garde

Pharmacie SunStore, Boumot 33, jusqu'à 19h30. En dehors de ces heures: 144

▶ Dépannage eau, gaz, électricité

032 843 90 00

▶ Bibliothèque de la ville

Lu-ma-me-ve 14h30-18h30. Je 14h30-20h. Sa 10h-12h

▶ Bibliothèque des jeunes

Lu-ve 13h30-18h. Sa 10h-12h

▶ Ludothèque Casse noisette

Lu, ma, je, ve 15h30-17h30. Sa 9h-11h

▶ Contrôle des champignons

Côte 35. Local de la société mycologique de Montagnes neuchâteloises. Ma 20h30-21h30. Me-ve sur rendez-vous, 079 204 22 49 (Ch.-H. Pochon)

JURA BERNOIS

▶ Pharmacies de garde

Saint-Imier, Pharmacie Pilloud, 032 941 21 94

Tramelan, Pharmacie AmaVita SA, 058 851 30 29

▶ Médecins de garde

De la Ferrière à Péry, 032 941 37 37

Tramelan, 032 493 55 55

▶ Ludothèque

Tramelan. Je 16h-17h30

▶ Médiathèque

Tramelan, CP. Lu, me 14h-20h. Ma, je 14h-18h. Ve et veille de jours fériés 14h-17h

SAINT-IMIÉ

▶ Bibliothèque

Bibliothèque régionale, section jeunes et section adultes. Je-ve 9h-11h. Me-ve 14h-18h

▶ Mémoire d'ici

Rue du Midi 6. Lu, je 14h-18h ou sur rendez-vous, 032 941 55 55

▶ Ludothèque

Me, ve 15h-18h

SONVILIER

▶ Bibliothèque communale

Lu 17h30-19h30. Me 16h-18h

RENAN

▶ Bibliothèque communale

Lu 17h30-19h. Ma, je 15h30-17h

VILLERET

▶ Bibliothèque communale du Soleil

Ma 9h-10h/16h-18h. Je 18h-19h. Heure du conte pour les enfants de 3 à 5 ans, ma 10h-10h45 (d'octobre à mai, sauf durant les vacances scolaires)

CORMORET

▶ Bibliothèque communale

Ma 17h30-18h30. Je 17h-18h

COURTELARY

▶ Bibliothèque communale

Lu, me 9h30-10h30. Ma 19h20h. Je 15h-16h

TRAMELAN

▶ Bibliothèque communale

Lu 17h-19h

▶ Patinoire

Patinage + école: lu 13h30-16h30

Patinage: Me 14h-16h30

Hockey public: Ve 18h30-19h45

AVIS MORTUAIRES

*Ne soyez pas tristes
je vais rejoindre mes fils*

Son épouse Edmée Bruhin en Espagne
Sa belle-fille Bernadette Bruhin et son compagnon à Boudry
Son petit-fils Johnatan à Boudry
Ses petites-filles et arrière-petit-fils Mäelia-Lina et Liam Bruhin en Guadeloupe
Son frère Paul Bruhin, ses enfants et petits-enfants en Espagne et Boudry
Sa belle-sœur et beau-frère Simone et François Petitpierre et leurs familles
Ses cousins Philippe et Cyril Rey et leurs épouses à Estavayer-le-Lac ainsi que les amis
ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur Pierre BRUHIN

le 12 novembre 2013 après une pénible maladie supportée avec courage et dignité.

La cérémonie aura lieu au Centre de Beauregard à Neuchâtel, le vendredi 29 novembre à 15 heures.

Adresse de la famille: Bernadette Bruhin
Rue du Verger 6
2017 Boudry

*Aimons-nous vivants
«François Valéry»*

028-738880

Son épouse: Christiane Barbey-Cattin
Ses enfants, petits-enfants, filleule
ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont la grande tristesse de faire part du décès de

Monsieur Marcel BARBEY

qui nous a quittés le 27 novembre 2013, après un long combat contre la maladie.

La cérémonie d'adieu aura lieu au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds, le vendredi 29 novembre à 14 heures.

Marcel repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Adresse de la famille: Christiane Barbey-Cattin, Entre-deux-Monts 249, 2314 La Sagne

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

028-738890

REMERCIEMENTS

Merci à toutes celles et ceux qui, par la pensée, leur présence ou leurs mots chaleureux ont accompagné

Monsieur Claude RESTELLI

pour son dernier voyage.

Un merci tout spécial aux personnes qui malgré un problème de santé se sont déplacées pour lui dire un dernier adieu.

Un grand merci à toute l'équipe de l'hôpital de Couvet.

La famille de Claude vous dit merci.

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection qui lui ont été adressés lors de son deuil et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Monsieur Domenico SCAFFARDI

prie toutes les personnes qui l'ont entourée par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs ou leurs dons, de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Hauterive, novembre 2013.

028-738492

Dans l'impossibilité de répondre à chacun
la famille de

Michel VERDON

tient à vous dire de tout cœur combien votre témoignage d'affection et de sympathie par vos messages, envoi de fleurs, dons et votre présence à la cérémonie d'adieu ont été appréciés et d'un grand réconfort.

Le Locle, novembre 2013.

028-738821

AVIS MORTUAIRES



Monsieur Jean-Pierre Devincenti au Locle
Monsieur et Madame Silvio et Germaine Devincenti à Villeret
Monsieur et Madame Jean-Philippe et Marie-Jeanne Devincenti à Nyon
Monsieur Pierangelo Devincenti à Neuchâtel
Madame Pascale Devincenti et son ami Didier Badoud à Vuisternens-en-Ogoz
Madame Silvie Devincenti à St-Imier
Monsieur Alain Devincenti à Chésereux
Madame et Monsieur Sabrina Devincenti Jecker et Romuald Jecker à Hauterive
Madame Ivana Devincenti et son ami Ivan Duclaux à Londres
Madame Susan Fuchs à Valleiry
Madame Eliane Devincenti à Neuchâtel
Monsieur et Madame Yves et Hana Guerry à St-Imier ainsi que leurs enfants et petits-enfants à Lausanne et Tahiti
Madame Yvette Devincenti à Martigny
ainsi que les familles parentes et alliées
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Madame Pierrette DEVINCENTI née Guerry

leur très chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, cousine, tante, grand-tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection dans sa 84e année.

Le Locle, le 26 novembre 2013.

Pierrette repose à la chambre mortuaire de l'hôpital du Locle.

La cérémonie d'adieu aura lieu en l'église catholique du Locle, le vendredi 29 novembre à 14 heures, suivie de l'incinération sans suite.

Domicile de la famille: Route du Raya7
2400 Le Locle

Prière de ne pas faire de visite.

Nous tenons à remercier de tout cœur la Doctoresse Amina Faiza Chouiter-Djeballi et le Docteur Luc Jeanneret ainsi que le personnel de La Chrysalide pour leurs bons soins et leur gentillesse.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Marie-Pierre Vercellini, Kathleen Niederhauser et Christine Niederhauser, ses enfants;
Mickael, Angélique, Jennifer, Sandy, ses petits-enfants;
Natercia Da Cruz Martelo, sa fille de cœur;
Reynald, Pierre et Christian Niederhauser, ses frères;
Colette Abotsi, sa sœur de cœur;
Sa belle-fille, son beau-fils, ses belles-sœurs et beaux-frères, ses filleuls-es, ses neveux et nièces, ses cousins et cousines, ainsi que les familles parentes et alliées,
et ses amis ont l'immense chagrin de faire part du décès de

Madame Gillys NIEDERHAUSER

survenu le 24 novembre 2013, dans sa 70e année.

La cérémonie religieuse sera célébrée au Centre funéraire de Saint-Georges (Genève), le vendredi 29 novembre à 14 heures.

*Que tu sois dans la paix et la joie.
Dieu est amour. Je sais en qui j'ai cru.
II Tim 1.12*

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

022-182736

C'est avec une profonde douleur que nous faisons part du décès de

Willy ROTH

03.02.1930 – 27.11.2013

Sont dans la peine:

Son épouse: Odette Roth

Ses fils: Martial Roth
Serge Roth

Ses petits-enfants: Floyd, Maurane et Tao

Les familles parentes et alliées

*«Une nouvelle étoile brille dans le ciel,
nous ne t'oublierons jamais».*

La cérémonie sera célébrée le vendredi 29 novembre à 9h30 au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds, suivie de l'inhumation.

Willy repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Blaise-Cendrars 7, 2300 La Chaux-de-Fonds

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS MORTUAIRES

CORNAUX

Quand on ne peut pas ajouter des jours à la vie, on peut toujours ajouter de la vie aux jours.

C'est avec une grande émotion et une profonde tristesse que nous faisons part du décès de

Bibiane DROZ-SCHERLER

affectionnellement appelée «Bibi»

qui nous a quittés bien trop vite, dans sa 56e année après quelques jours de maladie.

Sa fille, son beau-fils et leur fils:
Cindy et Hassen, Kais

Son papa:
Christian Scherler et son amie Pierrette

Ses sœurs et ses frères:
Heidi et Kurt
Michel et Mariangela
Willy et Marie-Claire
Jean-Louis et Marie-Claire
Nicole et son ami Claude

Sa belle-maman:
May Droz-Bille

Ses belles-sœurs et son beau-frère:
Simone, Colette, Daniel et Viviane

Ses neveux et ses nièces:
Sacha, Mirko et Birte, Danielle et Anisio, Yan et Jacqueline, Coralie et David, Noémie, Mélanie et Daniel, Christelle, Yanic
Pascal et Jürg, Laurent, Martine, Valérie et Stéphanie, Sylvie et Christophe, Céline, Thierry, Yannick, Stéphanie

Ses petits-neveux et ses petites-nièces:
Greta, Gabriele, Joel, Nora, Lisa, Ethan, Ted, Léo, Zoé, Arno, David, Jérémie, Matthieu, Fabien, Thibault, Luca

ainsi que les familles parentes et amies.

2087 Cornaux, le 27 novembre 2013.

La cérémonie aura lieu au temple de Cornaux, vendredi 29 novembre à 14 heures, suivie de l'incinération.

Bibi repose au funérarium du Home St-Joseph de Cressier.

Un grand merci au personnel de l'hôpital Pourtalès ainsi qu'au Docteur Humbert-Droz pour leur gentillesse et leur accompagnement.

En lieu et place de fleurs, pour honorer la mémoire de Bibi, vous pouvez penser à l'Association l'Union fait la force – école à Haïti IBAN CH6880123000002632051, Banque Raiffeisen Vully, mention «deuil Bibiane Droz».

Adresse de la famille: Cindy Droz, Vignoble 5, 2087 Cornaux

Quand sonne l'heure du dernier rendez-vous, la seule richesse que l'on emporte avec soi, c'est tout ce que l'on a donné...



Le comité et les membres du Cercle de la Voile de Neuchâtel

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Monsieur André DUCOMMUN

membre ami depuis 1954

Le comité et les membres du CVN présentent leurs sincères condoléances et adressent toute leur sympathie à sa famille.

028-738891

La Fédération des sapeurs-pompiers du canton de Neuchâtel (FSPCN),
Le Groupement des instructeurs sapeurs-pompiers du canton de Neuchâtel (GISPCN),

ont la tristesse de faire part du décès de leur camarade et ami

Willy MARGOT

membre d'honneur de la FSPCN et membre honoraire du GISPCN

Les sapeurs-pompiers et instructeurs neuchâtelois, en activité ou en retraite, tiennent à présenter leurs meilleures pensées à toute sa famille.

Syndicat neuchâtelois d'élevage ovin

a la tristesse d'annoncer à ses membres le décès de

Henri GAILLARD

fidèle membre de notre société depuis plus de 30 ans

Nos condoléances et nos pensées vont à sa famille.

AVIS MORTUAIRES

La foi est une proposition de vie venant du cœur du doute
Marc Faessler

Josette de WYSS-SUTER

nous a quittés sereinement, selon son désir, le 26 novembre 2013, dans sa 93e année.

Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants:

Christine Wyss à Neuchâtel
Armande von Wyss et Yves Monnier et leurs enfants Camilia et Macéo à Genève

Michel et Geneviève von Wyss-Bader à Montezillon
Bastien et Olivia von Wyss-Grisel et leurs fils Archibald et Gaspard à La Chaux-de-Fonds
Frère Guillaume-Marie von Wyss, Abbaye Notre Dame de Triors (France)
Mathieu et Valentine von Wyss-Buttigieg à Fribourg

Jacqueline et Philippe Morel-de Wyss à Arnex-sur-Orbe
Sacha Morel et Valérie Biselx à Yverdon
Arnaud Morel et Carole Monnier et leur fils Dorian à Arnex-sur-Orbe

Olivier et Claire von Wyss-Lindgren à Lyss
Leo et Elke von Wyss-Reinbold et leurs enfants Sarah, Paco et Ylva à Lyss
Arsène von Wyss à Vermes

Sa belle-sœur:

Corinne Suter à Neuchâtel
Bertil à Neuchâtel
Gaudelin et Mariana à Cordoba (Argentine)

Ses amies et amis ainsi que les familles parentes et alliées.

La cérémonie d'adieu aura lieu le samedi 30 novembre à 14h30 à la grande salle de L'Aubier à Montezillon (NE).

Adresse de la famille: Christine Wyss, Evole 8, 2000 Neuchâtel

Selon le souhait de Josette, vous pouvez penser au Centre Social Protestant de Neuchâtel (CCP 20-4713-9) ou à EXIT (CCP 12-8183-2) en lieu et place de fleurs.

028-738879

Son épouse:

Anita Sträuli;

Ses enfants:

Francis Sträuli et Pascal Vacher;

Sylvia et Alain Penel-Sträuli;

Patricia Sträuli;

Thierry Sträuli;

Ses petits-enfants:

Mélissa et Ramon, Vincent et Mery, Aurélie et Morgan, Mathilde;

Lina

L'ensemble de la famille, tous les proches et amis

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Roger STRÄULI

survenu le mardi 26 novembre 2013 à Genève à l'âge de 81 ans.

La cérémonie d'adieu aura lieu le vendredi 29 novembre à 16 heures, au Centre funéraire de Saint-Georges où le défunt repose.

Un grand remerciement à tout le personnel soignant de l'EMS Saint-Loup, ainsi que de l'hôpital de Beau-Séjour pour leur soutien et leur dévouement.

En lieu et place de fleurs, un don peut être versé à l'association Parkinson Suisse, CCP 80-7856-2.

Domicile: EMS Saint-Loup, avenue J.-F. Deshusses 2, 1290 Versoix

Cet avis tient lieu de faire part.

022-182732

Son époux

Jean-François Matthey

Ses enfants et petits-enfants

Sylvain et Aline Matthey

Charlotte et Noémie

Françoise Matthey et Charles Nobs

Norma et Alexandre

Annette Matthey-Christen

Lucien et Benoît et leur papa Alain

Sa sœur et son beau-frère

Denise et Jean-Louis Prétôt et famille

Les familles parentes et alliées

ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Jacqueline MATTHEY

née Jeanneret-Gris

enlevée à leur tendre affection à l'âge de 74 ans.

Le Locle, le 25 novembre 2013.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité.

Domicile de la famille: Jaluse 5, 2400 Le Locle

La famille tient à remercier sincèrement le personnel de l'hôpital de La Chaux-de-Fonds pour sa gentillesse et son professionnalisme.

SOCIÉTÉS LOCALES

LA CHAUX-DE-FONDS

Club alpin suisse

Jeudi 28 novembre, 20h15, assemblée à l'hôtel des Endroits. Samedi 30 novembre, rando au Creux-du-Van. Samedi 30 novembre et dimanche 1er décembre, chalet du Mont-d'Amin, le gardien D. Martinez accueillera toute personne de passage. Samedi 7 décembre, fête de Noël au chalet du Mont-d'Amin.

Club des loisirs

Jeudi 28 novembre, 14h30, à la grande salle de la Maison du peuple, «Saint-Pétersbourg». Par Claude Philippekin.

L'Echo de l'Union & Union chorale

Jeudi 28 novembre, 19h, au restaurant les Endroits, présentation Maison Dillon-Lit avec souper. Lundi 2 décembre, pas de répétition à Maison de paroisse.

Mardi 3 décembre, 19h, rendez-vous dans l'aula du collège du Mail, av. Bellevaux 52, Neuchâtel, générale chœurs et orchestre du CMNE.

La Jurassienne

Mardi 3 décembre, Les Mévas, R. Monot et E. Achermann. Mercredi 4 décembre, 20h, assemblée générale. Samedi 7 décembre, fondue des grimpeurs www.lajuju.ch.

LA CHAUX-DE-FONDS

Piéton renversé et blessé

Mardi vers 17h45, une voiture conduite par une Chaux-de-Fonnière de 56 ans circulait sur la rue Moïse-Perret-Gentil, à La Chaux-de-Fonds, en direction nord. Eblouie par les phares d'un véhicule arrivant en sens inverse, l'automobiliste a modifié sa trajectoire de manière à ce que son engin serre le bord droit de la chaussée. Malheureusement, elle n'a pas aperçu un piéton chaux-de-fonnier de 68 ans qui cheminait sur ce bord de route. Malgré un freinage énergique, l'automobile a heurté le piéton, qui a chuté. Blessé, ce dernier a été conduit par ambulance à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds. **COMM**

NEUCHÂTEL

Etat civil

Naissances. – 01.11. Limberger Corrêa, Rafaela, fille de Marian Corrêa, Jeferson et de Limberger Corrêa, Patrícia. 03. Prezioso, Matteo, fils de Prezioso, Giorgio Jonathan et de Gnani, Maria Noëlle. 14. de Pourtalès, Elisabeth Suzanne Tatiana, fille de de Pourtalès, Benoît Louis Philippe Théodore et de de Pourtalès, Yanina; Duvanel, Sacha Gaëtan, fils de Duvanel, Kevin Frédéric et de Duvanel, Carola. 15. Campaniço Santos, Gabriel, fils de Pinheiro Santos, Sandro Miguel et de Lula Campaniço, Silvia de Jesus; Papace, Debora Kalaina, fille de Papace, Alexandra Sonia. 16. Bindith, Louis, fils de Bindith, Nicolas et de Bindith, Johanna Nelly; Battista, Eythan Mateo, fils de Marc-Martin, Renaud Jean Guy Philippe et de Battista, Jessica; Lehmann, Mathias, fils de Lehmann, Sacha et de Lehmann, Céline. 17. Martire, Keira, fille de Martire, Mario et de De Blasi, Loredana; Gusmao, Mélissa, fille de Gusmao, Lucile; Ferri, Ewan et Zélie, fils et fille de Ferri, Michaël Roberto et de Vuillemin Ferri, Emilie; Perregaux-Dielf, Louka, fils de Perregaux-Dielf, Raphaël Olivier et de Perregaux-Dielf, Géraldine Emilie; Giorgis, Livio, fils de Simone, Alessandro et de Giorgis, Maude Céline. 18. Febbraro, Nilo, fils de Febbraro, Luca et de Febbraro, Dulce Margarida. 20. Huor, Lauryn Soriya, fille de Huor, Keo Sovann et de Huor, Celia Audrey; Goldsmith, Logan Michael, fils de Goldsmith, Ciaran et de Goldsmith, Ceridwen Rose.



AIR DU TEMPS
NICOLAS HEINIGER

D'Elay à L.A.

Il aurait pu habiter L.A., Californie. Côté Hollywood, aller voir les matches des Lakers et contempler l'océan Pacifique depuis les collines de Santa Monica. Parmi les presque quatre millions d'habitants que compte la Cité des anges, il aurait pu en trouver qui parlent anglais, bien sûr, mais aussi espagnol, hébreu, coréen, chinois, russe et même français. Il aurait pu savourer ce multiculturalisme dans son assiette, goûtant avec un même appétit aux tacos, pitas, shawarmas ou autres shabu shabu que proposent les nombreux restaurants de la métropole.

Mais il habite Elay, Jura bernois. Et Bernois, il sait depuis le week-end dernier qu'il le restera. Lui, pourtant, a glissé un oui

dans l'urne, lorsqu'on lui a demandé s'il souhaitait que sa commune se rapproche du canton du Jura, juste à côté. Mais ses concitoyens ne l'ont pas entendu de cette oreille. Sur les 63 électeurs que compte Seehof (le nom allemand d'Elay), 41 ont voté. Et 40 ont exprimé clairement que, non, ils ne voulaient pas devenir Jurassiens. L'un d'eux a tout de même tenu à préciser dans un quotidien romand qu'il n'avait rien contre les Jurassiens. La preuve, il en fréquente dans les sociétés de tir.

Du coup, il se sent bien seul, notre Jurassien dans l'âme. Et le soir, quand la nuit tombe et amène avec elle un peu de mélancolie, il songe de plus en plus souvent à quitter Elay pour L.A. ◊

LA PHOTO DU JOUR

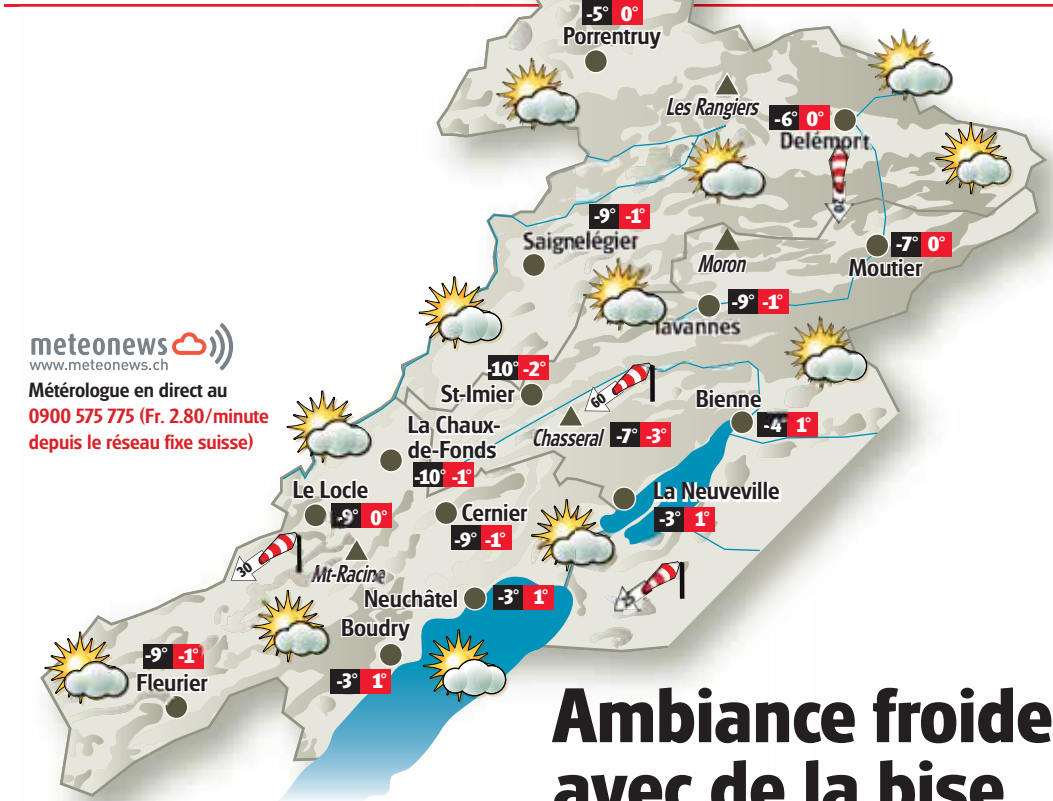
Balade de cycliste à Dresde, en Allemagne. KEYSTONE



LA MÉTÉO

Lever **07h52**
Coucher **16h49**

Lever **02h22**
Coucher **14h04**

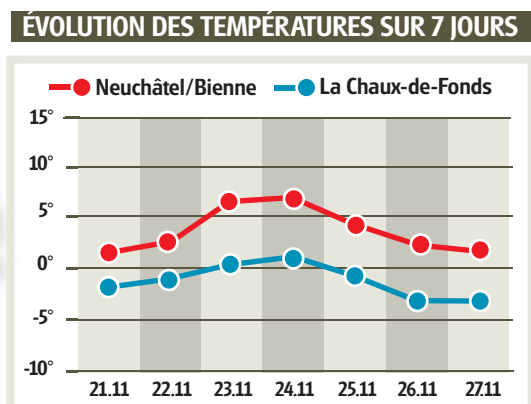
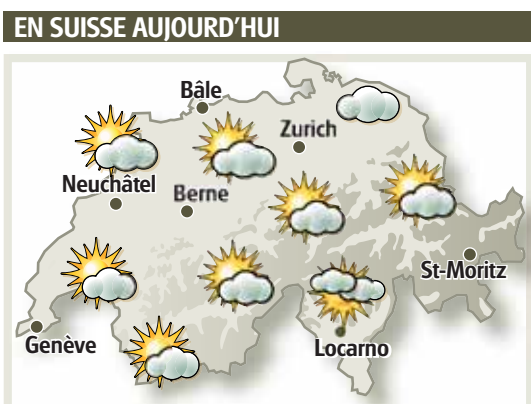


Ambiance froide avec de la bise

Un temps assez ensoleillé avec des bancs de stratus prédominera ce matin, mais les nuages seront déjà plus nombreux en Ajoie. La nébulosité augmentera cet après-midi. Sauf stratus jusque vers 1000 m se dissipant en partie vendredi, le soleil s'illustrera avant une dégradation neigeuse la nuit suivante. Il neigera encore samedi matin, puis des conditions anticycloniques seront de retour.

Lac	Température de l'eau	Direction et vitesse du vent	Niveaux des lacs
Neuchâtel	8°	Bise 2 Bf	429.05 m
Bienne	8°	Bise 2 Bf	429.05 m

Niveau du lac des Brenets: 750.57 m



PRÉVISIONS À QUATRE JOURS POUR L'ARC JURASSIEN

Jour	Temps	Températures	Fiabilité
VENDREDI	partiellement ensoleillé	-2° / 2°	8/10
SAMEDI	partiellement ensoleillé	1° / 2°	7/10
DIMANCHE	partiellement ensoleillé	-1° / 2°	7/10
LUNDI	partiellement ensoleillé	-1° / 1°	6/10

SUDOKU N° 808

Complétez la grille en utilisant les chiffres de 1 à 9. Ils doivent obligatoirement figurer une seule fois dans chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de 3x3. Solution dans notre prochaine édition.

Solution de la grille précédente n° 807

7	1	8	5	6	4	2	3	9
3	4	6	9	7	2	8	5	1
2	5	9	3	1	8	6	7	4
5	6	4	8	2	1	7	9	3
8	2	3	7	4	9	5	1	6
9	7	1	6	3	5	4	8	2
1	8	2	4	9	7	3	6	5
4	3	5	1	8	6	9	2	7
6	9	7	2	5	3	1	4	8

Difficulté 1/4

6		9		4			1
		5		2	3		7
3	2	8	1	7			6
	6		4	8			1
		3	5		7	9	
	4			1	6		2
2				6	8	1	3
7		1	2			6	
8			9			5	2

Grille proposée par la filière informatique de gestion **Hes·SO**

DOWNTOWN BOUTIQUE

TOUT FRAIS DU NEPAL
Pashminas | Jaquettes
Gants | Bonnets | Chaussettes
Bols chantants

20% FÊTE SES 20 ANS

LES 28 | 29 | 30 NOVEMBRE 2013

Place du Marché 6 | 2300 La Chaux-de-Fonds | www.downtownbijoux.ch